SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE KAFFRINE

2020/2021

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Décembre 2023

COMITE DE DIRECTION

Directeur général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Conseiller à l'Action Régionale	Jean Rodrigue MALOU
Président du Comité de Lecture et de Validation	Elhadji Omar SENGHOR

COMITE DE REDACTION

Chef du service régional	Muhamed NDIAYE
Adjoint	Babacar FALL
Agent d'appui	Moussa DIOP

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION

Direction générale	Elhadji Omar SENGHOR
	Jean Rodrigue MALOU
	Papa Ibrahima Sylmang SENE
	Mbaye FAYE
	Insa SADIO
	Birane CISSE
Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion	Elhadji Malick GUEYE
	Alain François DIATTA
	Fodé DIEDHIOU
	Augustin Ndiangue NDIAYE
Direction des Statistiques démographiques et sociales	Djiby DIOP
	Mamadou SIDIBE
Direction de l'Administration générale et des Ressources humaines	N'Deye Binta Diémé COLY
Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des Ménages	Macoumba DIOUF
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Mambodi FALL
	Manga NDIAYE
	Iphygénie SARR
	Bintou DIACK
	Khady BA
Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Oumy DIOP
	Awa CISSOKHO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15 Site web : www.ansd.sn ;
Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS 9

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION 12

CHAPITRE I : TERRITOIRE 13
I.1 LA REGION DE KAFFRINE DANS LE SENEGAL 14
I.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE 16

CHAPITRE II : POPULATION 18
II.1 STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION 19
II.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE 21
II.3 DYNAMIQUE DE LA POPULATION (FECONDITE, MORTALITE) 23

CHAPITRE III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT 25
III.1 OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE 26
III.2 RESSOURCES FORESTIERES, FAUNIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX 28
III.3 CONDITIONS CLIMATIQUES 30

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL 32

CHAPITRE IV : EMPLOI 33

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE 40

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES 45

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES 46
VI.1 LOGEMENT EQUIPEMENT DES MENAGES 47

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE 51
VII.3 SOURCES D'ENERGIE DES MENAGES 56

CHAPITRE VIII : POPULATION VULNERABLE 58
VIII.1 SITUATION DES ENFANTS (0-14 ANS) 59
VIII.2 SITUATION DES FEMMES 61
VIII.3 SECURITE ALIMENTAIRE 63

SECTION D. SERVICES SOCIAUX 65

CHAPITRE IX : ASSISTANCE SOCIALE 66
IX.1 ASSISTANCES SOCIALES ET SECOURS AUX VICTIMES 67
IX.2 PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE 69

CHAPITRE X : JUSTICE 71
X.1 POPULATION PENALE 72

CHAPITRE XI : SANTE 74
XI.1 PERSONNELS ET EQUIPEMENTS DE SANTE 75
XI.2 RESULTATS DES PROGRAMMES DE SANTE 77

XI.3	ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE LA SANTE	79
CHAPITRE XII :	**EDUCATION**	**81**
XII.1	PRESCOLAIRE	82
XII.2	ELEMENTAIRE	84
XII.3	MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL	86
XII.4	SUPERIEUR	88
XII.5	FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE	90
XII.6	ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE L'EDUCATION	92
CHAPITRE XIII :	**CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS**	**94**
XIII.1	CULTURE ET LOISIRS	95
XIII.2	JEUNESSE ET SPORTS	97
SECTION E.	**ÉCONOMIE – FINANCES**	**99**
CHAPITRE XIV :	**SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION**	**100**
XIV.1	SITUATION DES MARCHES	101
XIV.2	PRIX A LA CONSOMMATION	103
CHAPITRE XV :	**POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE**	**105**
XV.1	ACTIVITES DES SFD	106
XV.2	ACTIVITES POSTALES	108
CHAPITRE XVI :	**FINANCES PUBLIQUES LOCALES**	**110**
XVI.1	RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	111
XVI.2	DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	113
SECTION F.	**SYSTEME PRODUCTIF**	**115**
CHAPITRE XVII :	**ENTREPRISES**	**116**
XVII.1	FORMALISATION DES ENTREPRISES	117
XVII.2	CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES	119
CHAPITRE XVIII :	**AGRICULTURES**	**121**
XVIII.1	CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS	122
XVIII.2	PRODUCTION	124
CHAPITRE XIX :	**ÉLEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE**	**126**
XIX.1	ELEVAGE	127
XIX.2	PECHE – AQUACULTURE	129
CHAPITRE XX :	**ENERGIE - MINES - CARRIERES**	**131**
XX.1	MINES ET CARRIERES	132
CHAPITRE XXI :	**COMMERCE - SERVICES**	**134**
XXI.1	COMMERCE	135
XXI.2	TRANSPORT	137
XXI.3	TOURISME	139
SECTION G.	**ANNEXES**	**141**
CHAPITRE XXII :	**GLOSSAIRES**	**142**
CHAPITRE XXIII :	**INDEX MOTS CLES**	**148**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1: Organisation administrative et superficie des départements de Kaffrine 17
Tableau II-1: Accroissement de la population de la région de Kaffrine 20
Tableau II-2: Répartition par milieu de résidence de la population de Kaffrine en 2021 22
Tableau II-3: Répartition par département de la population de Kaffrine en 2021 22
Tableau II-4: Évolution de la fécondité et de la mortalité infanto-juvénile 24
Tableau III-1: Évolution des indicateurs du secteur de l'urbanisme et de l'habitat dans la région de Kaffrine entre 2020 et 2021 27
Tableau III-2: Répartition de la population urbaine régionale selon le sexe par localité en 2020 .. 27
Tableau III-3: Répartition des forêts classées par circonscription administrative 29
Tableau III-4: Répartition des types de plantation par circonscription administrative 29
Tableau III-5: Évolution de la pluviométrie par poste de 2016 à 2021 (mm) 31
Tableau III-6: Évolution mensuelle des températures de 2020 à 2021 (En °C)..... 31
Tableau IV-1: Répartition de la population en âge de travailler selon les caractéristiques sociodémographiques 35
Tableau IV-2: Répartition de la population de la région de Kaffrine en emploi selon les caractéristiques sociodémographiques 37
Tableau IV-3: Situation des établissements ouverts/fermés et des emplois générés/perdus dans la région en 2020 et 2021 39
Tableau IV-4: Situation des conflits et de l'immatriculation des travailleurs dans la région en 2020 et 2021 39
Tableau IV-5: Répartition des contrats de travail enregistré par l'IRTSS de Kaffrine en 2021 39
Tableau V-1: Part des aides familiaux et de leur répartition selon le milieu de résidence et le sexe 42
Tableau V-2: Répartition des aides familiaux selon le Groupe d'âge, le niveau d'instruction et le secteur d'activité 42
Tableau V-3: Répartition des chômeurs par tranches d'âge, milieu de résidence, sexe et niveau d'instruction 44
Tableau VI-1: Répartition des ménages de la région de Kaffrine selon le type du logement occupé (%) 48
Tableau VI-2: Répartition des ménages de la région de Kaffrine selon le statut d'occupation du logement 48
Tableau VII-1: Répartition des ouvrages hydrauliques de la région 53
Tableau VII-2: Répartition des ménages de Kaffrine selon la source d'accès à l'eau de boisson au niveau régional et par milieu de résidence 53
Tableau VII-3: Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative 53
Tableau VII-4: Situation des ménages avec latrines familiales améliorées 55
Tableau VII-5: Indicateur d'accès à l'électricité par milieu de résidence au Sénégal 57
Tableau VII-6: Répartition des ménages de Kaffrine selon le type de combustible utilisé pour la cuisson 57
Tableau VIII-1: Quelques indicateurs du programme d'enseignement préscolaire et élémentaire de la région de Kaffrine 60

Tableau VIII-2: Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative 60
Tableau VIII-3: prévalence et typologies des VBG en 2020 et 2021 enregistrées à l'APPROFES de Kaolack à Kaffrine 62
Tableau VIII-4: Évolution des violences physiques, sexuelles et émotionnelles infligées aux femmes âgées de 15-49 ans 62
Tableau VIII-5: Prévalence des populations en insécurité alimentaire aigüe par département en 2020 et 2021, session des cadres harmonisés 2020 ET 2021 (Période courante) 64
Tableau IX-1: Réalisations des indicateurs d'assistance sociale entre 2019 et 2020 68
Tableau IX-2: Situation des accidents et des victimes 68
Tableau IX-3: Nombre de ménages inscrits dans le Registre national Unique dans la région de Kaffrine par département en 2020 et 2021 70
Tableau IX-4: Répartition du nombre de ménages bénéficiaires de BSF payés en 2020 et 2021 ... 70
Tableau X-1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative entre 2020 et 2021 73
Tableau X-2: Répartition des détenus selon le sexe et le type d'infractions en 2020 et 2021 73
Tableau XI-1: Situation du personnel de sante en 2020 76
Tableau XI-2: Situation des structures de santé en 2020 et 2021 76
Tableau XI-3: Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2020 et 2021 78
Tableau XI-4: Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en 2021 et 2022 78
Tableau XI-5: Part du budget des collectivités territoriales allouée à la santé 80
Tableau XII-1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 83
Tableau XII-2: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative 83
Tableau XII-3: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 85
Tableau XII-4: Taux de couverture géographique d'une école primaire sur un rayon de 3 km selon le département 85
Tableau XII-5: Évolution des indicateurs de performance dans l'élémentaire entre 2020 et 2021 85
Tableau XII-6: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 87
Tableau XII-7: Évolution des indicateurs de performance dans le moyen secondaire entre 2020 et 2021 87
Tableau XII-8: Nombre d'étudiants inscrits en université par discipline à la rentrée et par niveau 89
Tableau XII-9: Nombre de diplômes délivrés par type de diplôme 89
Tableau XII-10: Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative 91
Tableau XII-11: Évolution des indicateurs de performance dans la formation professionnelle et technique 91
Tableau XII-12: Allocation budgétaire par programme 93
Tableau XII-13: Les sources de financement de l'éducation 93
Tableau XII-14: Budget des collectivités territoriales alloué à l'éducation 93
Tableau XIII-1: Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative entre 2020 et 2021 95

Tableau XIII-2: Répartition du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative en 2020 et 2021 98
Tableau XIV-1: Répartition des grossistes et détaillants par circonscription administrative 102
Tableau XIV-2: Evolution des résultats du contrôle de la qualité des produits 102
Tableau XIV-3:Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 104
Tableau XV-1: Indicateurs clés du secteur de la microfinance dans la région de Kaffrine 107
Tableau XV-2: Évolution du nombre de sociétaires dans la région 107
Tableau XV-3: répartition des encours de crédit et d'épargne par département en 2020 et 2021 107
Tableau XV-4: Évolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative (montant en million de FCFA) 109
Tableau XV-5/ Structure de transfert d'argent 109
Tableau XV-6: Évolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative (Montant en million de FCFA) 109
Tableau XVI-1: Evolution des recettes des collectivités territoriales 112
Tableau XVI-2: Evolution des dépenses des collectivités territoriales de la région par département 114
Tableau XVII-1: Répartition des gérants d'entreprise par classe d'âge en 2020 et 2021 118
Tableau XVII-2: Evolution des entreprises créées selon le secteur d'activité 118
Tableau XVII-3: Répartition des entreprises par taille (chiffre d'affaire) en 2020 et 2021 à Kaffrine 120
Tableau XVII-4: Taux de valeur ajoutée en 2020 et 2021 dans la région de Kaffrine 120
Tableau XVII-5: Evolution des chiffres d'affaire des entreprises de commerce 2020-2021 120
Tableau XVII-6: Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité dans la région de kaffrine en 2020/2021 (montant en million de CFA) 120
Tableau XVIII-1: Caractéristiques des ménages agricoles de la région de Kaffrine 123
Tableau XVIII-2: Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages agricoles de la région de Kaffrine 123
Tableau XVIII-3: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 125
Tableau XVIII-4: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 125
Tableau XIX-1: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce en 2020 et 2021 128
Tableau XIX-2: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce en 2020 et 2021 par département 128
Tableau XIX-3: Evolution des indicateurs de la Pêche entre 2020 et 2021 130
Tableau XIX-4: Tableau de synthèse des apports extérieurs en frais dans la région de Kaffrine en 2021 130
Tableau XX-1: Situation des ressources minières dans la région de Kaffrine en 2021 133
Tableau XX-2: Situation de la production des carrières en volume et en valeur en 2020 133
Tableau XXI-1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative 136
Tableau XXI-2: Evolution des infrastructures et acteurs du commerce entre 2020 et 2021 136
Tableau XXI-3: Caractéristique des entreprises commerciales formelles du secteur du commerce en 2020 et 2021 136
Tableau XXI-4: Evolution des chiffres d'affaire des entreprises de commerce 2020-2021 136
Tableau XXI-5: Pistes de production réalisées entre 2015 et 2021 138

Tableau XXI-6: Evolution des linéaires de route entre 2020 et 2021 138
Tableau XXI-7: Évolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative en 2020 et 2021 140
Tableau XXI-8: Évolution de l'occupation des réceptifs par circonscription administrative 140

LISTE DES FIGURES

Graphique I-1: la région de Kaffrine dans le Sénégal 15
Graphique I-2: Poids démographiques des régions en 2021 15
Graphique I-3: Carte administrative de la région de Kaffrine 17
Graphique II-1: Pyramide des âges de la région de Kaffrine en 2020 et 2021 20
Graphique III-1: Évolution mensuelle des températures de 2020 à 2021 (En °C) 31
Graphique IV-1: Taux d'emploi selon le sexe et le milieu de résidence en 2021 37
Graphique V-1: Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence 44
Graphique VI-1: Taux d'accès à l'internet selon la région 50
Graphique VIII-1: situation alimentaire des départements de la région de Kaffrine en Mars 2021 (Période courante) 64
Graphique X-1: Répartition des détenus selon la tranche d'âge en 2021 73
Graphique XI-1: Evolution du budget des collectivités territoriales alloué à la santé par département 80
Graphique XII-1: Taux brute de scolarisation au moyen 87
Graphique XIV-1: Evolution du nombre de marchés par type, par circonscription administrative 102
Graphique XVI-1: Evolution des recettes des collectivités territoriales selon les rubriques 112
Graphique XVI-2: Evolution des dépenses des collectivités territoriales de la région 114
Graphique XVII-1: Evolution des entreprises créées selon le type entre 2020 et 2021 118
Graphique XIX-1: Répartition des apports extérieurs (en kg) par mois en 2021 dans la région de Kaffrine 130

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AEP	Adduction Eau Potable
AFD	Agence Française de Développement
AFF	Association des Femmes Forestières
AJEB	l'Agence pour l'Emploi des Jeunes des Banlieues
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANEJ	Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASER	Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
BAD	Banque Africaine de Développement
BNSP	La Brigade nationale des Sapeurs-pompiers
CDEPS	Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportive
CFEE	Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
CI	Cours d'Initiation
CRD	Comité Régional de Développement
DESPS	Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DNCB	Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine
DR	Délégation à l'Entreprenariat Rapide
EDS	Enquête Démographique et Santé
ERP	Etablissement Recevant du Public
ETFP	Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
FAR	Femme en Âge de Reproduction

GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IRA	Infection Respiratoire Aiguë
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MAC	Maison d'arrêt et de correction
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
ODD	Objectif de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernemental
PEV	Programme Elargie de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDE	Plan National de Développement de l'Elevage
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRODAC	Programme Domaine Agricole Communautaire
PSE	Plan Sénégal Emergent
PUDC	Programme Urgence de Développement Communautaire
PUMA	Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires
RGPHAE	Recensement General de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SENEAU	Sénégalaise Des Eaux
SICAP	Société Immobilière du Cap-Vert
SRAS	Service régional de l'Action sociale
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	Le Taux Brut d'Accès à l'élémentaire
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

AVANT PROPOS

La Situation économique et sociale régionale (SESR) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système statistique national (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs tâches quotidiennes.

La SESR essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques de la région.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données de l'année précédente (N-1), la SESR constitue un outil de consolidation des données régionales et un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs du développement de notre pays.

Exceptionnellement, la présente édition traite de la situation économique et sociale des années 2020 et 2021 pour résorber, en partie, le retard de publication accusé.

La collaboration franche et précieuse de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, notamment des services régionaux, constitués des membres du SSN, a été le socle de cette réalisation. Je les en remercie vivement.

Vous en souhaitant une bonne lecture, nous serons heureux de mettre vos remarques et suggestions à profit pour améliorer la qualité de ce précieux document.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur général

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION

CHAPITRE I : TERRITOIRE

CHAPITRE II : POPULATION

CHAPITRE III : OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Chapitre I : TERRITOIRE

I.1 La région de Kaffrine dans le Sénégal

La région de Kaffrine se situe à la zone centre du Sénégal entre 14°07 de lattitude Nord et 15°32 de longitude Ouest, et couvre une superficie de 11 181 Km^2 , soit 5,6% du territoire national. La population de la région est estimée à environ 755 172 habitants en 2021 et avec une densité relativement faible, soit 63 habitants au Km^2 contre 82 habitants au Km^2 au niveau national.

La région de Kaffrine est au cœur du bassin arrachidier. Ainsi, elle est limitéé au nord par les régions de Diourbel et de Louga, à l'est par la région de Tambacounda,à l'Ouest et au Sud-Ouest par la région de Kaolack, au Nord-Est par la régionde Matam, au Nord-Ouest par la région de Fatick et au Sud par la république de Gambie.

La région de Kaffrine se situe dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée et on y distingue plusieurs types de formations forestières du Nord vers le Sud. La région de Kaffrine dispose d'importantes ressources fauniques.

La diversités des habitats sauvages explique la présence de plus de 300 espèces d'oiseaux dans la région. La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils. En outre, le relief de la région est plat dans son ensemble et présente une légère pente du Nord vers le Sud. Les sols rencontrés dans la région sont de trois (03) types : les sols ferrugineux tropicaux, les sols hydromorphes et les sols halomorphes.

Sur le plan climatique, les températures sont généralement élevées, avec des variations importantes, une saison des pluies de courte durée, allant de juillet à octobre et une longue saison sèche de huit (08) à neuf (09) mois. Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur une partie du département de Birkelane ;
- le Baobolong, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à salées en saison sèche. La vallée du Baobolong traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à la commune de Maka-Yopp sur une longueur de 150 km environ.

La région de Kaffrine est composée majoritairement de Wolofs, Pulaars, Sérères, et Bambaras. Les principales activités économiques de la région sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, le commerce, l'artisanat, l'entreprenariat féminin et les transports terrestres (motos diakarta).

Définitions :

- **La population :** La population est l'ensemble des personnes occupant, à une période donnée, une zone spécifique (une ville, un pays ou un continent).
- **Densité :** c'est le rapport entre l'effectif de la population d'une zone et la superficie de cette zone.
- **L'avifaune :** elle est composée d'espèces terres et aquatiques dont les plus rencontrées sont les pintades, les francolins, les tourterelles etc.
- **La faune à poils** : elle est constituée par les gros gibiers tels que les phacophères, les singes, les gazelles à front roux etc.

En savoir plus :

- http://www.ansd.sn/index.php?option=com_ansd&view=titrepublication&id=30

Graphique I-1: la région de Kaffrine dans le Sénégal

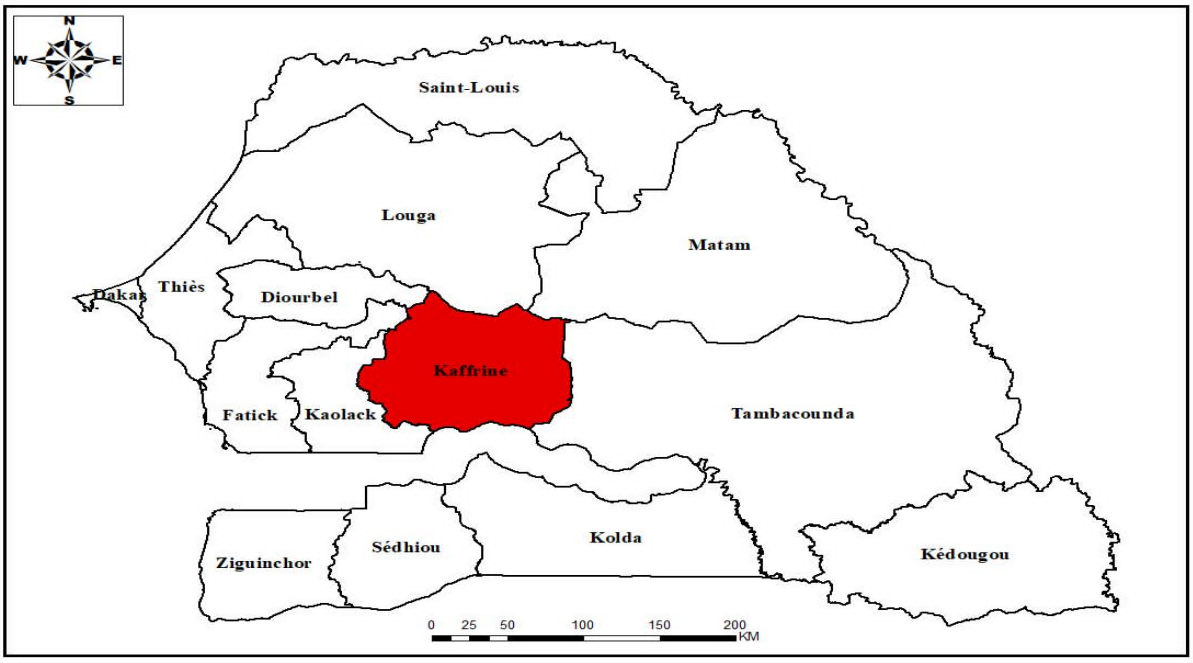

Source : *Service régional de la Statistique et de la démographie de Kaffrine*

Graphique I-2: Poids démographiques des régions en 2021

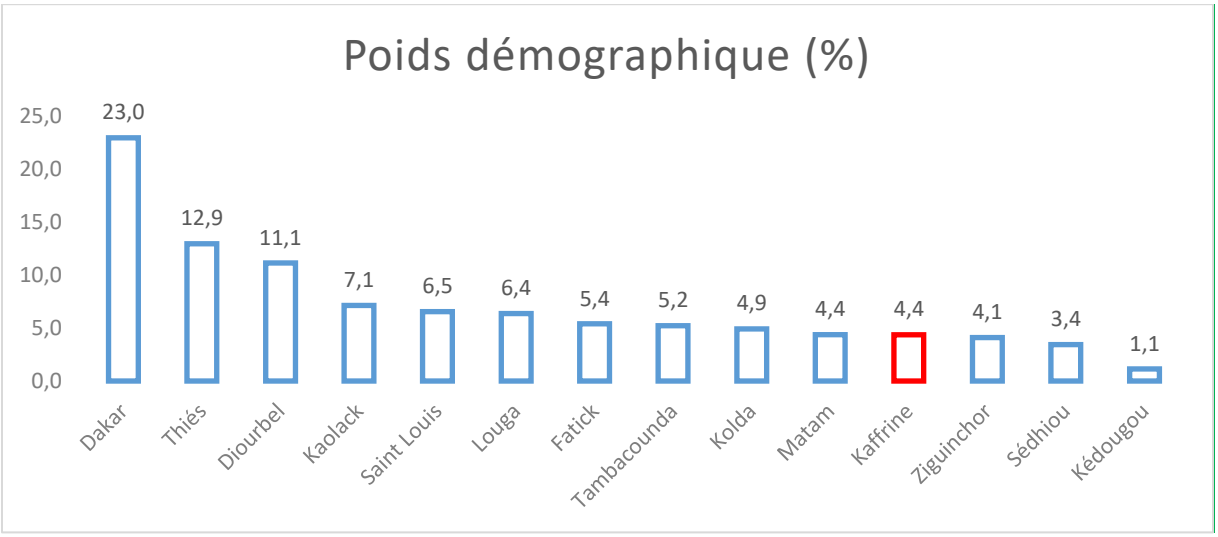

Source : *ANSD, Projections démographiques 2021*

I.2 Organisation administrative et territoriale

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Le territoire de la région est subdivisé en quatre (4) départements que sont Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar. Le département de Kaffrine dispose de deux (2) arrondissements (Gniby et Katakel) et de neuf (9) communes (Diamagadio, Diockoul Mbelbouck, Kathiotte, Médinatoul Salam 2, Nganda, Boulel, Kahi, Gniby et Kaffrine). Quant au département de Birkelane, il a deux (2) arrondissements (Mabo et Keur Mbouki) et sept (7) communes (Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella, Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta). Le département de Koungheul a trois (3) arrondissements (Lour Escale, Missirah Wadène et Ida Mouride) et huit (8) communes (Koungheul, Lour Escale, Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale, Missirah Wadène, Maka Yopp, Gainthe Pathé. Pour Malem Hodar, deux (2) arrondissements sont répertoriés (Darou Minam II et Sagna) et six (6) communes (Darou Minam II, Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth, Sagna et Dianké Souf). Koungheul constitue le département le plus vaste avec une superficie de 4237 km², soit 37,9% de la région de Kaffrine. Ensuite, vient le département de Malèm Hoddar avec une superficie de 3106 km², soit 27,8% de la superficie régionale. Le département de Kaffrine, qui est la capitale régionale, vient en troisième position avec une superficie de 2716 km², soit 24,3% de la superficie régionale. Enfin, Birkelane représente le département le moins vaste avec une superficie de 1122 km², soit 10,0% de la région.

Définitions :

Circonscription administrative : l'administration territoriale de la République du Sénégal est assurée par les circonscriptions administratives et les Collectivités locales. Elle est organisée de manière à favoriser, notamment, le rapprochement de l'Administration des usagers, la qualité du service public et la promotion du développement local dans le respect du principe de la libre administration des Collectivités locales. Les circonscriptions administratives comprennent : la région, le département et l'arrondissement.

En savoir plus :

- https://interieur.sec.gouv.sn/administration-territoriale/decoupâge-administratif
- https://www.anat.sn/

Tableau I-1: Organisation administrative et superficie des départements de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communes rurales	Superficie des départements (km2)	Poids de la superficie des départements(en %)
Birkelane	Keur Mbouki	Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella	1122	10,0
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta		
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	2716	24,3
	Katakel	Diokoul Mbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatoul Salam II		
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, FassThiékene, Saly Escale	4237	37,9
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale		
	MissiraWadène	MissirahWadène, MakaYopp, GainthPathé		
Malem Hodar	Darou Minam II	DarouMinam II , Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth	3106	27,8
	Sagna	Sagna, Dianké Souf		

Source : *Service régional de la Statistique et de la démographie de Kaffrine*

Graphique I-3: Carte administrative de la région de Kaffrine

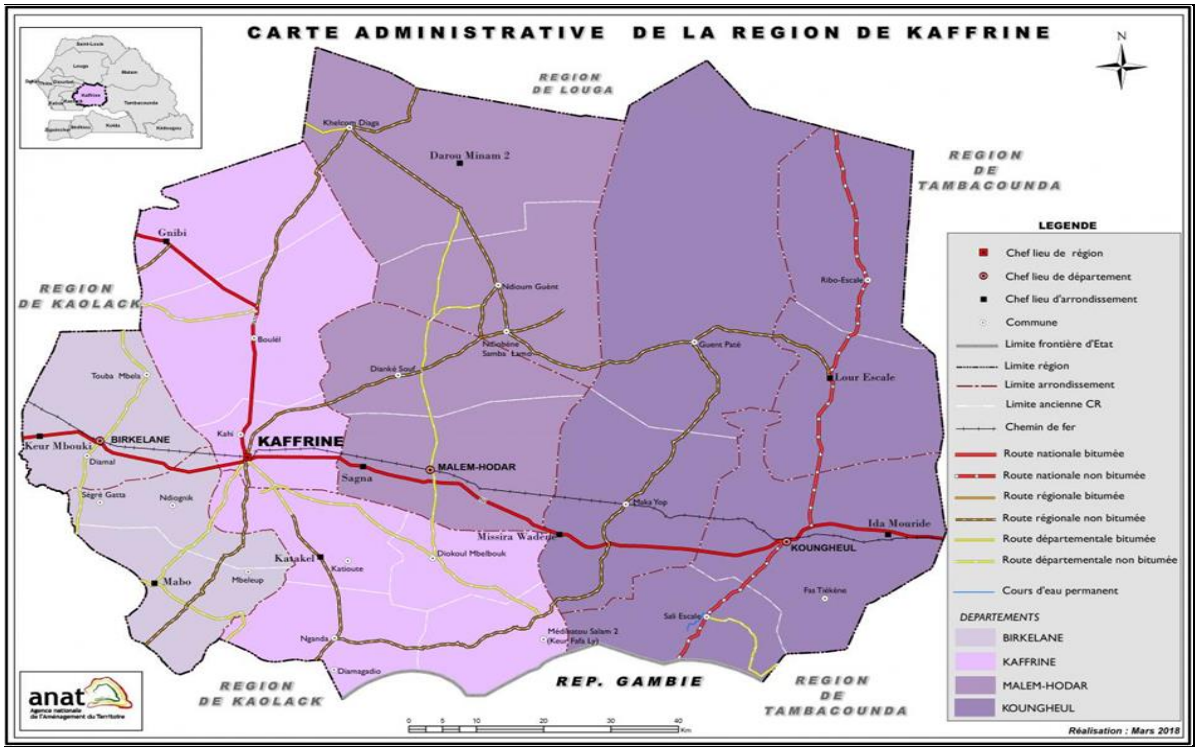

Source : *Agence Nationale d'Aménagement du territoire*

Chapitre II : POPULATION

II.1 Structure globale de la Population

Le Recensement Général de la Population,de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevâge de 2013 (RGPHAE) est le quatrième recensement que le Sénégal a réalisé après ceux de 1976, 1988 et 2002.

D'après les projections démographiques de l'ANSD, la population de la région de Kaffrine en 2021 est estimée à 755 172 habitants (dont 375 051 hommes et 380 121 femmes), soit 4,4% de la population du Sénégal. La population agée de moins de 15 ans représente 48,5% de la population et les moins de 25 ans constituent 67,4% de la population de la région.

Entre 1976 et 2021, soit une durée de 45 ans, la population de la région de Kaffrine a plus que triplé, passant de 239 282 à 755 172 habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,6 %. Les résultats enregistrés lors des derniers recensements montrent que la population de la région a progressé plus rapidement durant les périodes intercensitaires 1976-1988 (2,5%) et 1988-2002 (2,6%) que durant la période 2002-2013 (1,8%). Cette baisse de l'accroissement de la population pourrait etre attribuée à l'effet des politiques de planification familiale qui viseraient à maitriser la fécondité.

La pyramide des âges de la région de Kaffrine présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet témoignant ainsi la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région. Cette forme de pyramide est caractéristique d'une population à forte natalité associée à une mortalité tout aussi élevée.

La population de la région est caractérisée par une structure par âge très jeune, avec les moins de 5 ans qui constituent 19% de la population totale. La répartition de la population selon les grands groupes d'âge fait ressortir une proportion de 48% pour la population potentiellement active (15-64 ans) contre des proportions de 49% pour les moins de 15 ans et de 3% pour les plus de 65 ans ou plus d'où un rapport de dépendance de 107%. En d'autres termes, il y a 107 personnes sous la charge de 100 personnes potentiellement actives.

Définitions :

- **Population :** le mot **population** peut désigner toute collection d'unités distinctes : il est alors synonyme d'**univers**. On emploie plus communément le mot **population** pour désigner l'ensemble des **habitants** d'un certain territoire, parfois même une fraction seulement de cet ensemble (ex. : *population d'âge scolaire*, *population mariable)*, auquel cas il s'agit, à proprement parler, d'une **sous-population.**
- **Pyramide des âges :** répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celles-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de la fécondité.
- **Rapport de dépendance** : rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 15 ans et plus de 65 ans) sur la population potentiellement active (15 à 64 ans).
- **Population potentiellement active :** la population de la tranche d'âge 15 à 64 ans.

En savoir plus :

- Dictionnaire démographique multilingue
- https://www.cnrtl.fr/definition/population

Tableau II-1: Accroissement de la population de la région de Kaffrine

Désignation \ Année	Année 1976	Année 2020	Année 2002		Année 2013	Année 2020	2021
Population résidente	239 282		465 671		566 992	728 948	755 172
Taux d'accroissement en %	-		2,6	1,8	3,6	-	

Source : *ANSD, Projection de la population, 2021*

Graphique II-1: Pyramide des âges de la région de Kaffrine en 2020 et 2021

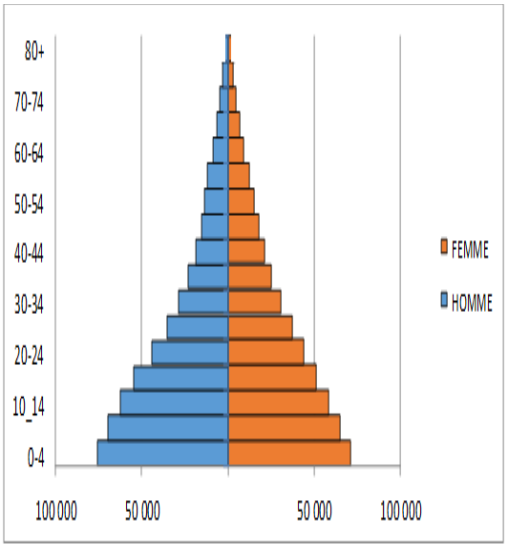

Source : *ANSD, Projection de la population*

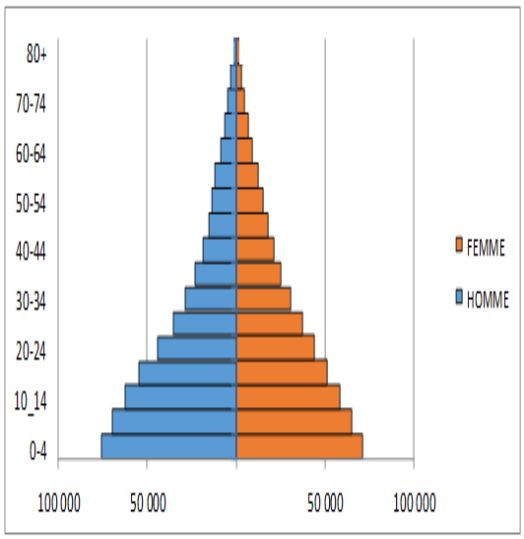

Source : *ANSD, Projection de la population*

II.2 Répartition de la population par département et milieu de résidence

La région de Kaffrine est subdivisée en quatre (04) départements à savoir Kaffrine, Koungheul, Birkelane et Malem Hodar, neuf (09) arrondissements et trente quatre (34) communes. Cependant, la population est très inégalement répartie entre ces entités administratives.

La population urbaine de la région est estimée à 135 584 habitants en 2020 contre 143 483 habitants en 2021, soit une croissance de 5,8%. Cependant, la population rurale est la plus importante (81% de la population régionale).

Concernant la répartition de la population, les départements de Kaffrine et Koungheul sont les plus peuplés et abritent respectivement 37% et 29% de la population totale de la région. Ainsi, au total 66% de la population de la région est concentrée dans les départements de Kaffrine et Koungheul. Ils sont suivis par le département de Birkelane, qui abrite 18% de la population régionale.

Le département de Malem Hodar est le moins peuplé de la région avec seulement 17% de la population de la région.

La région affiche une densité de 65 habitants au Km^2 en 2020 contre 66 habitants au Km^2 en 2021 avec des disparités selon le département. En effet, bien que moins peuplé que les départements de Kaffrine et Koungheul, le département de Birkelane apparait comme étant le plus dense, avec des densités de 116 hbts/Km^2 en 2020 et 120 hbts/Km^2 en 2021. Malem Hodar, le département le moins peuplé, affiche la plus faible densité, soit 41 hbts/Km^2 en 2021.

Définitions :

- **Milieu de résidence :** la "résidence" d'une personne est le lieu où est situé le bâtiment où elle a choisi de s'établir à titre privé
- **Population urbaine :** la population urbaine correspond à la population vivant dans les villes. Elle s'oppose à la population rurale, qui vit à la campagne.
- **Population rurale :** l'expression « population rurale » désigne les habitants des petites communes, situées généralement à la campagne, où les densités du bâti et de population sont faibles.

En savoir plus :

- Démographie | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal

Tableau II-2: Répartition par milieu de résidence de la population de Kaffrine en 2021

NOM LOCALITE	Année 2021		
	Homme	Femme	Ensemble
REGION KAFFRINE	375 051	380 121	755 172
Population urbaine	71 260	72 223	143 483
Population rurale	303 791	307 898	611 689
DEPARTEMENT KAFFRINE	135 009	141 593	276 602
DEPARTEMENT BIRKELANE	66 326	68 485	134 810
DEPARTEMENT KOUNGHEUL	110 214	107 468	217 682
DEPARTEMENT MALEM HODDAR	64 168	61 912	126 080

Source : *ANSD, Projection de la population, 2021*

Tableau II-3: Répartition par département de la population de Kaffrine en 2021

Département	Superficie (km2)	Population en 2020	Population en 2021	Densité (2020) (hbts/km2)	Densité (2021) (hbts/km2)
Birkelane	1122	130 129	134 810	116	120
Kaffrine	2716	266 997	276 602	98	102
Koungheul	4237	210 123	217 682	50	51
Malem Hodar	3106	121 701	126 080	39	41
Région	**11181**	**728 948**	**755 172**	**65**	**67**

Source : *ANSD, Projection de la population, 2021*

II.3 Dynamique de la population (Fécondité, Mortalité)

L' indice synthétique de fécondité (ISF) dans la zone centre du pays à laquelle appartient la région de Kaffrine s'établit à 4,9 enfants en 2020/2021 contre une moyenne de 3,9 au niveau national. Ainsi, la zone centre enregistre l'ISF le plus élevé et dépasse de loin les zones Ouest (3,1 enfants en moyenne par femme), Nord (3,9) et Sud (4). La même tendance a été notée aussi en 2019, année durant laquelle l'ISF dans la zone centre s'élevait à 5,4 enfants , très proche de celui enregistré dans la zone Sud (5,3) mais de loin devant ceux notés dans les zones Ouest (4) et et Nord (4,7). En se basant sur les résultats de l'EDS 2017 qui sont représentatifs jusqu'au niveau région, l'ISF dans la région de Kaffrine s'établit à 6,2 contre une moyenne nationale de 4,6 enfants.

Ainsi, en 2017, la région enregistrait le troisième ISF le plus élevé , derrière les régions de Sédhiou (6,4) et Kédougou (6,4). Par ailleurs, il convient de noter que la fécondité est en baisse au nveau national mais aussi au niveau des régions et de 2019 à 2021, l'ISF a connu une baisse de 0,5 points dans la zone centre à laquelle appartient la région de Kaffrine (5,4 en 2019 contre 49 en 2021).

Le quotient de mortalité infanto-juvénile reflète la probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire. Une analyse de ce quotient d'une région à une autre met en évidence que le niveau de mortalité des enfants varie selon la circonscription administrative. En effet, en 2019, dans la zone centre à laquelle appartient la région de Kaffrine, le quotient de mortalité infanto-juvénile était estimé à 48‰, soit au même niveau que la moyenne nationale. En d'autres termes, dans la zone centre du Sénégal pour la période des dix années ayant précédé l'enquête, sur 1000 naissances vivantes, 48 décèdent avant leur cinquième anniversaire. Le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans était plus faible dans la zone Ouest du pays (31‰) et est largement plus élevé dans la zone Sud (71‰).

En se référant aux résultats de l'EDS 2017, représentatif jusqu'au niveau région, on constate que la région de Kaffrine avait le septième quotient de mortalité infanto-juvénile le plus faible, en égalité avec la région de Louga (64‰) et derrière Kaolack (60‰). Les régions de Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Kédougou sont les plus touchées par la mortalité des enfants de moins de cinq avec des niveaux qui varient entre 74‰ et un peu moins de 90‰. Il faut noter que tout de même la mortalité est en baisse au Sénégal, dans toutes ses composantes et à tous les niveaux administratifs grâce aux différentes politiques sanitaires mises en œuvre ces dernières décennies

Définitions :

- **Fécondité** : fécondité est utilisée pour la fréquence des naissances au sein d'ensembles en âge de procréer (DDM).
- les populations (DDM). C'est l'occurrence des décès dans une population donnée. Le taux de mortalité est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.
- **Migration :** la migration, ou le mouvement migratoire, est définie comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des individus d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée (DDM).

En savoir plus :

- https://www.ined.fr/
- Dictionnaire démographique multilingue (DDM)
- Rapports EDS 2017, 2019
- https://www.statcompiler.com/fr

Tableau II-4: Évolution de la fécondité et de la mortalité infanto-juvénile

Évolution de l'ISF			Évolution du quotient de mortalité infanto-juvénile (dix années avant l'enquête)		
Année Enquête	Caractéristiques	Indice synthétique de fécondité 15-49 ans	Année Enquête	Caractéristiques	Quotient de mortalité infanto-juvénile
2020-21 MIS	**Total**	**3,9**	**2019 DHS**	**Total**	**48 (CI: 42 – 55)**
2020-21 MIS	Ouest	3,1	2019 DHS	Ouest	31 (CI: 23 – 40)
2020-21 MIS	Centre (>2010)	4,9	2019 DHS	Centre (>2010)	48 (CI: 41 – 56)
2020-21 MIS	Nord (>2010)	3,9	2019 DHS	Nord (>2010)	53 (CI: 41 – 65)
2020-21 MIS	Sud (>2010)	4	2019 DHS	Sud (>2010)	71 (CI: 49 – 93)
2019 DHS	**Total**	**4,7**	**2018 DHS**	**Total**	**58 (CI: 51 – 65)**
2019 DHS	Ouest	4	2018 DHS	Ouest	39 (CI: 25 – 53)
2019 DHS	Centre (>2010)	5,4	2018 DHS	Centre (>2010)	62 (CI: 51 – 73)
2019 DHS	Nord (>2010)	4,7	2018 DHS	Nord (>2010)	54 (CI: 41 – 66)
2019 DHS	Sud (>2010)	5,3	2018 DHS	Sud (>2010)	89 (CI: 77 – 101)
2017 DHS	**Total**	**4,6**	**2017 DHS**	**Total**	**60 (CI: 55 – 64)**
2017 DHS	Dakar	3	2017 DHS	Dakar	34 (CI: 24 – 45)
2017 DHS	Thiès	4,6	2017 DHS	Thiès	55 (CI: 44 – 65)
2017 DHS	Diourbel	5,8	2017 DHS	Diourbel	73 (CI: 60 – 86)
2017 DHS	..Kaffrine	6,2	2017 DHS	..Kaffrine	64 (CI: 51 – 77)
2017 DHS	..Kaolack (2010)	5,2	2017 DHS	..Kaolack (2010)	60 (CI: 47 – 73)
2017 DHS	Louga	5,1	2017 DHS	Louga	64 (CI: 49 – 79)
2017 DHS	Fatick	5,2	2017 DHS	Fatick	51 (CI: 41 – 61)
2017 DHS	Ziguinchor	4,6	2017 DHS	Ziguinchor	55 (CI: 36 – 75)
2017 DHS	..Sédhiou	6,4	2017 DHS	..Sédhiou	78 (CI: 62 – 93)
2017 DHS	..Kolda (2010)	5,5	2017 DHS	..Kolda (2010)	89 (CI: 72 – 107)
2017 DHS	Matam	5,3	2017 DHS	Matam	71 (CI: 49 – 93)
2017 DHS	Saint Louis	4,7	2017 DHS	Saint Louis	51 (CI: 37 – 65)
2017 DHS	..Kédougou	6,4	2017 DHS	..Kédougou	74 (CI: 46 – 103)
2017 DHS	..Tambacounda (2010)	5,8	2017 DHS	..Tambacounda (2010)	80 (CI: 64 – 96)

Source : EDS, MIS, DHS Programme, 2021

Chapitre III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

III.1 Occupation physique du territoire

Avec la forte croissance démographique, l'exode rural et l'urbanisation galopante, l'amélioration du cadre de vie des populations devient une préoccupation majeure à prendre en charge dans les politiques publiques. Ces situations contribuent à l'accroissement du taux d'urbanisation tant au niveau national que régional.

Dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), notamment à son Axe 2 (capital humain, protection sociale et développement durable), les autorités ont pris des initiatives dans le domaine de l'habitat avec un vaste programme de logements sociaux à travers la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) et la Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés (SN HLM) mais aussi certaines structures privées. Depuis quelques années, les investissements dans l'immobilier se sont beaucoup développés et notamment au niveau des centres urbains. Avec les conséquences des changements climatiques occasionnant des inondations répétitives (notamment à Kaffrine), l'Etat a initié des actions préventives et curatives comme le relogement, la restructuration des zones inondables ou l'interdiction de lotissement des zones non habitables. En 2020, la population urbaine de la région s'établit à 135 584 habitants sur un total de 728 948 habitants. Avec un taux d'urbanisation de 18,6%, Kaffrine est l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal. Selon les départements, une faible tendance à l'urbanisation est notée avec des taux inférieurs à la moyenne régionale (6,9% à Birkelane, 8,3% à Malem Hodar et 12,8% à Koungheul). Le département de Kaffrine, par contre, avec un taux d'urbanisation de 24,1% est le plus urbanisé de la région de Kaffrine. En effet, le département de Kaffrine, chef-lieu de région est plus attractif car disposant de plus de facilités d'emploi et d'accès aux services sociaux de base comme la santé, l'éducation, etc.

L'exploitation du rapport de l'urbanisme montre une diminution des branchements en eau qui sont de 285 en 2021 contre 333 en 2020.

De plus le taux de couverture des villes en documents de planification spatiale est très faible même si on note une légère hausse en 2021. Ainsi elle est passée de 5 à 7 %. Cette tendance est notée avec les autorisations de lotir qui sont presque inexistantes et stationnaires à 1% entre 2020 et 2021.

Cependant des progrès sont notés dans l'obtention de permis de construire qui sont de 143 en 2020 et 190 en 2021. C'est aussi le cas avec les attestations d'urbanisme de même que le nombre de parcelles viabilisées qui passent respectivement de 191 à 445 et de 45 à 200 sur la même période 2020/2021.

Définitions :

- **L'autorisation de construire** : C'est un acte administratif délivré par une autorité administrative. Sur le territoire des communes, quiconque désire entreprendre une construction à usage d'habitation ou d'un tout autre type d'usage, doit au préalable obtenir une autorisation de construire. Elle vise à garantir le respect des normes urbanistiques et architecturales dans l'acte de bâtir.
- **Taux d'urbanisation** : pourcentage de la population vivant en ville par rapport à la population totale

En savoir plus :

- https://www.urbanisme.gouv.sn/services-aux-usagers/

Tableau III-1: Évolution des indicateurs du secteur de l'urbanisme et de l'habitat dans la région de Kaffrine entre 2020 et 2021

INDICATEURS	REALISATIONS	
	2020	2021
Taux de couverture des villes en documents de planification spatiale	5%	7%
Permis de construire	143	190
Autorisation de lotir	1	1
Branchement eau	333	285
Branchement électricité	0	0
Attestation d'urbanisme	191	445
Nombre de logements sociaux construits	0	0
Nombre de parcelles viabilisées	45	200

Source : Division régionale de l'Urbanisme de Kaffrine

Tableau III-2: Répartition de la population urbaine régionale selon le sexe par localité en 2020

Localités	Année 2020		
	Homme	Femme	Ensemble
Région de Kaffrine	**362 090**	**366 855**	**728 948**
dont urbain	67 349	68 235	135 584
Birkelane	**64 022**	**66 106**	**130 129**
dont urbain	4 341	4 674	9 015
Kaffrine	**130 320**	**136 676**	**266 997**
dont urbain	31 498	32 841	64 339
Koungheul	**106 387**	**103 736**	**210 123**
dont urbain	13 155	13 769	26 924
Malem Hodar	**61 940**	**59 762**	**121 701**
dont urbain	5 069	5 060	10 129

Source : ANSD, Données de projections démographiques, 2020

III.2 Ressources forestières, fauniques et risques environnementaux

La région de Kaffrine ne compte pas moins de 30 massifs forestiers dont 11 ayant le statut d'aires protégées, autrement dit préservées de toute intervention humaine destructive.

La majorité des massifs est localisée dans le département de Koungheul, soit un taux de classement de 28%. Il est suivi par le département de Malem Hodar (23%), puis de Kaffrine (19%). Le département de Birkelane ferme la marche, avec seulement 6%. A noter que la superficie globale de la région est estimée à 11 181 Km^2 dont 251 850 ha de forets classées

Les surfaces plantées ont largement augmenté dans la région. A l'échelle régionale, 213,179 ha de plantations ont été concrétisées en 2019, contre 283,09 ha en 2020, soit une augmentation de 33%. Cette tendance haussière des plantations massives est consolidée surtout par la situation qui prévaut dans le département de Kaffrine. Ce dernier, à lui seul, compte plus de 63% des plantations massives de la région en 2020.

S'agissant des plantations linéaires, la région a enregistré une baisse de 71% entre 2019 et 2020. Cette baisse est induite par la situation onservée dans le département de Malem Hodar qui a connu une forte diminution de ses plantations linéaires entre 2019 et 2020. Une tendance haussière importante est notée sur les plantations conservatoires et de réhabilitation avec 19,12 ha en 2019 contre 6994,59 ha en 2020. Cette hausse est principalement portée par le département de Birkelane qui a connu un bond notoire en passant de 5 ha en 2019 à 4180,5 ha en 2020.

En outre, malgré sa fermeture à l'exploitation forestière, la région produit du bois de chauffe, du charbon de bois, et divers produits de cueillette comme le pain de singe. L'exploitation de la faune dans la région est favorisée par l'existence de zones d'intérêt cynégétique et de zones amodiées. La chasse se passe dans les zones d'intérets cynégétique et les zones amodiées. Ces zones disposent d'une avifaune très riche et variée composée de francolins, de pintades, d'outardes, de cailles, de pigeons etc. La faune terrestre, moins diversifiée est composée de lièvres, chacals, civettes, hyènes, lapins etc. La région possède un important potentiel faunique. Cependant, on note la disparution de certaines espèces ces dernières années.

Le charbon de bois occupe une place importante dans la production forestière au niveau de la région de Kaffrine. Cependant, sa production a connu une baisse de 50% entre 2019 et 2020.

Définitions :

- **Ressources forestières :** les ressources forestières sont les éléments qui proviennent des forêts et peuvent être utilisés pour satisfaire certains besoins humains. Elles peuvent être consommées directement (comme dans le cas des fruits) ou ils peuvent passer par un processus de production pour obtenir un dérivé, comme c'est le cas avec le bois.
- **Ressources fauniques :** les ressources fauniques sont divisées en quatre groupes : la grande faune, la petite faune, les animaux à fourrure et les oiseaux forestiers. La grande faune, ou gros gibier, est composée des grands mammifères chassés par l'homme ; la petite faune, ou petit gibier, se compose principalement des petits mammifères et des oiseaux.

En savoir plus :

- https://www.denv.gouv.sn/
- https://www.environnement.gouv.sn/direction-des-eaux-for%C3%AAts-chasse-et-de-la-conservation-des-sols-defccs

Tableaux et graphiques

Tableau III-3: Répartition des forêts classées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km²)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	**Superficie (ha)**	
Kaffrine	2716	5	51 850	19,09
Koungheul	4237	4	120 000	28,32
Birkelane	1422	1	8 100	5,69
Malem Hodar	3105.4	5	71 900	23,15
Région de Kaffrine	11 480, 4	15	251 850	21,2

Source : Inspection régionale des eaux et forêts de Kaffrine

Tableau III-4: Répartition des types de plantation par circonscription administrative

Type de plantation	Kaffrine		Koungheul		Birkilane		Malem Hodar		Région de Kaffrine	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Plantations massives (ha)	177.08	179.96	2.15	32.43	30.75	34	3.199	36.7	213.179	283.09
Plantations linéaires (km)	6.6	33.45	12.5	41	10.16	11.58	421.138	45.88	450.398	131.91
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	3.75	71.5	10.05	20.59	5	4180.5	0.32	2722	19.12	6994.59

Source : Inspection régionale des eaux et forêts de Kaffrine

III.3 Conditions climatiques

L'analyse des données pluviométriques de la région de Kaffrine fournies par l'ANACIM montre qu'en 2021, la hauteur maximale annuelle des pluies est de 690,2 mm. On note donc une diminution des précipations par rappport à l'année 2020 où elles étaient plus abondantes (769,9 mm en 2020, soit une baisse de 10%).

Une analyse de la pluviométrie dans la région par zones, en fonction des postes de l'ANACIM, révèle que les zones polarisées par les postes de Kaffrine, Koungheul et Birkelane recoivent respectivement le plus de précipitations (soit une hauteur annuelle maximale moyenne de 765.4 mm en 2021). Les précipitations sont moins importantes dans les zones polarisées par le poste de Malem Hodar(464.6mm en 2021). Ainsi, il faut noter que le cœur de la saison des pluies au niveau de la région se situe aux mois d'aout à septembre au cours desquels les hauteurs maximales moyennes de précipitations sont obtenues.

S'agissant du climat, les températures qui sévissent dans la région sont généralement élevées avec des variations parfois importantes au cours de la journée. Elles oscillent entre 17 et 44°C avec une moyenne de 30°C et une durée d'ensoleillement moyenne de 11 heures. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai. Quant à l'humidité, les minima oscillent entre 14% en avril et 68% en septembre. Alors que les maxima sont compris entre 50% en février et 98% en septembre . Les mois les plus humides vont de juillet à octobre. A l'opposé, les mois les moins humides sont de janvier à avril.

L'analyse de l'évolution mensuelles des températures entre 2020 et 2021 au niveau de la région montre, en moyenne une légère baisse des températures entre les années 2020 et 2021 (30.4°C en 2020 contre 29.9°C en 2021). Ainsi, à l'exception des mois de Juillet, Aout, Novembre et Décembre, il est noté une diminution de la température pour tous les autres mois en 2021 comparé à l'année 2020. Les mois les plus chauds sont Mars, Avril et Mai où les pics de chaleurs sont notés au niveau de la région (température pouvant aller jusqu'à 44°C). A l'inverse les mois les plus humides sont Janvier,Décembre et Février.

Par ailleurs, il est noté également la circulation de deux (02) vents dans la région de Kaffrine : l'alizé continental, un vent de l'Est qui souffle généralement de février à mai ; la mousson, vent du Sud-ouest dont l'arrivée annonce le début de l'hivernâge.

Définitions :

- **Température minimale :** la température minimale est la plus basse observée au cours d'une journée de 24 heures, plus exactement entre 18 heures U.T.C. la veille et 18 heures le jour même. Elle se produit le plus souvent vers le lever du jour ou dans l'heure qui suit**.**
- **Température maximale :** la température maximale est la plus élevée observée au cours de la journée, plus exactement entre 6 heures U.T.C. et le lendemain 6 heures. Elle se produit le plus souvent en cours d'après-midi**.**

En savoir plus :

- https://www.climatsetvoyâges.com/climat/senegal/kaolack#janvier
- https://alertes-meteo.com/vague_de_froid/mini_maxi.htm

Tableaux et graphiques

Tableau III-5: Évolution de la pluviométrie par poste de 2016 à 2021 (mm)

Postes	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Kaffrine	674.1	561.8	683.9	662.2	843.8	789.8
Koungheul	671.6	554.0	569.7	581.9	826.8	782.6
Birkelane	739.6	526.7	630.9	597.9	738.0	723.8
Malem Hoddar	495.5	527.3	534.3	511.4	670.9	464.6
Région	**670.2**	**542.5**	**604.7**	**588.4**	**769.9**	**690.2**

Source *: ANACIM, Kaolack, 2021*

Tableau III-6: Évolution mensuelle des températures de 2020 à 2021 (En °C)

Mois	2020			2021		
	Mini moy	Maxi moy	Moyenne	Mini moy	Maxi moy	Moyenne
Janvier	17.0	37.7	27.3	16.7	38.6	27.6
Février	19.9	44.5	32.2	19.3	29.2	24.2
Mars	20.8	41.7	31.2	20.9	41.5	31.2
Avril	24.7	43.0	33.8	23.2	43.7	33.4
Mai	24.9	42.7	33.8	24.2	41.9	33.0
Juin	25.6	39.0	32.3	25.6	38.3	31.9
Juillet	24.8	34.5	29.6	25.5	36.5	31.0
Août	24.6	33.6	29.1	22.1	37.8	29.9
Septembre	23.8	34.3	29.0	23.7	33.9	28.8
Octobre	24.6	36.0	30.3	24.1	35.3	29.7
Novembre	20.1	38.2	29.1	21.4	38.4	29.9
Décembre	17.2	38.7	27.9	19.1	38.7	28.9
Moyenne	22.3	38.6	30.4	22.1	37.8	29.9

Source *: ANACIM, Kaolack, 2021*

Graphique III-1: Évolution mensuelle des températures de 2020 à 2021 (En °C)

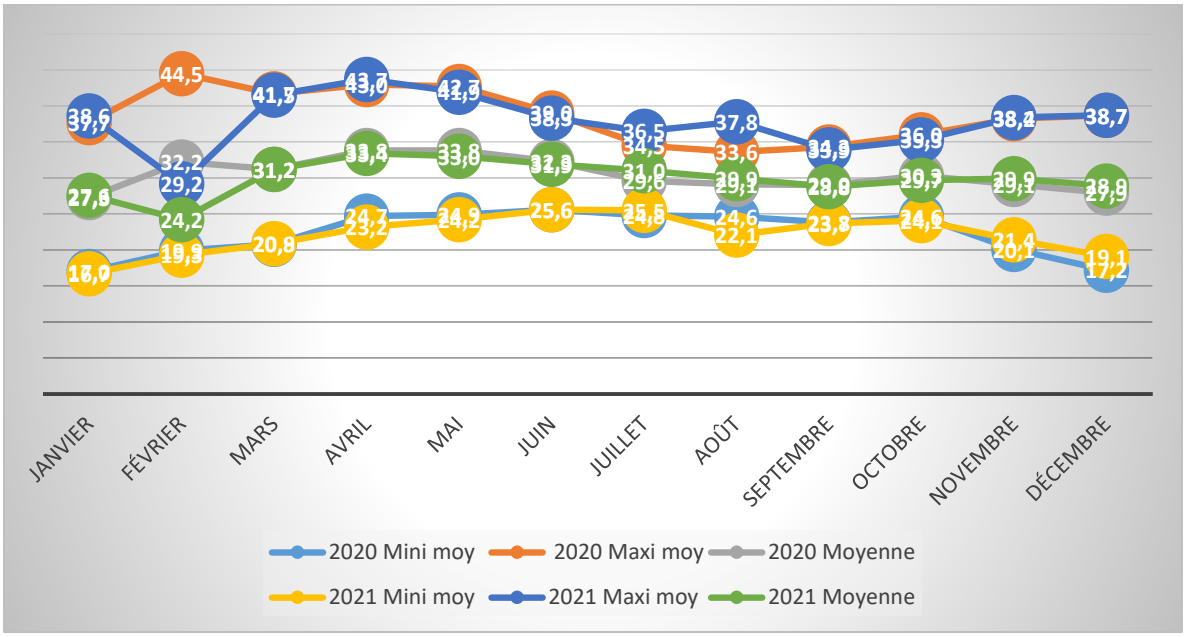

Source *: ANACIMA, Kaolack, 2021*

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL

CHAPITRE IV : EMPLOI

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHÔMAGE

Chapitre IV : EMPLOI

IV.1 Population en âge de travailler

L'analyse du tableau de la répartition de la population en âge de travailler dans la région de kaffrine et selon les caractéristiques sociodémographique montre une domination du milieu rural sur le milieu urbain. En effet, plus de huit (08) individus sur dix (10) soit 82,6%, en âge de travailler résident en milieu rural contre 17,4% pour le milieu urbain. Les femmes sont les plus représentées dans cette population car constituant plus de la moitié de la population en âge de travailler (51%).

Une analyse faite selon la tranche d'âge montre une domination des jeunes. En effet, les individus ayant moins de 35 ans sont les plus représentés (soit 63,4% de la population en âge de travailler). Les individus des tranches d'âge 36-45 ans et 46 ans et plus représententent respectivement 17,4% et 19,2% de cette population. Cette situation montre que la région de Kaffrine est caractérisée par une population jeune.

En outre, la majeure partie de la population en âge de travailler dans la région de kaffrine dispose d'un niveau d'étude faible. En effet, 86% de cette population n'a aucun niveau d'instruction (dans l'éducation formelle) et 6% seulement a un niveau Préscolaire/Primaire. Les individus de cette population qui ont le niveau secondaire représentent 9% et seulement 0,6% a un niveau supérieur.

Définitions :

- **La population en âge de travailler** : comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis pour pouvoir participer à l'activité de production économique telle que définie par le Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Dans le cas du Sénégal, cette population est constituée d'individus âgés de 15 ans ou plus, tous sexes confondus

En savoir plus :

- Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, ENES 2021

Tableau IV-1: Répartition de la population en âge de travailler selon les caractéristiques sociodémographiques

Milieu de résidence	Pourcentage (%)
Urbain	17,4
Rural	82,6
Total	**100**
Sexe	
Masculin	49,1
Féminin	50,9
Total	**100**
Groupe d'Âge	
[15-24ans]	29,6
[25-35ans]	33,8
[36-45ans]	17,4
[46 ans et plus [	19,2
Total	**100**
Niveau d'instruction	
Aucun niveau	85,7
Préscolaire/Primaire	5,1
Secondaire	8,6
Supérieur	0,6
Total	**100**

Source : ANSD, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2021

IV.2 Population en emploi rémunéré

La population en emploi est constituée des employeurs et travailleurs pour compte propre ainsi que des salariés. En 2021, le taux d'emploi dans la région est estimé à 45,3% dépassant ainsi la moyenne nationale qui se situe à 43,2%. Des disparités de ce taux sont notées, en fonction du sexe et du milieu de résidence. En effet, selon le sexe, il est noté plus d'hommes (59,5%) en emplois que de femmes(31,5%). Et selon le milieu de résidence, le milieu rural occupe la part la plus importante (46%) contre 40,3% pour le milieu urbain.

La répartition de la population en emploi dans la région selon les différentes caractéristiques sociodémographiques indique des disparités importantes. La majeur partie de la population en emploi est repérée en milieu rural (85%), contre seulement 15% en milieu urbain. Un peu plus de six (06) personnes sur dix (10) en emploi soit (65%) sont de sexe masculin.

En outre, il est à noter que les jeunes (moins de 36 ans) ne sont pas très actifs malgré leur poids démographique important car représentant seulement 47% de cette population. Les individus des tranches d'âge 36-45ans et 46 ans et plus représentent respectivement 24% et 29% de la population en emploi.

On remarque également une faiblesse du niveau d'instruction de la population en âge de travailler.En effet, la majorité de cette population (92%) n'a aucun niveau d'instruction (dans l'éducation formelle). Seulement 3% a le niveau Préscolaire/Primaire, 4% de cette population a le niveau secondaire. La proportion de cette population ayant le niveau supérieur est très faible (0,4% seulement).

Une analyse de la population en emploi selon le statut occupé dans l'emploi montre une domination des indépendants agricoles (66%). Ils sont suivis par les indépendants non agricoles (26%) ensuite viennent les Salariés et les Apprentis/Stagiaires avec respectivement 5% et 2% de la population en emploi. Une très faible proportion des Patrons/Employeurs est notée(0,2% seulement).

Par ailleurs, selon le secteur d'activité, l'Agriculture occupe une place importante. Plus de la moitié des individus en emploi (68%) sont dans le secteur agricole. Le secteur du commerce et Réparation abrite 22% de cette population, ensuite vient le secteur de l'Industrie qui absorbe 5,4% de la population en emploi. Le secteur des Services est le moins représenté avec 4,8%.

Définitions :

- **La population en emploi :** elle comprend toutes les personnes participant à la production de biens et de services en contrepartie d'une rémunération (bénéfice ou salaire), ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence (les sept derniers jours qui précédent le jour de l'interview), et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail.
- **Le taux d'emploi :** il mesure la part des personnes en emploi, c'est-à-dire ayant un emploi rémunéré, parmi les personnes en âge de travailler. Il constitue une mesure de l'utilisation de la main-d'œuvre disponible dans l'économie pour la production de biens et services au sens de la comptabilité nationale.

En savoir plus :

- Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, ENES 2021

Tableau IV-2: Répartition de la population de la région de Kaffrine en emploi selon les caractéristiques sociodémographiques

Milieu de résidence		Sexe	
Urbain	15,4	Masculin	64,8
Rural	84,6	Féminin	35,2
Total	**100**	**Total**	**100**
Groupe d'Âge		**Niveau d'instruction**	
[15-24ans]	11,9	Aucun niveau	92,2
[25-35ans]	34,9	Préscolaire/Primaire	3,5
[36-45ans]	24,4	Secondaire	3,9
[46 ans et plus[	28,9	Supérieur	0,4
Total	**100**	**Total**	**100**
Statut emploi		**Secteur d'Activités**	
Salariés	5,5	Agriculture	67,7
Apprentis/Stagiaires	1,9	Industrie	5,4
Patrons/Employeurs	0,2	Commerce et Réparation	22,1
Indépendant non agricole	26,3	Services	4,8
indépendant agricole	66,1	**Total**	**100**
Aide familiaux	0		
Total	**100**		

Source : ANSD, ENES 2021

Graphique IV-1: Taux d'emploi selon le sexe et le milieu de résidence en 2021

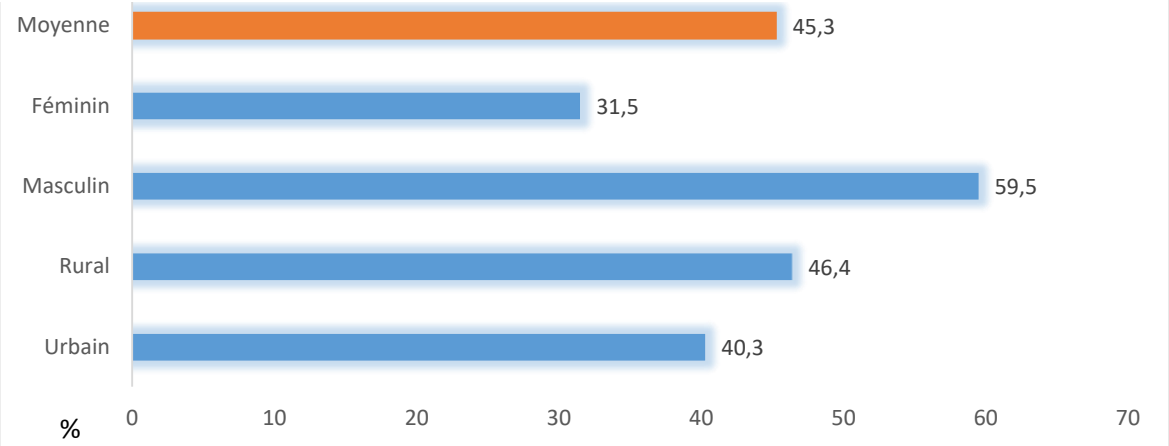

Source : ANSD, ENES 2021

IV.3 Etablissements ouverts, conflits et contrats de travail

La région de Kaffrine fait partie des régions ayant le plus faible volume des déclarations d'établissements (1,73%) avec les régions de Kolda (1,58%), Sédhiou (1,18%), Matam (1,04%) et Kédougou (0,15%) d'après le rapport annuel sur les statistiques du travail (édition 2021). Le nombre d'établissements ouverts dans la région de Kaffrine est comptabilisé par l'Inspection régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) en 2020 (32 unités) sont enregistré en 2021 (25 unités), soit une baisse de(07) unites . Ainsi, la région de Kaffrine concentre 1,62% des établissements ouverts en 2021 sur l'étendue du territoire national et 1,83% des emplois générés

Sur ces établissements ouvert, aucun etablissement est fermé en 2020, par contre un (1) etablissement en 2021. Par ailleurs, ces établissements ouverts ont permis la création d'emplois aussi bien que ceux fermés ont occasionné de pertes d'emplois. En 2020, les 32 établissements ouverts dans la région ont contribué à générer 246 emplois, soit en moyenne 7,69% emplois par établissement alors qu'en 2021, les 29 établissements ouverts ont contribué à générer 150 emplois correspondant environ à une moyenne de 5,17 emplois par établissement ouvert. D'un autre coté, près de 3 des emplois créés en 2020 ont été perdus par la suite . Ce pourcentage égalise près de la moitié de celui enregistré en 2021. Dans la région de Kaffrine, on note une nombre un peu elevé de conflits individuels déclarés à l'IRTSS en 2021, comparé à l'année 2020. En effet, le nombre de conflits individuels notés dans le cadre du travail en 2021 (16 unités) ne depassent pas celle des conflits de travail en 2020 soit (24 unites) , une baisse relative de 8 points de pourcentage. Concernant les conflits collectifs, aucun, dans le cadre du travail, n'a été déclaré à l'IRTSS en 2020 mais aussi en 2021.

Aux termes des dispositions du Code du Travail et de ses textes d'application,tout travailleur embauché doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services de l'inspection du travail. Le nombre de travailleurs immatriculés en 2020 (404) soit 3,80% baisse de 108 unités par rapport à celui noté en 2021, (296) soit un pourcentage relative de 2,47%. Une analyse des contrats de travail enregistré par l'IRTSS en 2021 révèle que la région de Kaffrine a contribué seulement à hauteur de 1,55% au nombre total de contrats de travail enregistré au Sénégal en 2021, soit à peu près au même niveau que les régions de sedhiou (0,44%) et Fatick (1,26%) qui sont toutes de loin derrière Dakar qui occupe 62,64% des contrats enregistrés (Rapport annuel DSTE, 2021). Prés de sept contrats enregistrés soit 838 de l'ensemble des contrats. Sur les Contrats à Durée Déterminée (CDD), répartis entre les hommes (63%) et les femmes (14%). Les Contrats à Durée indéterminée enregistrés auprès de l'IRTSS chez les hommes (12%) et (9%) chez les femmes.

Définitions :

- **Immatriculation à la sécurité sociale**: l'immatriculation est obligatoire pour chaque travailleur salarié qui dispose d'un numéro de Sécurité sociale, élément indispensable pour permettre à l'entreprise de procéder aux déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles. Concrètement, la Sécurité sociale attribue à chaque personne un numéro unique, individuel qui permettra l'identification de la personne dans les différents organismes.

En savoir plus :

- https://www.editions-tissot.fr/guide/definition/immatriculation-a-la-securite-sociale
- https://www.dgtss.gouv.sn/
- https://dgtss.gouv.sn/sites/default/files/rapport_annuel_statistiques_du_travail_2021.pdf

Tableau IV-3: Situation des établissements ouverts/fermés et des emplois générés/perdus dans la région en 2020 et 2021

Année	Indicateurs	Nombre	Indicateurs	Nombre
2020	Nombre d'établissements ouverts	32	Nombre d'emplois générés	246
	Nombre d'établissements fermés	0	Nombre d'emplois perdus	0
2021	Nombre d'établissements ouverts	29	Nombre d'emplois générés	150
	Nombre d'établissements fermés	1	Nombre d'emplois perdus	3

Source : Inspection régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de Kaffrine, 2021

Tableau IV-4: Situation des conflits et de l'immatriculation des travailleurs dans la région en 2020 et 2021

Année	Types de conflits	Région
2020	Conflit Individuel	24
	conflit collectif	0
2021	conflit individuel	31
	conflit collectif	0
2020	Nombre de travailleurs immatriculés en 2020	404
2021	Nombre de travailleurs immatriculés en 2021	296

Source : Inspection régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de Kaffrine, 2021

Tableau IV-5: Répartition des contrats de travail enregistré par l'IRTSS de Kaffrine en 2021

	CDD		CDI		Stâge		Saisonnier		Ensemble
Sexe	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre	533	120	99	76	4	6	0	0	838
Pourcentage	63%	14%	12%	9%	0%	1%	0%	0%	100%

Source : DSTE, 2021

Chapitre V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

V.1 Travail familial

Les aides familiaux, par définition, sont des personnes non salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans l'emploi. Ainsi, les aides familiaux sont une composante très importante de la main d'œuvre. En 2021, ils représentent 25,5% de la main d'œuvre de la région.

Ces aides familiaux sont plus présents dans la main d'œuvre rurale (26% contre 24% pour la main d'œuvre urbaine). Cette situation est conforme à la répartition spatiale des aides familiaux car la quasi-totalité réside en milieu rural (86%). Seulement 14% des aides viennent du milieu rural. En outre, on remarque plus d'aides familiaux dans la main d'œuvre féminine (34%) que masculine (18%).

La plupart des aides familiaux sont des femmes (64% contre 36% chez les hommes). L'analyse de la répartition des aides familiaux selon la tranche d'âge montre une domination des jeunes (moins de 36 ans). En effet, les moins de 36 ans constituent la majorité des aides familiaux(soit 77%) et plus l'âge augmente moins on trouve d'aide familial (16% chez les 36-45 ans et 7% chez les 46 ans et plus).

Une analyse des aides familiaux selon le niveau d'instruction montre une faiblesse du niveau d'instruction car la plupart (89%) des aides familiaux de la région n'ont aucun niveau d'instruction. Seulement 3% ont un niveau Préscolaire/Primaire et 6% ont le niveau secondaire. Une très petite proportion (1%) des aides familiaux a le niveau d'étude supérieur.

Par ailleurs, l'Agriculture absorbe la quasi-totalité des aides familiaux de la région de Kaffrine (soit 96%). Ce secteur est aussi le secteur d'activité qui emploie le plus dans la région. Il est suivi par les secteurs des services et du Commerce et Répartitions, avec respectivement 1,7% et 1,6% des aides familiaux évoluant dans ces secteurs.

Définitions :

- **Les aides familiaux** : sont par définition des personnes non salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'emploi.
- **Travailleur familial :** Personnes qui occupent un «emploi indépendant» dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais qui ne peuvent pas être considérées comme associés, parce que leur degré d'engagement dans l'exploitation de l'établissement, en termes de temps de travail ou d'autres facteurs à déterminer selon les conditions nationales, n'est pas comparable à celui du dirigeant de l'établissement.

En savoir plus :

- https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf
- http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/travailleur-familial-collaborant-lentreprise-familiale
- OIT 1993 - Résolution concernant la Classification internationale d'après la situation dans la profession.

Tableau V-1: Part des aides familiaux et de leur répartition selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Part des aides familiaux	Répartition des aides familiaux
Urbain	23,6%	13,6%
Rural	25,9%	86,4%
Total	25,5%	100,0%
Masculin	17,8%	36,0%
Féminin	33,7%	64,0%

Source : ANSD, ENES 2021

Tableau V-2: Répartition des aides familiaux selon le Groupe d'âge, le niveau d'instruction et le secteur d'activité

Groupes d'âge	
[15-24ans]	39,3%
[25-35ans]	37,7%
[36-45ans]	15,8%
[46 ans et plus [	7,2%
Total	**100,0%**
Aucun niveau	89,5%
Préscolaire/Primaire	3,2%
Secondaire	6,2%
Supérieur	1,0%
Total	**100,0%**
Agriculture	96,3%
Industrie	0,3%
Commerce et Réparation	1,6%
Services	1,7%
Total	**100,00%**

Source : ANSD, ENES 2021

V.2 Chômage

Le taux de chômage dans la région de Kaffrine est estimé à 15,4%, inférieur au taux national qui se situe à 24% en 2021, d'après les résultats de l'Enquete Nationale sur l'Emploi au Sénégal de 2021. Ce taux est plus élevé en milieu rural (15% contre 14% en milieu urbain). L'analyse du taux de chômage selon le sexe révèle une grande disparité entre les hommes et les femmes. En effet, le taux est presque trois fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes (soit 23% chez les femmes contre 8% seulement chez les hommes).

En outre, la majorité des chomeurs vivent en milieu rural (soit 86%) et seulement 14% résident dans le milieu urbain. Le chômage est plus observé chez les femmes car plus de sept (07) femmes sur dix (10) sont chomeurs. On note seulement 26% de chomeurs de sexe masculin.

Une analyse du chômage en fonction de la tranche d'âge montre que les jeunes (moins de 36 ans) sont les plus vulnérables. En effet, 72% des jeunes sont en chômage avec une proportion plus importante chez les 25-35 ans qui représentent 46% des chomeurs que chez les 15-24 ans (avec 26%). Les individus des tranches d'âge 36-45 ans et 46 ans et plus sont les moins touchés avec respectivement 15% et 13%.

La grande majorité des chomeurs n'ont aucun niveau d'instruction (soit 91%). Seulement 5% ont le niveau Préscolaire/Primaire et 4% des chomeurs ont un niveau secondaire. On note une petite proportion de chomeurs ayant un niveau supérieur (0,1% seulement).

Définitions :

- **Personne au chômage** : les chômeurs comprennent, au sens du Bureau international du Travail (BIT), toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et à la recherche d'un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte**.** Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 10 ans ou plus. Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. À cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et prises ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays.
- **Population active :** les chômeurs et les personnes occupées constituent la population active. Les personnes occupées sont celles qui exercent un emploi ou qui exploitent une entreprise.
- **Taux de chômage :** Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

En savoir plus :

- https://www.ilo.org/
- https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf

Graphique V-1: Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence

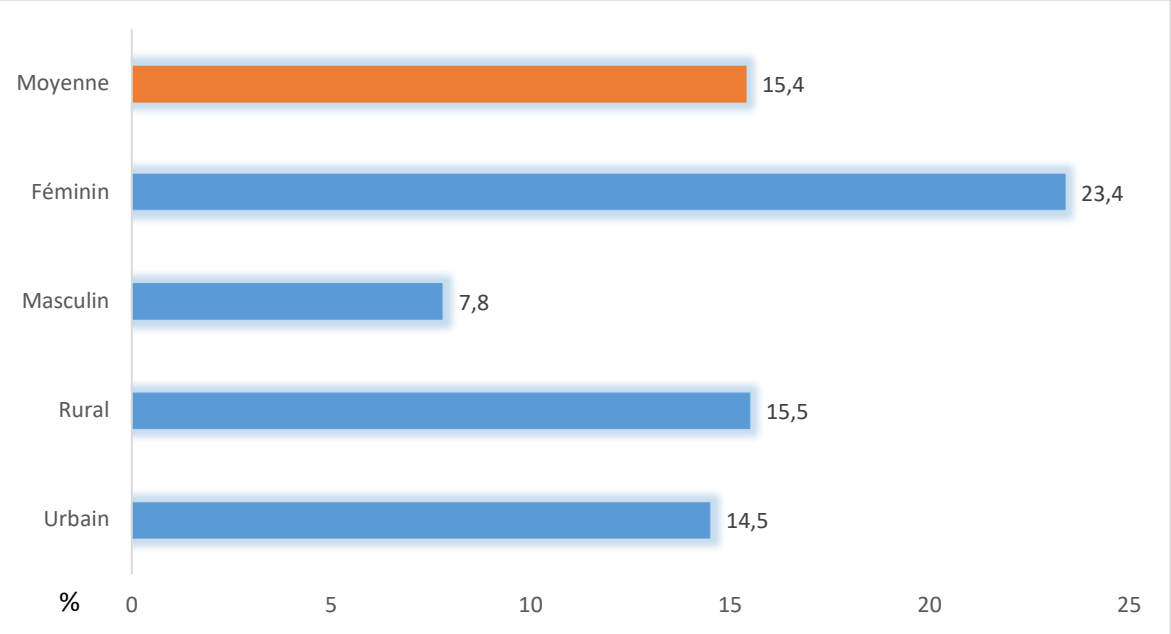

Source : ANSD, ENES 2021

Tableau V-3: Répartition des chômeurs par tranches d'âge, milieu de résidence, sexe et niveau d'instruction

Milieu de résidence	
Urbain	13,8%
Rural	86,2%
Total	**100,0%**
Masculin	26,3%
Féminin	73,7%
Total	**100,0%**
[15-24ans]	25,9%
[25-35ans]	45,8%
[36-45ans]	15,4%
[46 ans et plus [	12,9%
Total	**100,00%**
Aucun niveau	91,2%
Préscolaire/Primaire	5,1%
Secondaire	3,6%
Supérieur	0,1%
Total	**100,00%**

Source : ANSD, ENES 2021

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENÂGES

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

CHAPITRE VIII: POPULATION VULNERABLES

Chapitre VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

VI.1 Logement équipement des ménages

On distingue principalement cinq types de logement dans la région de Kaffrine à savoir les « appartements dans un immeuble », les « maisons à étages », les « maisons basses », les « baraques » et les « cases ». La maison basse constitue le type de logement le plus fréquent dans la région de Kaffrine. En effet, la moitié des ménages de Kaffrine (50%) loge dans une maison basse. Le deuxième type de logement le plus fréquent est la case, avec 47,3% des ménages détenant ce type de logement. Les types de logement « appartement dans un immeuble » et « baraque » sont faiblement représentés avec respectivement 0,15% et 0,41% des ménages détenant ces types de logement dans la région. Il est à noter également que seulement 2% des ménages de la région occupent une maison à étage.

Concernant les équipements des ménages installés dans la construction des logements, les résultats de l'EHCVM 2018/2019 indiquent une faible disponibilité des équipements au niveau des logements. En effet, les ventilateurs incrustés au plafond sont disponibles dans les logements de 7,8% des ménages (au Sénégal). Les climatiseurs/split faisant partie du logement et les chauffe-eaux sont présents dans moins de 1% des logements : 0,9% des ménages ont des logements ayant des climatiseurs /splits et 0,4% disposent de chauffe-eaux dans leur logement.

L'analyse du logement à Kaffrine selon le statut d'occupation montre que près de 8 ménages Kaffrinois sur 10 (soit 86,1%) sont propriétaires de leur logement. Parmi ces ménages, 26,8% sont des propriétaires avec titre et 59,3% sont propriétaires sans titre. Il existe également des ménages copropriétaire de logement (4,8%) : dont 0,8% de copropriétaire avec titre et 3,9% de copropriétaires sans titre dans la région. Les ménages locataires représentent 4,8%. Il est à noter que certains ménages sont logés gratuitement (4,2%), soit par leur employeur (0,6%), soit par des parents ou amis (3,6%).

Définitions :

- **Titre de propriété :** le titre de propriété est un document administratif qui atteste la propriété d'un bien, que celui-ci ait été acheté, transmis par donation, par héritage ou à la suite d'un partage.
- **Propriétaire avec titre :** propriétaire disposant d'un titre de propriété du type de loge qu'il occupe
- **Propriétaire sans titre :** propriétaire ne disposant pas d'un titre de propriété

En savoir plus :

- ANSD, rapport EHCVM 2018/2019

Tableau VI-1: Répartition des ménages de la région de Kaffrine selon le type du logement occupé (%)

Type de logement	Appartement dans un immeuble	Maisons à étage	Maison basse	Baraque	Case	Autres	Total
Kaffrine	0,15	2,05	49,76	0,41	47,3	0,33	100

Source : ANSD, EHVM 2018

Tableau VI-2: Répartition des ménages de la région de Kaffrine selon le statut d'occupation du logement

Statut d'occupation	Propriétaire avec titre ou acte de propriété	Propriétaire sans titre ou acte de propriété	Copropriétaire avec titre ou acte	Copropriétaire sans titre ni acte	Locataire	Logé par l'employeur	Logé gratuitement (parents, amis)	Autre	Total
Kaffrine	26,78	59,33	0,87	3,95	4,84	0,59	3,64	0	100

Source : ANSD, EHCVM 2018

VI.2 Accès à Internet

Le taux d'accés à l'internet, mesuré dans l'EHCVM 2018/2019 à travers les modes et/ou lieux de connexion (téléphone, clé internet, au bureau etc.), demeure faible dans la région de Kaffrine. En effet, moins du tiers des indivdus agés de 12 ans et plus ont accés à ce service (29,1% contre 31,7% au niveau national). On note des disparités énormes entre les régions du Sénégal. A Dakar ,le taux d'accés à l'internet s'éleve à prés de 50% . Ce Taux est estimé à 30,4% à Ziguinchor et à 29,1% à Thiés. A Diourbel et Saint-Louis environ un quart des individus de 12 ans et plus ont la possibilité d'utiliser internet. Les régions, où il est noté les taux d'accès les plus faibles sont Kédougou (10,0%), Kolda (13,0%) et Kaffrine (13,2%).

Définitions :

- Le taux d'accès Internet : dans le cadre de l'EHCVM, c'est **le pourcentage d'individus âgés e 12 ans et plus déclarant disposer d'un accès Internet**. Dans presque tous les cas cet accès s'effectue depuis un ordinateur, par liaison téléphonique, ADSL ou câble haut débit.

En savoir plus :

- Rapport, EHCVM 2018/2019

Graphique VI-1: Taux d'accès à l'internet selon la région

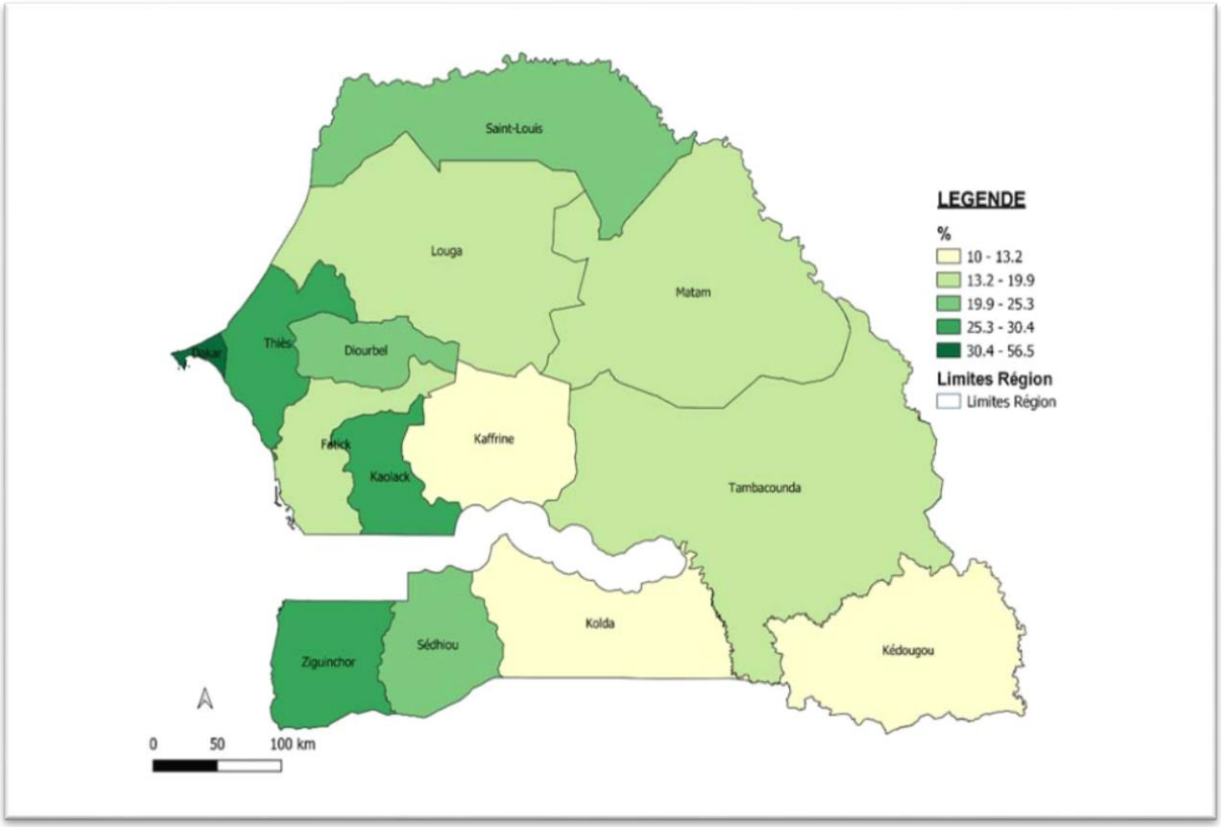

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

Chapitre VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

VII.1 Eau

Dans la région de Kaffrine, seules les communes de Kaffrine et Koungheul sont branchées sur le réseau de la SENEAU. Le reste est assuré par la DRHR (Division Régionale de l'Hydraulique Rurale) qui approvisonne les autres localités en eau. Elle est aidée par les Brigades de Puits et Forages qui sont au nombre de quatre (04) dans la région.

Entre les années 2019 et 2020, la SENEAU a vu son nombre d'abonnés augmenté dans les deux (02) zones couvertes à savoir Kaffrine et Koungheul. Estimé à 5 766 abonnés en 2019, le nombre d'abonnés passe à 6 307 en 2020, soit une variation de 9,4%. Cette situation est observée chez presque tous les types d'abonnés à l'exeption des abonnements de type « Affaires » qui ont connu une baisse de 9,6%. Par ailleurs, le nombre d'abonnés de type « Privé » a augmenté de 8,5% en 2020, tandis que celui de type « Officiel » fortement augmenté de 64,5%.

En outre, le taux d'accès global à l'eau potable de la région de Kaffrine est de 92%. Concernant cet accès à l'eau, des disparités sont notées entre les quatre (04) départements de la région. L'accès à l'eau est plus élevée dans les départements de Birkelane et Kaffrine, avec 99,9% et 98,8% respectivement. Le département de Malem Hodar a le plus faible taux d'accès à l'eau (81,9%).

S'agissant de l'eau de boisson, d'après les résultats de l'EHCVM 2018/2019, le robinet constitue le principal mode d'approvisonnement en eau de boisson des ménages kaffrinois (70,2%). L'eau de puit est la seconde source d'accès à l'eau de boisson des ménages avec une proportion de 5,1%. Dans la zone rurale, 59,4% des ménages l'utilisent comme source principale d'eau de boisson tandis que dans la zone urbaine, elle ne représente que 2,3%.

Définitions :

- **Eau potable :** Selon l'OMS, l'eau potable est une eau ayant des caractéristiques microbiennes, chimiques et physiques qui répondent aux directives de l'OMS ou aux normes nationales relatives à la qualité de l'eau de boisson. L'eau potable est une eau que l'on peut boire ou utiliser à des fins domestiques et industrielles sans risque pour la santé.

En savoir plus :

- Division régionale de l'hydraulique de Kaffrine
- ANSD, rapport EHCVM 2018/2019

Tableau VII-1: Répartition des ouvrages hydrauliques de la région

Départements	Forâges		Potences	Châteaux d'eau	En cours	En perspectives
	F	NF				
Birkelane	21	00	20	20	**PUDC** : Château d'eau du forâge de Mabo	**PUDC** : Réalisation de système complet (01)
Kaffrine	50	00	44	40	RAS	**PUDC** : Réalisation du château d'eau de Diockoul Mbelbouck
Koungheul	85	01	75	62	**PUDC** : Château d'eau du forâge de Lour Escale	**PUMA** : Réalisation de système complet (01) ;
Malèm Hodar	46	00	45	43	**PUDC** : Château d'eau du forâge de Ndiobène Samba Lamo ;	**PEAMIR** : Réalisation de château d'eau et réseau ; **PUDC** : Réalisation de système complet
Région	**202**	**01**	**184**	**165**		

Source : Division Régionale de l'Hydraulique rurale de Kaffrine, 2021

Tableau VII-2: Répartition des ménages de Kaffrine selon la source d'accès à l'eau de boisson au niveau régional et par milieu de résidence

Source d'accès à l'eau de boisson	Robinet dans le logem	Robin et dans la cour /	Robinet du voisin	Borne fontaine/Robine	Puits ouvert dans la	Puits ouvert ailleurs	Puits couvert dans la	Puits couvert ailleur	Forage ailleurs	Eau en bouteille	Vendeur ambulant
Kaffrine	46,19	15,74	8,34	23,36	0,25	4,13	0,13	0,61	0,78	0,12	0,36
Urbain	64,75	8,23	2,33	19,68	1,16	0,55	0,61	0	0,5	0,53	1,66
Rural	41,01	17,83	10,01	24,38	0	5,13	0	0,78	0,86	0	0

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

Tableau VII-3: Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nombre abonnés	Cons. (en m^3)	Nombre abonnés	Cons. (en m^3)	Nombre abonnés	Cons. (en m^3)	Nombre abonnés	Cons. (en m^3)
Département de Kaffrine	**2019**	82	84137	92	87795	3394	593730	3568	765662
	2020	75	86744	89	87020	3653	669897	3817	843661
	Variation %	-8,54	3,10	-3,26	-0,88	7,63	12,83	6,98	10,19
Département de Koungheul	**2019**	54	25806	46	31147	2098	379301	2198	436254
	2020	48	28114	47	40403	2304	421610	2399	490127
	Variation %	-11,11	8,94	2,17	29,72	9,82	11,15	9,14	12,35
Région	**2019**	136	109943	138	118942	5492	973031	5766	1201916
	2020	123	114858	227	127423	5957	1091507	6307	1333788
	Variation %	-9,56	4,47	64,49	7,13	8,47	12,17	9,38	10,97

Source : SENEAU Kaolack

VII.2 Assainissement

On entend par aissainissement, la mise en disposition d'installations et de services ayant comme objectif l'élimination sans risque de l'urine et des matières fécales. L'assainissement désigne aussi le maintien de bonnes conditions d'hygiène, grace à des services qui assurent l'enlèvement des ordures et l' évacuation des eaux usées.

La région de Kaffrine est marquée par l'absence de système d'assainissement urbain. En déhors de l'existence des réseaux de drainâge des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, il n'existe aucun système d'assainissement dans la région. En plus, ces réseaux de drainâge précités sont peu fonctionnels en raison d'un manque d'entretien.

Dans la zone rurale, ces réseaux n'existent pas malgré le boom démographique qui entraine des besoins encore plus importants. Par ailleurs, aucune commune ne dispose d'un Plan Directeur d'Assainissement (PDA).

Cependant, la région de Kaffrine dispose d'un service déconcentré de l'Etat qui se charge du domaine de l'assainissement. Le Service Régional d'Assainissement (SRA) est chargé de coordonner, superviser et mettre en œuvre les projets et programmes de l'Etat au niveau régional, dans le domaine de l'assainissement.

En outre, d'autres intervenants techniques sont répérés dans la région en plus des services de l'Etat. Ces intervenants font des réalisations dans le domaine de l'assainissement à travers certains programmes tels que PEPAM BA et PEPAM BAD.

D'autres partenaires au développement comme l'Union Européenne (UE) ont mis en place le PASAK (Programme d'Amélioration du Service public d'Assainissement de la commune de Koungheul). Ce dernier se donne comme objectif , de réduire durablement les nuisances et pollutions, qui sont dues à la mauvaise gestion des ordures ménagères et de la défécation à l'air libre, par la sensibilisation, le renforcement des capacités et des moyens des acteurs.

Concernant les ménages avec latrines familiales améliorées, le nombre de ménages disposant de latrines familiales améliorées en 2020 tournait à 700. Ce qui est très insuffisant par rapport à la forte demande exprimée en milieu rural. Aujourd'hui, la prise en charge de la question de l'assainissement dans la région de Kaffrine doit être inscrite en pole position dans l'ordre des priorités.

Définitions :

- **Assainissement** : il désigne l'ensemble des actions de collecte, de traitement et d'évacuation des déchets liquides et solides.

En savoir plus :

- Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal – République du Sénégal (eau-assainissement.gouv.sn)

Tableau VII-4: Situation des ménages avec latrines familiales améliorées

Départements	Nombre de réalisations de latrines familiales améliorées			
	2020	2021	Taux	Cible 2022
Kaffrine	110	ND	ND	ND
Koungheul	50	ND	ND	ND
Birkelane	440	ND	ND	ND
Malèm Hodar	100	ND	ND	ND
Région	700	ND	ND	ND

Source : Service Régional de l'Assainissement, 2021

VII.3 Sources d'énergie des ménages

Les résultats de l'EHCVM 2018/2019 révèlent que l'électricité est le mode d'éclairage le plus répandu au niveau national. Il est utilisé par 63,8% des ménages dont 59,4% sont branchés au réseau électrique et 4,4% à un générateur. La lampe à pile apparaît comme le deuxième mode d'éclairage avec 22,6% des ménages qui l'utilisent et la plaque solaire (10,5%) se situe en troisième position. La Paraffine/Bois/Planche (0,5%) et la lampe à pétrole (0,4%) sont des sources d'énergie qui sont faiblement utilisées. Au regard du milieu de résidence, la lampe à pile est la première source d'éclairage des ménages ruraux (43,3%) et l'électricité la seconde source (32,6% dont 29,7% qui sont branchés au réseau et 1,9% à un générateur). La plaque solaire est utilisée en milieu rural par 20,8% des ménages. La lampe à pétrole est peu utilisée (0,7%) de même que la paraffine/bois/planche (0,7%). Dans le milieu urbain, 97,2% des ménages qui sont au niveau de Dakar, ont accès à l'électricité dont 87,3% branchés au réseau et 9,9% à un générateur. La même tendance est observée pour les ménages localisés dans les autres centres urbains du pays où le niveau d'accès à l'électricité a atteint 85,8%, dont 83,1% de ménages branchés au réseau et 2,7% disposent d'un générateur.

Par ailleurs, les principaux combustibles utilisées par les ménages de la région de Kaffrine pour la cuisson sont le bois, le charbon de bois et le Gaz butane. En effet, plus de six ménages sur dix (69%), soit deux fois le niveau national (32%), utilisent le bois ramassé et 19% des ménages font recours au bois achété (contre une moyenne nationale de 12%). Les proportions de ménage utilisant le charbon de bois et le gaz butane s'élevent respectivement à 7,6% et 3,3% En outre, une faible proportion des ménages (1,2%) utilise les déchets d'animaux pour la cuisson. Il est à noter que l'électricité et le pétrole/huile ne sont pas utilisés par les ménages de la région de Kaffrine pour la cuisson.

Définitions :

- **Combustible :** un combustible est un gaz, un liquide ou un solide qui peut brûler en présence d'air ou d'oxygène

En savoir plus :

- Rapport EHCVM 2018/2019

Tableau VII-5: Indicateur d'accès à l'électricité par milieu de résidence au Sénégal

Milieu de résidence	Electricité réseau	Electricité (générateur)	Lampe à pétrole	Lampe à pile	Paraffine/Bois/ Planche	Plaque solaire	Autre	Total
Dakar urbain	87.3	9.9	0.0	1.1	0.2	0.2	1.3	100
Autre urbain	83.1	2.7	0.2	8.7	0.8	2.9	1.7	100
Rural	29.7	1.9	0.7	43.3	0.7	20.8	2.9	100
Total	59.4	4.4	0.4	22.6	0.5	10.5	2.1	100

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

Tableau VII-6: Répartition des ménages de Kaffrine selon le type de combustible utilisé pour la cuisson

Type de combustibles	Bois ramassé	Bois acheté	Charbon de bois	Gaz	Electricité	Petrole/huile	Déchets d'animaux	Autre	Total
Kaffrine	69,04	18,95	7,61	3,33	0	0	1,17	1,07	100

Source : ANSD, EHCVM 2018/2019

Chapitre VIII : POPULATION VULNERABLE

VIII.1 Situation des enfants (0-14 ans)

Dans l'ensemble, on note une amélioration des indicateurs du programme d'enseignement préscolaire et élémentaire dans la région en 2021. Excepté le taux d'achèvement du primaire qui a connu une diminution de 1,7% en 2021 (32,2% en 2020 contre 30,5% en 2021) tous les autres indicateurs ont enregistré une bonne performance en 2021. Le taux de redoublement s'est bonifié en 2021 en chutant de 0,1% en 2021(1,9% en 2020 contre 1,8% en 2021).

Le taux d'abandon et de promotion ont connu des avancés positives respectives de -2,1% et 2,2% en 2021. Les réalisations des TBA des petite, moyenne et grande sections de 2021 sont dans l'ensemble supérieures à celles de 2020. Les valeurs passent respectivement de 5,6 à 6,6, de 5,0 à 5,9, et de 5,3 à 6,8%. Soient donc des écarts par rapport à 2020 de l'ordre de 1,0, 0,9 et 1,5.

Cette situation peut s'expliquer dans une certaine mesure par l'élargissement de la carte préscolaire avec la création de CPE et l'amélioration des cadres d'accueil qui sont devenus plus attrayants. Toutefois, il faut noter que même si des performances positives ont été réalisées en moyenne et en grande section, en petite section une légère baisse a été notée surtout au niveau des filles.

Concernant le taux de réussite au CFEE, il a connu une amélioration plus importante/ En effet, le taux de réussite au CFEE est passé de 65,1% à 76,5% durant la période de 2021, soit une hausse de 11,4%. Cette situation pourrait s'expliquer par la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des maitres et des candidats au CFEE avec la systématisation du camp de révision avec l'appui de l'UNICEF.

Par ailleurs, en 2021, l'effectif des enfants pris en charge dans les centres d'éducation spécialisée s'élève à 196 dont 119 garçons et 77 filles contre 30 enfants en 2020, soit un surplus de 166 enfants au cours de l'année 2021. En termes d'accueil,il faut noter que le département de Kaffrine accueille à lui seul presque la quasi-totalité de l'effectif(79,59% de l'effectif total).

En outre, le nombre d'enfant en conflit avec la loi en 2021 est estimé à 17 enfants dont tous des garcons. Les enfants en dangers quant à eux sont au nombre de 179 dont 56,9% de garcons et 43,1% de filles.

Définitions :

- **Vulnérabilité :** l'expression « vulnérable » vient du latin « *vulnérabilis, de vulnerare* » qui signifie blesser. Il fait référence aussi au talon d'Achille : le point de faiblesse, la potentialité d'être blessé. Le sens de l'adjectif « vulnérable » a connu quelques évolutions au fil temps. Dans tous les domaines de recherche : médecine, psychologie, économie, géographie des risques, il est devenu le qualificatif d'une situation négative en relation à l'ensemble d'un groupe social ou d'une société. Autrement dit, La vulnérabilité traduit une situation de faiblesse à partir de laquelle l'intégrité d'un être est ou risque d'être affectée, diminuée, altérée.
-

En savoir plus :

- AEMO de Kaffrine

Tableau VIII-1: Quelques indicateurs du programme d'enseignement préscolaire et élémentaire de la région de Kaffrine

Indicateurs	Année 2020	Année 2021
Le taux de redoublement (%)	1.9	1.8
Le taux d'abandon (%)	17.6	15.5
Le taux de promotion (%)	80.6	82.8
Le taux d'achèvement (%)	32.2	30.5
Le taux de réussite au CFEE (%)	65.1	76.5
Taux brut d'accès en petite section total (%)	5.6	6.6
Taux brut d'accès en moyenne section total (%)	5.0	5.9
Taux brut d'accès en grande section total (%)	5.3	6.8
Taux brut de préscolarisation global (%)	5.3	7.9

Source : I.A, Kaffrine 2021

Tableau VIII-2: Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
		G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
Dépt. De Kaffrine	**Année 2021**	6	0	6	90	60	150	96	60	156
	Année 2022	6	0	6	64	74	138	74	70	144
Dépt. de Malem Hodar	**Année 2021**	0	0	0	4	0	4	4	0	4
	Année 2022	0	0	0	3	0	3	3	0	3
Dépt. de Mbirkelane	**Année 2021**	2	0	2	4	3	7	6	3	9
	Année 2022	2	0	2	2	1	3	4	1	5
Dépt. de Koungheul	**Année 2021**	9	0	9	2	4	6	11	4	15
	Année 2022	11	0	11	2	3	5	13	3	16
Région de Kaffrine	**Année 2021**	17	0	17	102	77	179	119	77	196
	Année 2022	19	0	19	71	77	148	90	77	167
	Variation %	-10,52 %	0	-10,52 %	43,66 %	0	20,94 %	32,22 %	0	17,36 %

Source : AEMO, Kaffrine 2022

VIII.2 Situation des femmes

L'échantillon des enquêtes EDS concernant les actes de violence était composé des femmes de la tranche d'âge 15-49 ans. Les séries de questions qui leur ont été adressées pour mesurer ce phénomène ont permis de mettre en évidence qu'en 2019, dans le Centre du pays composé des régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine, la prévalence des violences physiques subies par les femmes depuis l'âge de 15 ans était estimée à 16%, soit une baisse de quatre points par rapport à 2018 (20%). Comparée à la grande région du Centre, la prévalence de cette forme de violence notée dans la région du Sud est quasiment le double (30%) et celle notée dans la zone nord est très faible (5,8%). La prévalence de femmes victimes de violence sexuelle (4,3%) est plus importante dans la région Centre qui occupe aussi la deuxième position en termes de violence émotionnelle (12%) après la région Sud (13%). Pour toutes les formes de violences réunies (physiques, sexuelle ou émotionnelle), la région centre à laquelle appartient Kaffrine occupe la deuxième position avec une prévalence de 18,7% après la région Sud (26,6%). On note une baisse des violences sur toutes les formes entre 2018 et 2019 dans toutes les grandes régions. Si nous nous intéréresons à l'année 2017, la région de Kaffrine occupait la huitième position en termes de violence subie par les femmes depuis l'âge de 15 ans (30,7%). Cependant, elle occupait la deuxième position en termes violence sexuelle infligée aux femmes (3,4%) derrière la région de Sédhiou (3.2%) et disposait aussi de l'une des prévalences de violence émotionnelle perpétrée par le mari/conjoint les plus faible(3,4%) contrairement aux régions de Fatick (15,7%), Saint Louis (16,5%) et Kolda (25,7%) dans lesquelles on avait noté les valeurs les plus élevées.

Des projets réalisés par l'APROFES de Kaolack à Kaffrine sur les VBG ont permi d'appréhender l'évolution des violences psychiques, physiques et économiques infligées aux femmes dans la région entre 2020 et 2021. Pour ce faire, l'APROFES a réalisé 325 consultations relatives aux violences en 2020 contre 284 en 2021. Il découle des résultats des consultations que toutes ces formes de violences précitées ont évolué positivement dans la région entre 2020 et 2021. En effet, les violences psychiques infligées aux femmes sont passées de 58,8% en 2020 à 98,6% en 2021. Celles physiques, situées à 19,1% en 2020, sont passées à 29,2% en 2021.

Définitions :

- **Violence sexuelle :** Pourcentage de femmes ayant subi des actes de violence sexuelle (commis par un conjoint ou par quelqu'un d'autre) à un certain moment de leur vie ou dans les douze derniers mois. Échantillon : Femmes de 15-49 ans.
- **Actes de violence physique commis par quelqu'un :** Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence physique (commis par un conjoint ou quelqu'un d'autre) depuis l'âge de 15 ans et dans les douze derniers mois. Échantillon : Femmes de 15-49 ans.
-

En savoir plus :

- Rapport EDS 2017, 2019
- APROFES Kaolack, 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau VIII-3: prévalence et typologies des VBG en 2020 et 2021 enregistrées à l'APPROFES de Kaolack à Kaffrine

Types de violence	Année	Oui (%)	Non (%)
Violence psychique	2021	98.6	1.1%
	2020	58.8	41.2
Violence physique	2021	29.2	67.6
	2020	19.1	80.9
Violence économique	2021	68.3	30.6
	2020	34.8	65.2

Source : APPROFES, Kaolack, 2021

Tableau VIII-4: Évolution des violences physiques, sexuelles et émotionnelles infligées aux femmes âgées de 15-49 ans

Enquête	Caractéristiques	Victimes de violence physique depuis l'âge de 15 ans	Femmes ayant été victimes de violence sexuelle	Violence de nature émotionnelle perpétrée par leur mari/conjoint	Violence de nature sexuelle perpétrée par leur mari/conjoint	Violence de nature physique ou sexuelle ou émotionnelle perpétrée par leur mari/conjoint
2019 DHS	**Total 15-49**	**17**	**3,4**	**9,9**	**3,9**	**16,9**
2019 DHS	Ouest	17,2	3	9,1	3,6	15,6
2019 DHS	Centre (>2010)	16	4,3	12	4,5	18,7
2019 DHS	Nord (>2010)	5,8	3,5	4,5	4,3	6,7
2019 DHS	Sud (>2010)	30	2,5	13,1	3	26,6
2018 DHS	**Total 15-49**	**21,9**	**6,5**	**10,1**	**5,2**	**21,5**
2018 DHS	Ouest	19,5	6,9	10,3	7,4	20,9
2018 DHS	Centre (>2010)	20,2	8,8	9,2	4,4	19,9
2018 DHS	Nord (>2010)	13,9	1,5	7	1,1	10,5
2018 DHS	Sud (>2010)	40,1	5,8	15,2	5,6	38,1
2017 DHS	**Total 15-49**	**26,5**	**8,4**	**13,3**	**7,4**	**24,1**
2017 DHS	Dakar	22,7	9,8	13,9	9,7	21,5
2017 DHS	Thiès	30,5	11,4	12,5	11,6	26,5
2017 DHS	Diourbel	17,3	5,7	13,3	3,7	16,9
2017 DHS	..Kaffrine	30,7	3,4	13,2	3,4	28,7
2017 DHS	..Kaolack (2010)	25,5	8,8	8,6	7,7	22,2
2017 DHS	Louga	13	7	8,8	7,1	16
2017 DHS	Fatick	42	13,4	15,7	7,9	30,4
2017 DHS	Ziguinchor	32,7	8,1	8,9	1,3	25,3
2017 DHS	..Sédhiou	43,5	3,2	15,2	1,3	41,7
2017 DHS	..Kolda (2010)	33,4	8,7	25,7	8	37,1
2017 DHS	Matam	29,1	5,6	15,1	4,5	18,9
2017 DHS	Saint Louis	24,9	5,6	16,5	5,9	20,8
2017 DHS	..Kédougou	41,8	5,1	8,4	5,8	30,1
2017 DHS	..Tambacounda (2010)	35,5	7,9	6,2	10,1	32,3

***Source** : EDS Sénégal, DHS Programme, 2020*

VIII.3 Sécurité alimentaire

Concernant la Sécurité alimentaire, l'indicateur sur la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave qui est collecté, donne la prévalence à l'insécurité alimentaire modérée ou grave des populations. Il est obtenu grâce à l'estimation de la population effectuée pendant l'analyse du cadre harmonisé. Il consiste à répartir les populations d'une zone analysée par niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aigüe (les niveaux : phase Minimale, Sous pression, Crise, Urgence, Catastrophe /Famine). L'indicateur « Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave » est le rapport des populations qui sont en phase sous pression à pire sur la population totale analysée de la région de Kaffrine. Ainsi, pour la région, 197 133 personnes, environ 25,2% de la population totale, étaient enregistrées en 2020 en phase sous pression ou pire contre 132 204 personnes (16.9% de la population Totale) en 2021. C'est une nette amélioration qui est notée et imputable en partie à la sortie de crise et la reprise des activités économiques. Cependant, une analyse de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée par département révèle que le département de Birkelane est le plus touché en 2021 meme si cette prévalence a connu une baisse de 50% entre les années 2020 et 2021(10% en 2020 et 5% en 2021). Pour le département de Kaffrine, environ 6% de la population totale étaient enregistrées en 2020 en situation d'insécurité alimentaire modérée. Mais en 2021, ce taux a considérablement baissé pour passer à 1%.

Il y a lieu de préciser que les ménages en de pareille situation utilisent différentes stratégies d'adaptation qui à termes les induisent dans un cercle de pauvreté chronique, On retrouve entre autres : la vente de plus d'animaux que d'habitude sur une base durable, la réduction des dépenses de santé et/ou d'éducation, la vente des biens productifs ou actifs du ménage, l'emprunt etc.

Définitions :

- **Sécurité alimentaire :** selon la définition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies, une personne est en situation de « sécurité alimentaire » lorsqu'elle a la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.
- **Insécurité alimentaire aiguë :** selon le cadre de classification de la sécurité alimentaire, l'insécurité alimentaire aiguë présente cinq phases à savoir la phase 1 (minimale), la phase 2 (stress), la phase 3 (crise), la phase 4 (urgence) et la phase 5 (famine). On parle de phase 1 (minimale) lorsque les ménages parviennent à combler leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies atypiques ou non viables d'accès à l'alimentation et au revenu. On parle de phase 2 (stress), lorsque les ménages ont une consommation alimentaire minimale adéquate. Toutefois, ils ne peuvent se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans recourir à des stratégies d'adaptation de stress. Pour les autres phases, se référer aux sources énumérées ci-dessous.

En savoir plus :

- https://www.oecd.org/fr/agriculture/sujets/securite-alimentaire/
- https://www.secnsa.sn/
- https://fews.net/fr/sectors-topics/approach/integrated-phase-classification
- http://www.ipcinfo.org/

Tableau VIII-5: Prévalence des populations en insécurité alimentaire aigüe par département en 2020 et 2021, session des cadres harmonisés 2020 ET 2021 (Période courante)

Départements	2020 (%)	2021 (%)
BIRKELANE	10%	5%
KAFFRINE	6%	1%
KOUNGHEUL	5%	1%
MALEM HODAR	2%	2%

Source : BRSA, Kaffrine

Graphique VIII-1: situation alimentaire des départements de la région de Kaffrine en Mars 2021 (Période courante)

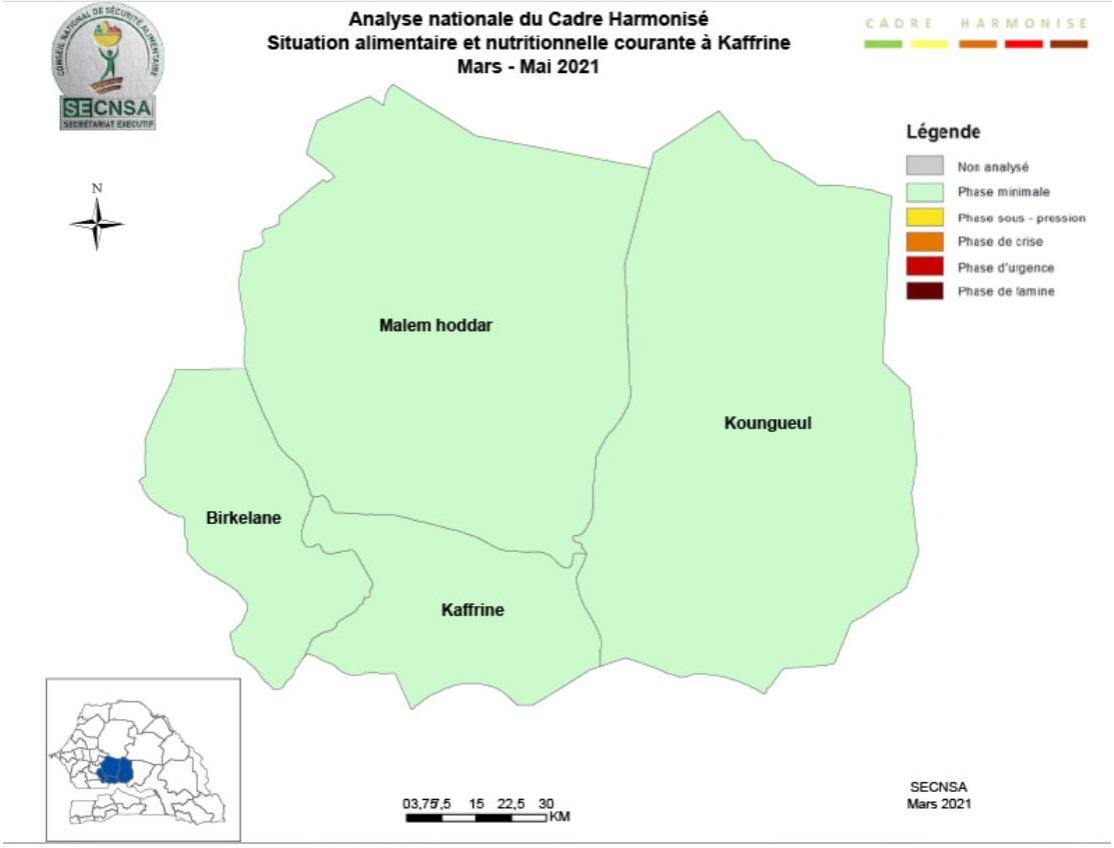

Source : Bureau Régional de la Sécurité Alimentaire de Kaffrine, 2021

SECTION D. SERVICES SOCIAUX

CHAPITRE IX : ASSISTANCE SOCIALE

CHAPITRE X : JUSTICE

CHAPITRE XI : SANTE

CHAPITRE XII : ÉDUCATION

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

Chapitre IX : ASSISTANCE SOCIALE

IX.1 Assistances sociales et secours aux victimes

Le Service régional et les autres services départementaux de l'action sociale sont chargés de mettre en œuvre au niveau départemental et régional la politique de l'Etat en matière d'action sociale. A ce titre, ils sont chargés, entre autres, de promouvoir l'insertion socio-sanitaire et économique des groupes sociaux défavorisés ,de veiller à la promotion et à la protection des personnes.

La région de Kaffrine comptait, en 2019, 14 358 ménages bénéficiaires de bourse de sécurité familiale. Au cours de l'année 2020, 29 ménages doublons ont été identifiés et soustraits de la base de données. Ce qui a ramené le nombre à 14 329 ménages.

Avec un taux de paiement moyens de 97,9%, les ménages bénéficiaires de cette bourse se sont partagés la somme de 1 403 380 000 FCFA. Les ménages devaient etre dans le programme pour une durée de 5 ans, délai largement dépassé par les ménages des générations une et deux. Ainsi, la DGPSN devrait procéder à la rectification des ménages pour en sortir ceux qui ne sont plus dans le besoin et les remplacer par d'autres.

Plusieurs programmes sociaux ont été lancés dans la région de Kaffrine pour assister les ménages défavorisés. Parmi ces programmes, nous avons le projet « Yokk Koom Koom » qui vise à autonomiser les ménages. Le projet a été déroulé sous forme de projet pilote et devrait faire l'objet d'une extension après son évaluation pour booster l'autonomisation des ménages.

Concernant les secours aux victimes par les sapeurs-pompiers, les accidents ont été les principales motifs d'intervention en 2020. Au total, 162 interventions pour cause d'accident de la route ont été effectués par les sapeurs-pompiers en 2020.

Sur les 309 victimes d'accidents comptés, les sapeurs-pompiers ont pu sauver presque la totalité(296 victimes), seulement 13 victimes ont perdu la vie.

Les évènements se sont déroulés en partie sur la vioe publique au cours de l'année 2020 et il s'agit pour la plupart de piétons renversés par un véhicule automobile(14 cas), piétons renversés par un cyclomoteur(15 cas), dérapâge de véhicule automobile suivi heurt sur un arbre(20 cas), de chute à partir d'un véhicule hippomobile en mouvement(30 cas) etc.

Définitions :

- **Bourse de sécurité sociale :** La bourse de sécurité sociale est un programme social mis en place par l'Etat du Sénégal pour lutter contre l'extrême pauvreté et soutenir les familles vulnérables.

En savoir plus :

- https://www.sapeurspompiers.gouv.sn/

Tableau IX-1: Réalisations des indicateurs d'assistance sociale entre 2019 et 2020

INDICATEURS	REALISATIONS		CIBLE	Ecart 2019-2020	Ecart cible-2020
	2019	2020	2020		
Nombre de ménages vulnérables enrôlés dans le programme CMU	17 595	42 145		24 550	42 145
Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires de bourses de sécurité familiale	113 897	138 716	161 558	24 819	-22 842
	14 358	14 329	14 358	-29	-29
Taux de couverture par les mutuelles de santé (des personnes non prises en charge par les systèmes formels de sécurité sociale)	39.75%	41.23%	75%	1,48%	40,48%
Nombre de bénéficiaires de la Carte d'Egalité de Chances	1167	1154	1886	-13	-732
Taux de couverture du risque maladie de la population	72%	73%	60%	1%	13%

Source : Service régional de l'Action Sociale

Tableau IX-2: Situation des accidents et des victimes

NATURE DES ACCIDENTS	Nombre d'interventions	Nombre de victimes	VICTIMES	
			Sauvées	Décédées
Accidents sur la voie publique	162	309	296	13
Chutes accidentelles à partir de maisons, d'échafauds	0	0	0	0
Accidents liés au sport et aux loisirs	0	0	0	0
Accident Divers	0	0	0	0
Total	162	309	296	13

Source : Brigade régionale des sapeurs-pompiers, 2020

IX.2 Programmes d'assistance sociale

L'assistance, à travers les différentes formes d'aides apportées aux couches vulnérables et les secours aux personnes à la suite d'un choc causé par l'homme ou la nature, joue un rôle important pour améliorer les conditions de vie de la population, soulager les personnes démunies ou secourir celles qui sont en danger.

Au niveau de la région de Kaffrine, le nombre de ménages inscrits au RNU est de 27 714 en 2020 et en 2021 répartis dans le département de Kaffrine (10 102), Koungheul (8180), Malem Hoddar (4661) et Bireklane (4771). En 2020, le nombre de ménages vulnérables enrolés dans la région de Kaffrine est de 14 329. Le département de Kaffrine enregistre 5641 ménages enrolés, suivi de Koungheul (4053),Malem hoddar (2443) et Birkelane (2192). Cette répartion tient compte de certains critères et du poids démographique des départements. Par ailleurs, il est noté une stagnation du nombre de ménages observés dans le RNU entre 2020 et 2021. Ce constat découle du fait que la mise à jour et le programme d'extension ne sont pas annuels.

A la suite de l'enrolemnt des ménages, la CMU procède au paiement des ménages bénificaires des bourses de sécurité. Au niveau de la région, sur les 14 329 ménages enrolés, 97,94% ont été payés en 2020 et 88,73% en 2021. Dans le département de Koungheul, sur les 4053 ménages enrolés en 2020, 96,50% ont été payés. Le pourcentage des ménages payés dans les départements de Kaffrine, Malem Hoddar et birkelane est respectivement de 98,37%, 98,44% et 98,95% en 2020. Pour l'année 2021, 87,56% des ménages enrôlés, sont payés dans le département de Kaffrine, 83,67% à Malem hoddar,96,94% à Birkelane et 88,97% à Koungheul.

Ce déficit de paiement durant cette période était dû aux innombrables ruptures de fonds au niveau des bureaux de Poste, imputable aux difficultés financières de cet opérateur de paiement. En 2020, le taux de paiement était meilleur comparativement à 2021 et chaque ménage avait perçu 4 trimestres soit 100 000 F l'année. Mais en 2021, 2 trimestres seulement ont été payés (soit un montant de 50 000 f par ménage durant l'année). Cependant, cette faiblesse des transferts du PNBSF en 2021 a été jugulée par le programme de transferts monétaires exceptionnels d'un montant de 80 000 F à chacun des 27 714 ménages du RNU.

Définitions :

- **Registre National Unique (RNU) :** le RNU est une base de données dynamique obtenue suivant un processus d'identification et de sélection de ménages en situation de pauvreté. Il permet d'ordonner ces ménages recensés selon des critères socioéconomiques. Pour son développement, le RNU s'est appuyé sur le processus et les instruments mis en place depuis 2013 pour la sélection des bénéficiaires du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF). Ce processus comprend 3 étapes : le ciblage géographique, le ciblage communautaire réalisé par les comités villageois et de quartier et les enquêtes auprès des ménages.

En savoir plus :

- Service régional de l'action sociale de Kaffrine

Tableau IX-3: Nombre de ménages inscrits dans le Registre national Unique dans la région de Kaffrine par département en 2020 et 2021

Circonscription administrative	2020	2021
Birkelane	4 771	4 771
Kaffrine	10 102	10 102
Koungheul	8 180	8 180
Malem Hodar	4 661	4 661
Région	**27 714**	**27 714**

Source : Coordination régionale de la DGPSN à Kaolack

Tableau IX-4: Répartition du nombre de ménages bénéficiaires de BSF payés en 2020 et 2021

Année	Indicateurs	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
2020	Nombre de ménage BSF	2 192	5 641	4 053	2 443	14 329
	Nombre de ménages BSF payés	2 169	5 549	3 911	2 405	14 034
	% de ménages BSF payés	98,95%	98,37%	96,50%	98,44%	97,94%
2021	Nombre de ménage BSF	2 192	5 641	4 053	2 443	14 329
	Nombre de ménage BSF payés	2 125	4 939	3 606	2 044	12 714
	% de ménages BSF payés	96,94%	87,56%	88,97%	83,67%	88,73%

Source : Coordination régionale de la DGPSN à Kaolack

Chapitre X : JUSTICE

X.1 Population pénale

La population carcérale s'élève à 84 détenus en 2021 contre 124 en 2020 soit une variation négative de 32 ,2%. Selon le sexe, les hommes dominent avec 90% de l'effectif global. En comparaison des deux années, l'effectif des détenus masculins a diminué de 37,3% et celui des femmes a connu un bond de 66,7%. L'analyse de la répartition des détenus selon le département où ils ont été arrêtés montre que 68 détenus ont été arrêtés dans le département de Kaffrine, soit un pourcentage de 81% en 2021. Il faut noter que les départements de Birkelane et Malem Hoddar n'ont connu aucune arrestation en 2021.

L'examen des différents types d'infractions met en lumière que les écroués pour coups et blessures volontaires pour recel sont plus nombreux dans la MAC avec 43 cas, ils sont suivis par les détenus pour vol et tentative de vol avec 25 cas et de 2 cas concernant le recel.

Les infractions sont plus nombreuses en 2020 ; un écart de 48 cas est observé soit une baisse de 43% en rapport avec l'année 2021. L'analyse des écroués selon leur tranche d'âge montre une dominance des jeunes dans le cercle carcéral. En effet, 63,85% des détenus ont entre 19 et 36 ans. Ce fait témoigne d'une recrudescence de la délinquance juvénile. La fourchette d'âge 37-46 ans est aussi représentative dans la population des écroués avec 23% de la population carcérale. Pour la classe d'âge, 47-56 son taux est inférieur à 10%.

Définitions :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou un détenu provisoire
- **Détenu provisoire :** c'est une personne placée sous mandat de dépôt et qui n'est pas encore jugée
- **Condamné :**personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine
- **Population carcérale :** elle comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans les établissements pénitentiaires ou sous *contrôle de l'administration pénitentiaire par l'intermédiaire du bracelet électronique à un moment précis de l'année. On prend comme référence le 31 décembre.*

En savoir plus :

- https://justice.sec.gouv.sn/
- Maison d'arrêt et de correction (MAC) de Kaffrine

Tableau X-1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative entre 2020 et 2021

Circonscription administrative	Année	Homme	Femme	Total
Département de Kaffrine	**2020**	94	06	100
	2021	58	10	68
	Variation %	-42,3	66,7	-32
Département de Koungheul	**2020**	24	0	24
	2021	16	0	16
	Variation %	-33,33	0	-33,33
Région de Kaffrine	**2020**	118	06	124
	2021	74	10	84
	Variation %	-37,3	66,7	-32.2

Source : MAC de Kaffrine, 2021

Tableau X-2: Répartition des détenus selon le sexe et le type d'infractions en 2020 et 2021

Nature des infractions	Année 2020			Année 2021			Variation en %		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Coups et blessures volontaires	30	04	34	38	05	43	26,6	25	26.4
Vol et tentative	74	0	74	25	0	25	-66,2	0	-66,2
Recel	7	0	7	02	0	02	-71,42	0	-71,42
Vagabondage, vérification d'identité	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Viol, enlèvement mineur	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	114	4	118	65	05	70	-42,9	25	-40,67

Source : MAC de Kaffrine, 2021

Graphique X-1: Répartition des détenus selon la tranche d'âge en 2021

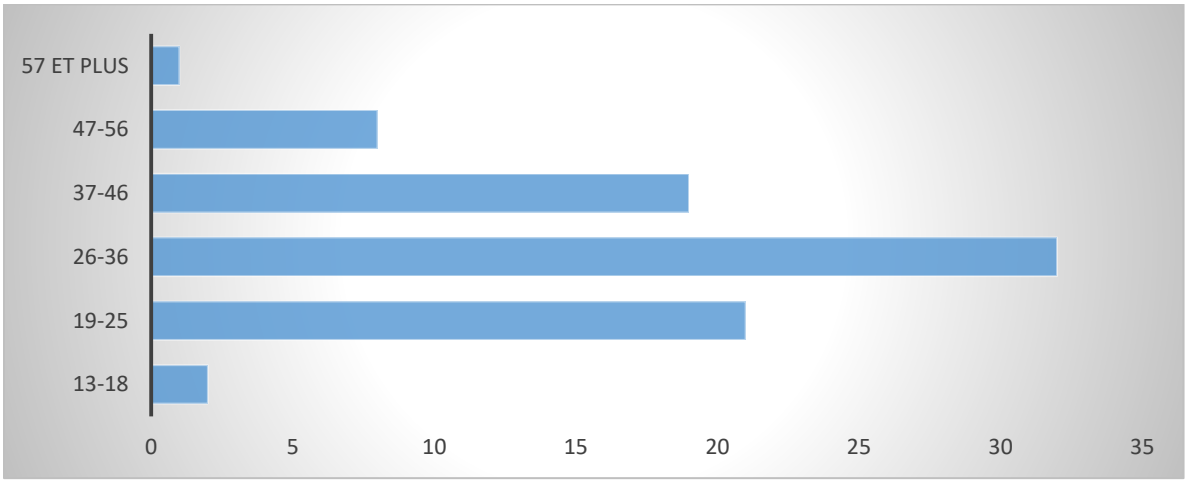

Source : MAC de Kaffrine, 2021

Chapitre XI : SANTE

XI.1 Personnels et équipements de santé

En 2020, la région de Kaffrine comptait 818 personnels de santé contre 691 en 2021. Les ASC-Matrone et les sage-femmes sont les plus représentés et constituent plus de 60% du personnel de santé présent dans la région en 2021. On dénombre au total 18 médecins généralistes et 20 médecins spécialistes dans la région en 2021.

En terme couverture en 2021, la région dispose de : un médecin pour 27 970 habitants,une sage-femme pour 1 888 femmes en âge de reproduction et un infirmier pour 6 689 habitants. Comparé à l'année 2020, une nette amélioration des indicateurs de santé est notée au niveau de la région de Kaffrine.Cependant, par rapport aux normes de l'OMS, toutes les couvertures ne sont pas respectées sauf celle de sage-femme oû le taux est nettement meilleur que celui préconisé par l'OMS.

Concernant les équipements de santé, la région de Kaffrine dispose de diverses infrastructures à caractère publique.Elles sont composées entre autre d'un hôpital, de 4 centres de santé, de 97 postes de santé et de 99 cases de santé durant l'année 2021.

Au total, la région de Kaffrine dispose de 201 structures de santé en 2021 contre 226 en 2020, soit une diminution de 25 unités. La région dispose également de structures sanitaires privées telles que des cabinets de généraliste, des officines de pharmacie et de clinique.

L'offre de soins est assurée principalement par le secteur public à côté duquel se développe timidement un secteur privé confessionnel et lucratif. En 2021, pour améliorer la couverture sanitaire, des actions de construction, de réhabilitation et d'équipements des formations sanitaires ont été mises en œuvre.

Nous notons ainsi une légère amélioration dans la couverture en postes de santé avec l'ouverture de 3 nouveaux postes dans les districts de Koungheul et de Birkelane amenant ainsi le taux de couverture à 1PS/7673 hbts.

La couverture en centres de santé se situe à 1/182237 hbts. La région dispose par ailleurs d'un centre de santé de type II dans le district de Koungheul.

Définitions :

- **Poste de santé :** Le poste de santé est une structure publique de santé qui offre des soins curatifs paramédicaux, des services promotionnels et préventifs

Centre de santé : les centres de Santé sont des structures sanitaires de proximité dispensant des soins de premier recours. Les centres de Santé élaborent un projet de santé. Ils mettent en places des actions d'éducation thérapeutique du patient, des actions de prévention et de santé publique.

En savoir plus :

- https://www.sante.gouv.sn/

Tableau XI-1: Situation du personnel de sante en 2020

Personnel de santé	Année **2020**	Année **2021**
Médecin généraliste	7	18
Médecin spécialiste	7	20
Pharmacien- Biologiste	1	0
Chirurgien- Dentiste	2	6
Tech. Sup. de santé	29	29
Sage-femme	118	148
Infirmier	65	173
Agent Hygiène	15	12
ASC-Matrone	496	269
Secrétaire	8	1
Chauffeur	70	15
Total	**818**	**691**

Source : région médicale de Kaffrine

Tableau XI-2: Situation des structures de santé en 2020 et 2021

Structures sanitaires	Année **2020**	Année **2021**
Hôpital	1	1
Centre de santé	4	4
Poste de santé	95	97
Maternité isolée	0	0
Case de santé	126	99
TOTAL	226	201

Source : région médicale de Kaffrine, 2021

XI.2 Résultats des programmes de santé

Une bonne santé reproductive est un état de bien-être total sur le plan physique, mental et social, relativement à tous les aspects du système reproductif d'où l'importance de bien suivre l'évolution des statistiques allant dans ce sens à savoir le taux de consultations prénatales, le taux d'achèvement en CPN4 et le taux d'accouchement dans les structures sanitaires.

Dans la région, le taux de consultations prénatales (CPN) est passé de 95% en 2020 à 74% en 2021, soit une baisse considérable de 21 points de pourcentage. Pour le taux d'achèvement en CPN4, il s'est établi à 65% en 2020 et à 68% en 2021, soit une hausse de 3 points de pourcentage. Concernant les accouchements dans les structures sanitaires, le taux a connu un recul de 16 points de pourcentage en 2021 pour s'établir à 59%. Des méthodes contraceptives ont été également adoptées par certaines femmes à un taux faible de 6% pour l'année 2021 contre 8% pour l'année 2020.

La vaccination occupe une place de choix dans la politique nationale de santé du Sénégal depuis l'adoption des soins de santé primaires avec l'intégration du programme élargi de vaccination (PEV) pour la prévention des maladies évitables par l'immunisation.

Ce programme cible un certain nombre d'antigène à savoir entre autres le BCG, PENTA 1, PENTA 2, PENTA 3, Rougeole, ECV et VAT2.

Des milliers d'enfants ont été vaccinés dans la région durant l'année 2021 grâce au PVE. Les résultats ont montré que le taux de couverture de l'ensemble des antigènes de 2021 (à l'exeption du BCG et du VAT2) est au dessus de l'objectif national de 90%. Les vaccinations contre le VAT2 et le BCG sont moins pratiquées avec respectivement des taux de 19% et 89% en 2021 dans la région.

Définitions :

- **Programmes de santé :** *C'est un ensemble organisé, cohérent et intégré d'activités et de services réalisés simultanément ou successivement avec les ressources nécessaires dans le but d'atteindre des objectifs déterminés en rapport avec des problèmes de santé précis et ce pour une population définie. Ce sont des programmes qui visent à assurer l'accès de l'ensemble de la population à un minimum de soins. On y retrouve les programmes de prise en charge intégrée de l'enfant, de lutte contre le paludisme, les IST-SIDA, la tuberculose, les infections respiratoires aigües, les programmes de promotion de la maternité sans risque etc.*
-

En savoir plus :

- https://www.sante.gouv.sn/
- Région médicale de Kaffrine

Tableau XI-3: Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2020 et 2021

Indicateurs	2020	2021
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	95%	74%
Taux d'achèvement en CPN4	65%	68%
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	75%	59%
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	8%	6%

Source : Région médicale de Kaffrine

Tableau XI-4: Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en 2021 et 2022

Antigènes	Année 2021	Année 2022	Objectifs
BCG	89%	69%	90%
PENTA 1	93%	72%	90%
PENTA 3	93%	74%	90%
Rougeole	98%	69%	90%
ECV	110%	73%	90
VPO 1	93%	72%	90%
VPO 3	93%	74%	90%
VAT2	19%	14%	90%

Source : Région médicale de Kaffrine

XI.3 Analyse financière du secteur de la santé

Le financement du secteur de la santé fait appel à beaucoup de donateurs en l'occurrence l'Etat les partenaires sociaux, les ONG et les collectivités territoriales etc.

Concernant les collectivités territoriales, la part de leur budget allouée à la santé est ventilée selon deux (02) rubriques à savoir les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement allouées à la santé. En 2021, le montant total du budget des collectivités territoriales alloué à la santé a connu une hausse importante de 17,3%, en passant de 901 232 838 FCFA en 2020 à 1 056 872 093 FCFA en 2021. Cette hausse est portée par la hausse remarquable de 30% des dépenses d'investissement de la santé en 2021.

En outre, l'examen des montants alloués pour le système de la santé par les collectivités territoriales dans la région montre une disparité selon les départements. Ceci montre notamment que les différents départements ne font pas tous face aux mêmes réalités dans le domaine sanitaire.

L'évolution des montants entre 2020 et 2021 montre des variations positives pour les trois département que sont Koungheul avec un bond de 12,2% Birkelane aussi a une hausse de 74,2% et Malem Hodar a enregistré une augmentation de 25,6%, seul le département de Kaffrine a connu une baisse dans l'allocation des montants pour le secteur de santé avec un taux à la baisse de 12,3%.

Définitions :

- **Le budget d'une collectivité territoriale :** se divise traditionnellement en une "section de fonctionnement", dédiée aux charges courantes, et une "section d'investissements", avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section. Les budgets locaux intègrent par ailleurs souvent, à l'intérieur de ces sections, des chapitres et des articles. La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont bien sûr les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général (la facture d'électricité de la mairie, par exemple), les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette. La section d'investissement, quant à elle, recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'"autofinancement" lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.
-

En savoir plus :

- https://www.gouvernement.fr/comment-fonctionne-le-budget-d-une-collectivite-territoriale
- https://www.sante.gouv.sn/sites/default/files/Compte%20de%20sant%C3%A9%202014-16-2.pdf
- Région médicale de Kaffrine

Tableau XI-5: Part du budget des collectivités territoriales allouée à la santé

Type e dépense	Année	Département Kaffrine	Département Birkelane	Département Koungheul	Département Malem hoddar	Région Kaffrine
Dépense de Fonctionnement	2020	196 147 596	74 760 212	122 468 323	122 139 454	515 515 585
	2021	182898635	106330297	123298814	142746162	555 273 908
	Variation (%)	-6,8	42,2	0,7	16,9	7,7
Dépense d'investissement	2020	157093011	97952751	65071491	65600000	385717253
	2021	126873307	194485169	87209809	93029900	501598185
	Variation (%)	-19,2	98,5	34,0	41,8	30,0
Total	2020	353 240 607	172 712 963	187 539 814	187 739 454	901 232 838
	2021	309 771 942	300 815 466	210 508 623	235 776 062	1 056 872 093
	Variation (%)	**-12,3**	**74,2**	**12,2**	**25,6**	**17,3**

Source : Trésor, Payeur Régional, Kaffrine 2021

Graphique XI-1: Evolution du budget des collectivités territoriales alloué à la santé par département

Source : Trésor, Payeur Régional, Kaffrine 2021

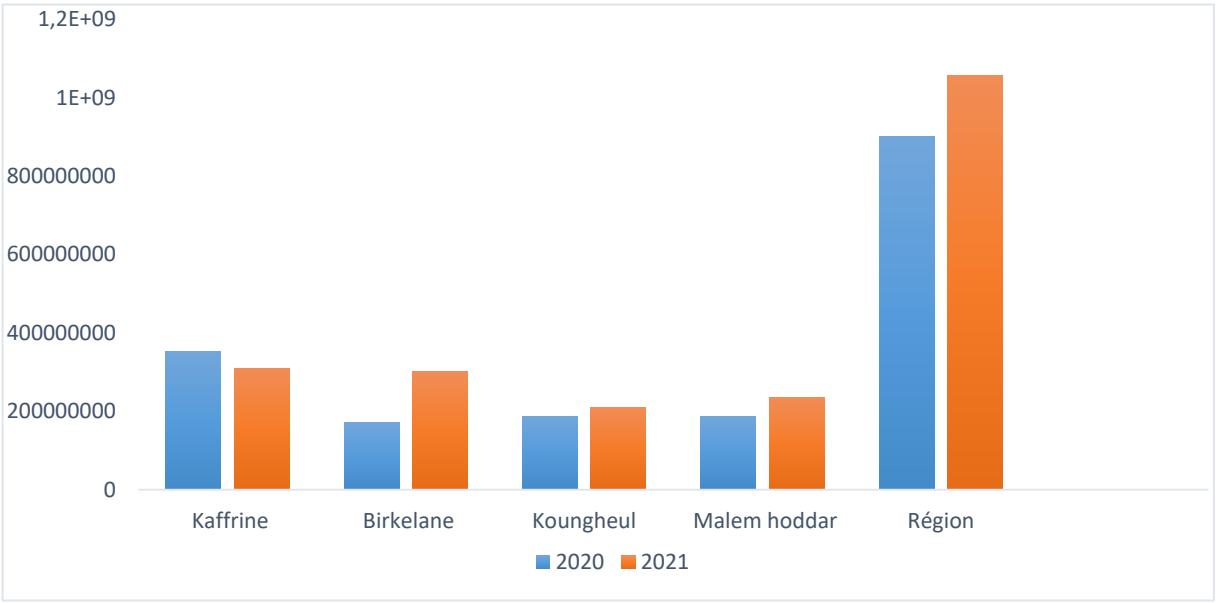

Chapitre XII : EDUCATION

XII.1 Préscolaire

L'éducation préscolaire accueille les enfants agés de 3 à 5 ans pour trois années scolaires (petite, moyenne et grande section). Cette population de la tranche d'âges 3 à 5 ans est communément appelée la demande potentielle d'éducation préscolaire. Elle s'élève à 74 499 dont 49,9% de filles dans la région en 2020. Au terme de la scolarisation préscolaire, ces enfants s'inscrivent directement au cours d'initiation(CI) de cycle élémentaire.

L'offre d'éducation est mesurée par le nombre de place disponibles pour satisfaire chaque enfant en termes de demande d'éducation et de formation selon le cycle donné. L'offre d'éducation du préscolaire est en partie constituée de structures de prise en charge de la petite enfance. Pour l'année 2020, le réseau compte 65 structures dont 46 cases des tout-petits, 9 classes préscolaires à l'élémentaires, 8 écoles maternelles et 2 garderies ou écoles communautaires.

Les départements de Kaffrine et de Birkelane concentrent plus de structures de prise en charge de la petite enfance avec respectivement 28 et 19 établissements d'accueil en 2020. Les départements de Malem Hodar et Koungheul sont moins lotis avec respectivement 12 et 6 structures de prise en charge de la petite enfance.

Pour les cases des tout-petits, ceux de Kaffrine et de Birkelane sont les plus équipés avec 16 structures chacune en 2020. On dénombre une case des tout-petits dans le privé localisée dans Koungheul. Le constat est le même pour les classes préparatoires à l'Elémentaire car les 9 établissements répertoriés dans la région sont localisés dans les départements de Kaffrine (7) et de Birkelane (2).

En ce qui concerne les écoles maternelles, l'académie de Kaffrine abrite 5 des 8 établissements répertoriés dans la région. Les garderies d'enfants sont présentes à Malem Hodar (2) uniquement. La scolarisation des enfants dans le préscolaire est mesurée par le taux brut de préscolarisation (TBPS). Cet indicateur permet d'appréhender le niveau de couverture de la préscolarisation. L'indicateur TBPS est estimé en faisant le rapport entre l'ensemble des enfants préscolarisés pour une année donnée sur la population préscolarisable de la tranche d'âges 3 à 5 ans.

En 2020, la région a enregistré un TBPS de 5,30 % contre 5,66 % en 2019, soit une baisse de 0,36 points. Les contreperformances de la région amorcées depuis 2015 sur cet indicateur ont été stoppées en 2018. En effet, le TBPS est passé de 5,30% en 2015 à 5,10% en 2016 avant de fléchir à 4,90% en 2017 pour après retrouver son niveau de 2015 en 2018 et enfin s'établir à 5,66% en 2019.

Cependant, on note des disparités dans l'évolution du TBPS entre les filles et les garçons. En effet, le TBPS des filles est resté supérieur à celui des garçons entre 2015 et 2019 et cela dans tous les départements. Cette situation s'explique en partie par l'indice de parité qui est largement supérieur à 1 et témoigne qu'il y a plus de filles que de garçons dans les structures de prise en charge de la petite enfance.

Définitions :

- **Le préscolaire** : est une sorte de pré-école, qui permet d'accueillir les enfants trop jeunes pour commencer l'école primaire c'est-à-dire enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Elle est parfaitement structurée et compte trois différents niveaux qui permettent aux enfants d'acquérir le savoir nécessaire pour leur première année de scolarisation. Il y a la petite section, la moyenne section et la grande section.

Tableaux et Graphiques

Tableau XII-1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Classe Préparatoire à l'Elémentaire	**Public**	2	7	0	0	9
	Privé	0	0	0	0	0
	Total	2	7	0	0	9
Case des Tout Petits	**Public**	16	16	4	9	45
	Privé	0	0	1	0	1
	Total	**16**	**16**	**5**	**9**	**46**
Ecole maternelle	**Public**	0	1	0	1	2
	Privé	1	4	1	0	6
	Total	**1**	**5**	**1**	**1**	**8**
Garderie d'enfants	**Public**	0	0	0	0	0
	Privé	0	0	0	**2**	**2**
	Total	0	0	0	2	2
Total	**Public**	18	24	4	10	56
	Privé	1	4	2	2	9
	Total	19	28	6	12	65

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Tableau XII-2: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Birkelane	**2018 / 2019**	6,95%	9,48%	8,23%	1,4
	2019 / 2020	6,6%	9,1%	7,9%	1,4
	Variation en %	-5,03	-4,01	-4,01	0
Kaffrine	**2018 / 2019**	5,72%	7,17%	6,45%	1,3
	2019 / 2020	5,7%	7,4%	6,6%	1,3
	Variation en %	-0,35	3,21	2,33	0
Koungheul	**2018 / 2019**	1,83%	2,65%	2,23%	1,4
	2019 / 2020	1,8%	3,2%	2,5%	1,8
	Variation en %	-1,64	20,75	12,11	28,57
Malem Hodar	**2018 / 2019**	6,65%	7,72%	7,18%	1,2
	2019 / 2020	5,0%	6,8%	5,9%	1,4
	Variation en %	-24,81	-11,92	-17,83	16,67
Région	**2018 / 2019**	4,95%	6,37%	5,66%	1,3
	2019 / 2020	4,3%	6,4%	5,3%	1,5
	Variation en %	-13,13	0,47	-6,36	15,38

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

XII.2 Elémentaire

L'élémentaire recoit les enfants agés de 6 à 11 ans. Cette population scolarisable au primaire(6-11 ans) constitue la demande potentielle d'éducation de l'élémentaire.

Les établissements d'enseignement élémentaire ont connu une nette augmentation en 2020 comparée à l'année 2019. Ils sont établis à 502 établissements en 2020 contre 492 en 2019. Ce bon relevé de 2020 résulte principalement de la création d'écoles publiques dans les départements de Malem Hodar et Koungheul. Entre l'année académique 2019/2020 et celle précédente, les établissements d'enseignement élémentaires publics sont passés de 94 à 98 à Malem Hodar et de 133 à 140 à Koungheul. Les établissements privés sont dénombrés à 8 dans la région et n'ont pas connu de nouvelles créations.

L'accès à l'enseignement élémentaire est d'abord apprécié en termes de maillâge territorial des établissements publics et privés. Ensuite, en termes d'environnement scolaire. Pour le maillâge des infrastructures, il s'agit de ressortir le nombre de localités situées dans un rayon de 3 Km d'une école élémentaire(taux de couverture géographique). La région de Kaffrine présente un bon maillâge en termes d'infrastructures dans l'élémentaire avec un taux de couverture de 82,4%.

La situation de la scolarisation à l'élémentaire se présente comme suit : le TBS est passé de 47,4% en 2020 à 45,2% en 2021, soit une baisse de 2,2 points. Ce score est inférieur à la cible de 2021 estimée à 48%. Cette situation pourrait s'expliquer par un faible maillage des infrastructures mais aussi par le nombre important d'écoles à cycle incomplet à l'élémentaire. L'ouverture de daaras modernes dans la région et leur prise en compte dans le calcul du TBS pourraient augmenter sensiblement ce taux.

Pour les performances au CFEE, une nette amélioration a été notée entre 2020 et 2021 avec un bon de 11,3 points (65,1% en 2020 et 76,4% en 2021) dépassant ainsi de loin la cible de 2021(71,5%). Ces performances peuvent s'expliquer entre autres par la priorité accordée à l'encadrement pédagogique, la tenue des camps de révision, l'organisation de journées pédagogiques pour la prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage.

Définitions :

- **École élémentaire :** l'école élémentaire accueille les élèves du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle II) – CP, CE1 et CE2 – et des deux premières années du cycle de consolidation (Cycle III) – CM1 et CM2.
- **Le taux brut de scolarisation** est le nombre total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Tableau XII-3: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	2018 / 2019			2019 / 2020			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Birkelane	99	1	100	99	1	100	0	0	0
Kaffrine	158	5	163	157	5	162	-0,63	0	-0,61
Koungheul	133	1	134	140	1	141	5,26	0	5,22
Malem Hodar	94	1	95	98	1	99	4,25	0	4,21
Région	**484**	**8**	**492**	**494**	**8**	**502**	2,07	0	2,03

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Tableau XII-4: Taux de couverture géographique d'une école primaire sur un rayon de 3 km selon le département

Départements	Taux de couverture géographique
Birkelane	93,9%
Kaffrine	92%
Koungheul	72,8%
Malem Hodar	77,4
Région	**82,4%**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, nos calculs

Tableau XII-5: Évolution des indicateurs de performance dans l'élémentaire entre 2020 et 2021

Indicateurs	Cible 2021	2020	2021
Taux brut de scolarisation à l'élémentaire (TBS)	48	47,4	45,2
Taux d'achèvement au primaire (TAP)	33,6	32,2	30,5
Taux de réussite au CFEE	71,5	65,1	76,4

Source : *Inspection d'académie de Kaffrine*

XII.3 Moyen et secondaire général

L'enseignement moyen général, dispensé dans les collèges d'enseignement moyens, recoit les élèves dès l'âge de 12 ans avec quatres années d'études sanctionnées par le Brevet de Fin d'Etudes Moyennes(BFEM). Concernant l'enseignement secondaire général, les études durent trois ans et sont sanctionnées par le baccalauréat.

Dans la région de Kaffrine, le réseau d'infrastructures de l'enseignement moyen, caractérisé par la répartition des établissements publics et privées, n'a pas connu d'évolution. On dénombre 32 au total. La meme situation est notée pour les établissements du secondaire général qui sont au nombre de 15 dans la région. Le département de Kaffrine polarise presque la moitié des établissements, soit 31% pour le cycle moyen et 46% pour le cycle secondaire en 2020.

L'effectif des élèves de l'enseignement moyen général s'est accru de 1,1% en passant de 15 094 élèves en 2019 à 15 255 élèves en 2020. Ces élèves sont majoritairement composés de filles avec une proportion de 54,6% pour l'année scolaire 2019/2020. De même que l'effectif des élèves d'enseignement secondaire qui passe de 6 606 élèves en 2019 à 6 768 élèves en 2020 dont 48,4% de filles.

La situation de la scolarisation du moyen et secondaire général dans la région se présente comme suit : le taux brut de scolarisation au moyen est resté constant (21,7%) entre les années 2020 et 2021. Cette stagnation du TBS au moyen éloigne la région de sa cible de 2021 qui est estimée à 23,1%, soit un retard de 1,4 points.

Au BFEM, la région a réalisé un taux satisfaisant de 82,9% se situant au dessus de la moyenne nationale (67,9%) et est deuxième au niveau national derrière la région de Ziguinchor. Cette situation pourrait s'expliquer par le climat social apaisé, l'organisation de camps de révision. Toutefois, une baisse de 6,9 points du taux de réussite au BFEM est notée entre 2020 et 2021 causant ainsi la non atteinte de la cible de 2021 par la région (85%)

Concernant le baccalauréat, la région a obtenu en 2021 un taux de réussite peu performant de 37,6% se situant en dessous de la moyenne nationale (45,3%) et la cible régionale de 44%. Comparé au taux de 2020, on note une baisse de 4,5 points. Cette contreperformance pourrait s'expliquer par le fait que les élèves n'avaient pas achevé le programme à cause de la Covid-19.

Définitions :

- **Enseignement du second :** degré : regroupe l'enseignement dispensé dans les collèges, les lycées d'enseigne- ment général et technologique, les lycées professionnels du ministère en charge de l'Éducation nationale ou d'autres ministères (principalement le ministère en charge de l'agriculture) et les établissements régionaux d'enseignement adapté.

Tableau XII-6: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Moyen	2018 / 2019	Public	8	10	9	5	32
		Privé	0	0	0	0	0
		Total	8	10	9	5	32
		Nb. GP	73	151	93	43	360
	2019 / 2020	Public	8	10	9	5	32
		Privé	0	0	0	0	0
		Total	8	10	9	5	32
		Nb. GP					
Secondaire	2018 / 2019	Public	2	4	1	2	9
		Privé	1	3	2	0	6
		Total	3	7	3	2	15
		Nb. GP	28	88	44	17	177
	2019 / 2020	Public	2	4	1	2	9
		Privé	1	3	2	0	6
		Total	3	7	3	2	15
		Nb. GP					

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, 2021

Graphique XII-1: Taux brute de scolarisation au moyen

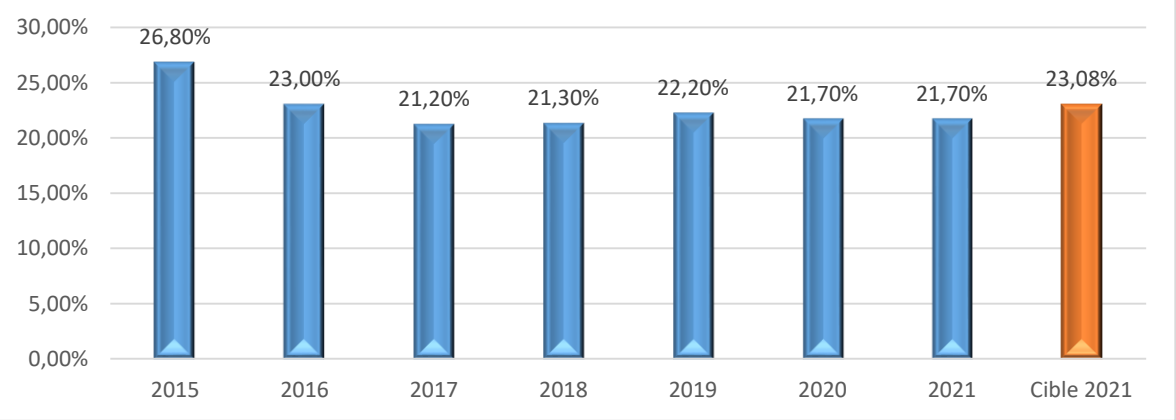

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, 2021

Tableau XII-7: Évolution des indicateurs de performance dans le moyen secondaire entre 2020 et 2021

Indicateurs	Cible 2021	2020	2021
Taux brut de scolarisation au Moyen	23,1	21,7	21,7
Taux de réussite au BFEM	85	89,9	82,9
Taux de réussite au BAC	44	42,2	37,6

Source : Inspection d'académie de Kaffrine*, 2021.*

XII.4 Supérieur

L'enseignement supérieur constitue le dernier palier du système scolaire qui est soutenu en général par l'obtention du Baccalauréat. La région de Kaffrine compte une université à savoir l'Université du Sine Saloum EL Hadji Ibrahima Niass (USSEIN) dont les cours ont démarré en décembre 2019.

En 2021, un effectif de 4171 étudiants s'est inscrit à cette université (aux campus de Kaolack, de Kaffrine et de Fatick) avec des proportions variées (53,6% d'hommes et 46,4% de femmes).

La majorité des inscrits est constituée d'hommes pour les niveaux L2 (Licence 2) et L3 (Licence 3) avec respectivement 55,6% et 55,8% d'hommes (contre respectivement 44,4% et 44,2% de femmes). C'est seulement en L1 (Licence 1) qu'on constate une proportion de femmes (50,3%) légèrement plus importante que celle des hommes (49,7%). Par ailleurs, il n'y a que l'UFR SFI (Sciences Fondamentales et de l'Ingénieur) et SAEPAN (Sciences agronomiques, Élevâge, Pêche-Aquaculture et Nutrition) qui a délivré des diplômes.

En effet, deux (02) départements en SFA ont délivré des diplômes à savoir : MI (38 en AgroTic et 15 en MPI) et HGRMEN (35 en Agroéquipement, 37 en Energies Renouvelables et Froid et 38 en Aménagement Hydroagricole, Systemes d'Irrigation Hydraulique et Assainissement). Le département GRHPA a délivré également des diplômes au niveau des filières Aquaculture et Pêche (38 dans chaque filière).

Les autres UFR comme SEJT et SSE n'ont pas encore délivré de diplômés. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a pas encore de promotion sortante au niveau de ces UFR.

Définitions :

- **Enseignement supérieur :** regroupe les enseignements généraux, techniques ou professionnels qui demandent de disposer d'un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat ou à son équivalent. Les enseignements sont dispensés dans les établissements d'enseignement publics ou privés, sous tutelle d'un ministère ou non.

En savoir plus :

- https://www.ussein.sn/

Tableau XII-8: Nombre d'étudiants inscrits en université par discipline à la rentrée et par niveau

Genre	Niveau			
Homme	736	814	685	2235
	49,7%	55,6%	55,8%	53,6%
Femme	745	649	542	1936
	50,3%	44,4%	44,2%	46,4%

Source : **USSEIN, 2021**

Tableau XII-9: Nombre de diplômes délivrés par type de diplôme

Département		Filière	Diplômes délivrés (Licence)	Campus
SAEPAN	**APV**	Toutes filières confondues	**En cours**	**Kaolack**
	STE	Toutes filières confondues	**En cours**	**Kaffrine**
	GRHPA	AQUACULTURE	**38**	**Fatick**
		PECHE	**38**	
	NA	Toutes filières confondues	**En cours**	**Kaolack**
SFI	**MI**	AGROTIC	**38**	**Kaolack**
		MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, INFORMATIQUE-MPI	**15**	
	STA	Toutes filières confondues	**En cours**	
	HGRMEN	AGROEQUIPEMENTS	**35**	
		ÉNERGIES RENOUVELABLES ET FROID	**37**	
		AMÉNAGEMENT HYDROAGRICOLE, SYSTÈMES D'IRRIGATION, HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT	**38**	
SEJT	**SEGC**	Toutes filières confondues	**En cours**	**Fatick**
	SJP	Toutes filières confondues	**En cours**	
	THRG	Toutes filières confondues	**En cours**	
SSE	**SS**	Toutes filières confondues	**En cours**	**Kaffrine**
	EDD	Toutes filières confondues	**En cours**	**Kaolack**

Source : Direction générale de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle

XII.5 Formation professionnelle et technique

La formation professionnelle est le processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. Pour ce faire des structures dédiées et un corps professoral approprié devraient être mis à la disposition des apprenants.

Dans l'ensemble, la région de Kaffrine dispose de quatre (04) ETFP (Etablissement d'enseignement et formation techniques et professionnelles) réparties dans trois (03) départements. Ainsi, le département de Kaffrine abrite le plus d'ETFP (02), suivi de Koungheul (01) et de Birkelane (01). Le département de Malem Hodar n'abrite aucune ETFP.Il est noté que la région de Kaffrine ne dispose pas d'ETFP privée.

Les effectifs de la formation professionnelle et technique ont connu une augmentation de 49,6% entre les années 2020 et 2021 imputable à l'augmentation de l'effectif des travailleurs bénéficiant d'une formation continue dans les ETFP, qui est passé de 1923 en 2020 à 1982 en 2021, soit un accroissement de 3,1%.

Définitions :

-Formation professionnelle : la formation professionnelle est un processus d'acquisition de connaissances et de compétences requises dans des métiers spécifiques ou plus largement sur le marché de l'emploi. Ce processus peut intervenir en cours de formation initiale (par exemple apprentissage, lycée professionnel…) ou de formation continue.

En savoir plus :

- IA de Kaffrine
- https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2144

Tableau XII-10: Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2018 / 2019			2019 / 2020			Variation en %		
	Public	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**
Birkelane	1	0	1	1	0	1	1	0	%100
Kaffrine	2	0	2	2	0	2	2	0	%100
Koungheul	1	0	1	1	0	1	1	0	%100
Malem Hodar	0	0	0	0	0	0	0	0	
Région	**4**	**0**	**4**	**4**	**0**	**4**	**4**	**0**	**%100**

Source : Inspection d'académie de Kaffrine

Tableau XII-11: Évolution des indicateurs de performance dans la formation professionnelle et technique

Indicateurs	Cible 2021	2020	2021
Effectifs des travailleurs bénéficiant de la formation continue	2035	1923	1982
Taux d'accroissement des effectifs de la formation technique et professionnelle	50	43,8	49,6
Indice de parité de l'enseignement supérieur			

***Source** : Inspection d'académie de Kaffrine, 2021*

XII.6 Analyse financière du secteur de l'éducation

Le secteur de l'éducation est financé par divers bailleurs que sont : l'Etat, les ménages, le secteur privé, les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers. En 2021, les ressources allouées à l'éducation s'élèvent à 8 655 984 971 FCFA. Ces dernières sont constituées des contributions de l'Etat, des PTF (PASEB, PAQEEB, RAP, UNICEF) des ménages, des collectivités territoriales, des ONG comme World Vision et représentent respectivement 31.43%, 64.03%, 2.49%,1.35% et 0.70%.

Les contributions des collectivités territoriales sont encore faibles par à celles des autres partenaires et sont orientées vers l'amélioration de l'environnement scolaire par la construction de blocs d'hygiène, de mur de clôture, de blocs administratifs, de terrains multifonctionnels et d'équipement en matériels informatiques. Il est important de noter que dans le recueil des sommes allouées au secteur de l'éducation, seuls les conseils départementaux de Kaffrine et de Koungheul ont transmis le montant de leurs appuis.

L'analyse de l'exécution du budget par les bailleurs révèle un taux d'exécution satisfaisant de 99,4%. Les allocations budgétaires ont porté sur les programmes de l'enseignement moyen général, de l'enseignement secondaire général et du pilotage, gestion et coordination administrative. La quasi-totalité du budget (97,78% du budget) est allouée au Pilotage, gestion et coordination administrative. Le reste est réservé à l'enseignement moyen général et secondaire général avec des proportions respectives de 1,23% et 0,97% du budget.

En outre, il est à noter que la contribution (composée des dépenses de fonctionnement et d'investissement réservées à l'éducation) des collectivités territoriales au financement de l'éducation a connu une hausse de 16,8% au niveau de la région. En effet, cette contribution, estimée à 618 224 434 FCFA en 2020 est passée à 722 215 670 FCFA en 2021.

Cette hausse est tirée par la hausse notoire de 32,1% des dépenses de fonctionnement des collectivités locales réservées à l'éducation. Les dépenses d'investissement, quant à elles, ont connu une hausse moins importante de 5,4% entre 2020 et 2021 au niveau de la région.

Une analyse du budget des collectivités locales alloué à l'éducation selon le département montre que les départements de Kaffrine et Koungheul absorbent plus de la moitié du budget (60,29% du montant global dont 31,16% pour kaffrine et 29,13% pour Koungheul). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'ils sont plus vastes en termes de commune et concentrent le plus grand nombre d'infrastructures scolaires.

Définitions :

- **Un budget** est l'ensemble des éléments permettant à l'État ou aux collectivités territoriales : d'anticiper leurs recettes et leurs besoins financiers pour l'année suivante ; d'être autorisés juridiquement à les mettre en œuvre

En savoir plus :

- Rapport de performance de l'inspection d'académie de Kaffrine

Tableaux et Graphiques

Tableau XII-12: Allocation budgétaire par programme

Programmes	Crédits ouverts	Crédits engagés	Part dans le budget(en%)	Crédits ordonnancés	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
Éducation préscolaire	00	00	00	00	00	00
Enseignement élémentaire	00	00	00	00	00	00
Enseignement moyen général	33 370 000	33 370 000	1,23	33 370 000	100	100
Enseignement secondaire général	26 539 100	26 510 700	0,97	26 510 700	99.89	99.89
Éducation de base des jeunes et des adultes	00	00	00	00	00	00
Pilotage, gestion et coordination administrative	2 660 656 739	2 645 656 413	97,78	2 645 656 413	99.43	99.43
Total général	**2 720 565 839**	**2 705 537 113**	**100**	**2 705 537 113**	**99.44**	**99.44**

Source : Rapport de performance, I.A Kaffrine

Tableau XII-13: Les sources de financement de l'éducation

Source de financement	Crédits alloués	Part = Montant / Total général * 100
État (*)	2 720 565 839	31,43%
PTF (***)	5542695810	64,03%
Ménages	215478166	2,49%
Secteur Privé (***)	ND	ND
Collectivités territoriales (***)	116805761	1,35%
ONG /OSC (***)	60439395	0,70%
Autres (***)	ND	ND
Total général	8 655 984 971	100,00

Source : Rapport de performance, I.A Kaffrine

Tableau XII-14: Budget des collectivités territoriales alloué à l'éducation

Type e dépense	Année	Département Kaffrine	Département Birkelane	Département Koungheul	Département Malem hoddar	Région Kaffrine
Dépense de Fonctionnement	2020	64 452 020	36 554 020	79 675 000	83 583 501	264 264 541
	2021	75452021	46930021	89850000	136786368	349018410
	Variation (%)	17,1	28,4	12,8	63,7	32,1
Dépense d'investissement	2020	142368291	57055084	37036518	117500000	353959893
	2021	149593931	36179601	120573728	66850000	373197260
	Variation (%)	5,1	-36,6	225,6	-43,1	5,4
Total	2020	206 820 311	93 609 104	116 711 518	201 083 501	618 224 434
	2021	225 045 952	83 109 622	210 423 728	203 636 368	722 215 670
	Variation (%)	8,8	-11,2	80,3	1,3	16,8

Source : Trésor, Payeur Régional, Kaffrine 2021

Chapitre XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

XIII.1 Culture et Loisirs

La culture peut être définie comme la façon de vivre. Elle est reflétée par l'histoire, le patrimoine, la créativité et la façon d'exprimer les idées. Elle englobe les valeurs, les croyances, les coutumes, les langues et les traditions.

La région se caractérise par un manque criard d'infrastructures culturelles. La situation des infrastructures culturelles est dans le tableau qui suit.

La situation n'a pas connu d'évolution entre 2020 et 2021. En effet, comme en 2020, le nombre d'infrastructures culturelles dont dispose la région s'est établie à neuf (9). Hormis les bibliothèques ou centres de documentation qui sont au nombre de 4 à raison d'une structure par chef-lieu de département, l'essentiel des infrastructures culturelles se trouvent dans les départements de Kaffrine et de Koungheul. Ces deux départements disposent chacun 3 structures.

Définitions :

- **La culture :** est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation. On distingue généralement trois grandes formes de manifestation de la culture : l'art, le langage et la technique.

En savoir plus :

- https://www.ontario.ca/fr/document/analyse-de-lecosysteme-culturel-document-dinformation-sur-la-strategie-culturelle-de-lontario/importance-de-la-culture

Tableau XIII-1: Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative entre 2020 et 2021

Infrastructures culturelles	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
Bibliothèque et centre de documentation	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
Théâtre, salle et aire de spectacle	0	0	-	1	1	0	1	1	0	0	0	-	2	2	0
Centre culturel	0	0	-	1	1	0	0	0	-	0	0	-	1	1	0
Espace jeune	1	1	0	0	0	-	1	1	0			-	2	2	0
Total	2	2	0	3	3	0	3	3	0	1	1	0	9	9	0

***Source** : Centre régional culturel de Kaffrine 2021*

XIII.2 Jeunesse et Sports

Les services déconcentrés de la jeunesse que sont les services régionaux, départementaux (CDEPS), les espaces jeunes et les centres conseil pour adolescents constituent les niveaux opérationnels de l'exécution des politiques de jeunesse définies par le département ministériel. Le Ministère de la Jeunesse a un projet de construction de nouvelles infrastructures que sont les Maisons de la Jeunesse et de la citoyenneté dans les 46 départements du pays dont un (01) à Kaffrine au courant de l'année 2022. Cette dynamique devrait être renforcée par la construction des foyers de jeunes qui relève de la compétence des collectivités territoriales.Cependant, on note seulement 04 foyers des jeunes fonctionnels. Ainsi, le nombre de foyers de jeunes à réhabiliter est de 10 et il y a un gap de 18 à construire pour permettre à toutes les communes de disposer de cet outil de promotion de la jeunesse. Les mouvements à foulards (Scouts et guides, Eclaireurs et Eclaireuses, CV/AV, Croix rouge) sont les répondants des mouvements nationaux. Le nombre d'associations a connu une hausse en comparaison avec l'année 2020 (701 contre 805), soit un bond de 104 unités.

La pandémie de COVID 19 a impacté négativement sur le déroulement des activités du secteur de la jeunesse au courant de l'année 2020. Toutes les activités de masse ont été annulées et aucun financement n'a été reçu durant la Covid 19 excepté du matériel et des produits de lavâge de mains remis.

Les disciplines sportives pratiquées dans la région sont nombreuses et variées. Il s'agit notamment de l'athlétisme, du football, du handball, du basketball, du karaté, du viet vo dao, du taekwondo, des jeux de dames, du sport travailliste, des sports de vacances et des sports scolaires.

Le nombre d'infrastructures sportives a évolué dans la région de Kaffrine en comparaison à l'année 2020. En effet, ce nombre est passé de 61 en 2020 à 63 en 2021. Le football constitue la discipline sportive la plus pratiquée par les jeunes de la région de Kaffrine. En termes d'infrastructures, 65,08% sont des terrains de football dont seulement 14,29% de stade et terrain clôturés. A cela, s'ajoute les infrastructures de basketball (7,94%) et les plateaux multifonctionnels (7,94%). Au total, 3 stades municipaux sont construits dans la région à raison d'un stade municipal par chef-lieu de département à l'exception de Malem Hodar.

Définitions :

- **Le CDEPS** (Centre départemental d'éducation populaire et sportif) a pour mission de développer la communication entre l'État et les jeunes, de soutenir et de promouvoir la vie associative à la base.

En savoir plus :

- MJ – Minstère de la jeunesse du Sénégal

Tableaux et Graphiques

Tableau XIII-2: Répartition du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative en 2020 et 2021

Type	Birkilane		Kaffrine		Koungheul		Malem Hodar		Région	
	2020	**2021**	**2020**	**2021**	**2020**	**2021**	**2020**	**2021**	**2020**	**2021**
Stade et terrain clôturés	04	04	01	01	02	04	00	00	07	09
Plateau multifonctionnel	01	01	03	03	01	01	00	00	05	05
Terrain de football	13	13	03	03	24	24	01	01	41	41
Terrain de basketball	01	01	02	02	01	01	01	01	05	05
Terrain de handball	01	01	01	01	01	01	00	00	03	03
Total	19	19	10	10	29	32	01	02	61	63

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES

CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Chapitre XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

XIV.1 Situation des marchés

Dans la région de Kaffrine, il est noté 686 acteurs qui interviennent dans les marchés répartis en 11 grossistes et démi-grossiste et 686 détaillants en 2021. L'analyse de la répartition par circonscriptive montre que le département de Kaffrine engistre 277 détaillants et 5 grossistes, celui de birkelane 201 détaillants et 5 grossistes . Les départements de Malem Hoddar et de Koungheul présentent respectivement 197 détaillants et 3 grossistes et 145 détaillants et 7 grossistes.

En ce qui conserne les marchés, ils se sont établits à 31 répartis en 10 marchés permenants et 21 marchés hébdomadaires. Le département de Birkine a affiché un total de 4 marchés dont 2 permenants et 2 hébdomadaires. S'agissant du département de Kaffrine, il est observé un total 9 marchés dont 6 hébdomadaires et 3 permenants. Le departe de Koungheul a connu un total de 11 marchés dont 8 marchés hebdomadaires et 3 marchés permenants. Enfin, le département de Malém hoddar totalise 7 marchés répartis en 5 marchés hébdomadaires et 2 marchés permenants.

Durant l'année 2021, le service régional du commerce a effectué 315 tests pour vérifier la qualité des produits vendus sur le marché dans la région de Kaffrine. Il ressort de contrôle 260 results positifs contre 50 resultats négatifs. Les controles pour les départements sont birkilane (92 dont 83 positifs et 9 négatifs),Kaffrine (73 dont 64 positifs et 9 négatifs), Koungheul (107 dont 75 positifs et 27 négatifs) et Malem hoddar (43 dont 38 positfs et 5 négatifs).

Définitions :

- Le commerce de gros comprend les unités statistiques (entreprises, unité légales ou établissements) dont l'activité principale consiste à acheter des marchandises par quantités importantes et à les vendre à des détaillants, à des utilisateurs professionnels ou à des collectivités.
- Le commerce de détail consiste à vendre des marchandises dans l'état où elles sont achetées (ou après transformations mineures) généralement à une clientèle de particuliers, quelles que soient les quantités vendues.

En savoir plus :

MCCPME – Au service des commerçants, producteurs, entrepreneurs et industriels pour le bénéfice des consommateurs (commerce.gouv.sn)

Tableaux et Graphiques

Tableau XIV-1: Répartition des grossistes et détaillants par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Département Birkilane	**5**	**5**	**201**	**206**
Département Kaffrine	**3**	**3**	**277**	**280**
Département Koungheul	**3**	**7**	**145**	**155**
Département Malem-Hodar	**3**	**3**	**197**	**200**
Région	**11**	**11**	**675**	**686**

Source : Service régional du commerce de Kaffrine, 2021**.**

Graphique XIV-1: Evolution du nombre de marchés par type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Années	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Département Birkilane	**Année 2021**	2	2	4
Département Kaffrine	**Année 2021**	3	6	9
Département Koungheul	**Année 2021**	3	8	11
Département Malem-Hodar	**Année 2021**	2	5	7
Région	**Année 2021**	**10**	**21**	**31**

Source : Service régional du Commerce de Kaffrine, 2021.

Tableau XIV-2: Evolution des résultats du contrôle de la qualité des produits

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs	Résultats négatifs
Département Birkilane	**Année 2021**	**92**	**83**	**9**
Département Kaffrine	**Année 2021**	**73**	**64**	**9**
Département Koungheul	**Année 2021**	**107**	**75**	**27**
Département Malem-Hodar	**Année 2021**	**43**	**38**	**5**
Région	**Année 2021**	**315**	**260**	**50**

Source : Service régional du Commerce de Kaffrine, 2021**.**

XIV.2 Prix à la consommation

Cette partie traite le comportement des prix des principales denrées consommées dans la région de Kaffrine. Ces principaux produits sont le riz brisé parfumé,le riz brisé non parfumé , le riz local, le sucre en morceaux , le sucre cristallisé, le lait en poudre, l'huile en fût, le ciment SOCOCIM, le ciment SAHEL, le gaz butane de 6 kg et le Gaz Butane de 2,7 kg. L' analyse du tableau sur les principales denrées montre que la stagnation des prix des ces produits dans les quatres départements. Autrement, le même prix est appliqué dans les tous les départements de Kaffrine.

Le prix moyen du riz brisé parfumé est de 45àF/Kg tandis que celui du riz brisé parfumé s'établit à 340 F/Kg. Le riz local affiche un prix de 325 F/Kg dans la région.

Le sucre en morceaux enregistre un prix moyen de 1000F/pdt tandis que le prix de celui cristalisé est de 650 Fle Kilogramme.

Le lait en poudre et l'huile en fût enregistre respectivement 2800F/Kg et 1100F/L.

Le prix moyen du ciment SOCCOCIM est estimé à 3900F le sac de même celui du ciment SAHEL. Enfin, le gaz butane de 6kg est vendu sur le marché à 3320F et celui de 2,7 kg à 1570F.

Définitions :

-Prix à la consommation : L'indice des prix à la consommation (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages.

En savoir plus :

- Economie | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal

Tableau XIV-3:Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Département Birkilane	Département Kaffrine	Département Koungheul	Département Malem-Hodar	Région
	Année 2021	Année 2021	Année 2021	Année 2021	Année 2021
Riz brisé parfumé	450F/kg	450F/kg	450F/kg	450F/kg	450F/kg
Riz brisé non parfumé	340F/kg	340F/kg	340F/kg	340F/kg	340F/kg
Riz local	325F/kg	325F/kg	325F/kg	325F/kg	325F/kg
Sucre en morceaux	1000F/pqt	1000F/pqt	1000F/pqt	1000F/pqt	1000F/pqt
Sucre Cristallisé	650F/kg	650F/kg	650F/kg	650F/kg	650F/kg
Lait en Poudre	2800F/kg	2800F/kg	2800F/kg	2800F/kg	2800F/kg
Huile en fût	1100F/litre	1100F/litre	1100F/litre	1100F/litre	1100F/litre
Ciment SOCOCIM	3900F/	3900F/	3900F/	3900F/	3900F/
	sac	sac	sac	sac	sac
Ciment SAHEL	3900F/	3900F/	3900F/	3900F/	3900F/
Gaz Butane de 6 kg	3320F/bb	3320F/bb	3320F/bb	3320F/bb	3320F/bb
Gaz Butane de 2,7 kg	1570F/bb	1570F/bb	1570F/bb	1570F/bb	1570F/bb

Source : Service régional du Commerce de Kaffrine, 2021.

Chapitre XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XV.1 Activités des SFD

La région de Kaffrine n'est pas bien dotée en termes d'établissements de système financier décentralisé. On note seulement la présence de 2 SFD affiliés en 2021 dans toute la région. Malgré la faiblesse des SFD, on note une hausse du nombre de sociétaires en 2021. En effet, le nombre de sociétaires des SFD de la région est passé de 46 747 en 2020 à 58 236 en 2021, soit un bond de 24,6%. Une répartition du nombre de sociétaires selon le sexe et la forme juridique en 2021 laisse apparaitre que plus de la moitié est constituée d'hommes (53%), un peu plus du quart (25,1%) sont des personnes morales et les femmes ne représentent que 22%. En outre, chaque type de sociétaire a enregistré une hausse entre 2020 et 2021, soit 20,2% pour les hommes, 28,9% pour les femmes et 30,9% pour les personnes morales.

S'agissant de l'encours de crédit, le montant global a connu une hausse significative de 51,2% pour s'établir à 11 249 161 846 FCFA en 2021. Cette hausse est constatée pour tous les types d'encours, et notament pour ceux du court terme qui ont enregistré une hausse de 86% entre 2020 et 2021. Ils sont suivis par les encours de moyen terme(41%), ensuite viennent les encours de crédits en souffrances et de long terme avec respectivement 29% et 25% des encours enregistrés dans la région en 2021. Une analyse de l'encours de crédit selon le département montre que plus de la moitié du montant global est détenu par les sociétaires du département de Kaffrine(soit 62%). Il est suivi par le département de Koungheul avec 34%.

En ce qui concerne l'encours d'épargne, le chiffre global de la région en 2021 est de 5 789 810 738 FCFA, soit une évolution de 30,4% par rapport à l'année 2020(4 441 047 771FCFA). Ainsi, l'analyse selon le type d'épargne révèle que les dépots à vue représentent la part la plus importante du montant global (47,1% en 2021). Par ailleurs, on constate également une tendance haussière pour tous les types d'épargne en 2021. En effet, les dépots à terme ont connu une hausse significative de 40,3%, suivis des autres dépots(30,2%) et enfin viennent les dépots à vue avec 27,7%. Une analyse de l'encours d'épargne selon le département montre que plus de la moitié du montant global est détenu par les sociétaires du département de Kaffrine(soit 69%). Il est suivi par le département de Koungheul avec 24%.

En 2021, le montant des emprunts (1 576 899 439 FCFA), composé essentiellement d'emprunts sur le moyen et long terme (soit 99%) a augmenté de 80,1% par rapport à 2020. Cette augmentation est tirée par celle des emprunts sur le moyen et long terme (81,2%).

Définitions :

- **Encours :** Un encours est le montant total et global des crédits souscrits par un emprunteur ou co-emprunteur calculé à un moment précis et donné. Il représente donc le montant global à l'instant T des crédits en cours, en fonction des échéances sur des clients ou sur des fournisseurs. En d'autres termes, l'encours est le montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés. Il s'agit donc d'un stock.

En savoir plus :

- https://www.drs-sfd.gouv.sn/

Tableau XV-1: Indicateurs clés du secteur de la microfinance dans la région de Kaffrine

Indicateurs	2019	2020	2021	Variation (%) 2020/2019	Variation (%) 2021/2020
Faitière	0	0	0	0	0
SFD affiliés	1	2	2	100,0	0,0
SFD Inscrits	1	2	**2**	**100,0**	**0,0**
Sociétariat	**41 247**	**46 747**	**58 236**	**13,3**	**24,6**
Homme	22 090	25 682	30 866	16,3	20,2
Femme	8 460	9 870	12 719	16,7	28,9
Personnes morales	10 697	11 195	14 651	4,7	30,9
Encours de crédit	**5 797 346 171**	**7 439 569 393**	**11 249 161 846**	**28,3**	**51,2**
Court terme	2 191 324 207	2 435 532 767	4 532 221 466	11,1	86,1
Moyen terme	2 006 231 430	2 813 251 882	3 957 430 553	40,2	40,7
Long terme	1 249 669 074	1 502 323 705	1 873 864 834	20,2	24,7
Crédits en souffrances	**350 121 460**	**688 461 038**	**885 644 994**	**96,6**	**28,6**
Encours d'épargne	**4 283 208 151**	**4 441 047 771**	**5 789 810 738**	**3,7**	**30,4**
Dépôts à vue	1 844 759 544	2 136 385 444	2 728 304 577	15,8	27,7
Dépôts à terme	737 337 525	609 004 865	854 145 232	-17,4	40,3
Autres dépôts	1 701 111 083	1 695 657 461	2 207 360 930	-0,3	30,2
Emprunts	**547 614 099**	**871 350 136**	**1 576 899 439**	**59,1**	**81,0**
Court terme	3 019 212	5 047 458	6 990 759	67,2	38,5
Moyen et long terme	544 594 887	866 302 678	1 569 908 679	59,1	81,2

Source : DRS-SFD, 2021

Tableau XV-2: Évolution du nombre de sociétaires dans la région

Indicateurs	2019			2020			2021		
	Urbain	**Rural**	**Ensemble**	**Urbain**	**Rural**	**Ensemble**	**Urbain**	**Rural**	**Ensemble**
Sociétariat	**41 247**	**0**	**41 247**	**46 747**	**0**	**46 747**	**58 236**	**0**	**58 236**
Hommes	22 090	0	**22 090**	25 682	0	**25 682**	30 866	0	**30 866**
Femmes	8 460	0	**8 460**	9 870	0	**9 870**	12 719	0	**12 719**
Personnes morales	10 697	0	**10 697**	11 195	0	**11 195**	14 651	0	**14 651**

Source : DRS-SFD, 2021

Tableau XV-3: répartition des encours de crédit et d'épargne par département en 2020 et 2021

	Encours de crédit (en millions)		**Encours d'épargne (millions)**	
Département	**2020**	**2021**	**2020**	**2021**
MBIRKILANE	294	420	31	40
KAFFRINE	4 541	6 962	3040	4029
KOUNGHEUL	2 604	3 869	1368	1723
MALEM HODAR	0	0	0	0

Source : DRS-SFD, 2021

XV.2 Activités postales

La poste est présente dans la région de Kaffrine à travers quatre bureaux départementaux qui dépendent toujours du bureau régional de Kaolack. Les bureaux de Kaffrine et Koungheul sont les plus importants par leur personnel et leurs charges d'activités.

Une analyse des montants émis par la poste dans la région de Kaffrine indique une contre-performance. Le montant total des mandats émis par les quatres bureaux de poste de la région en 2020 (4663502460 FCFA) est 4 fois supérieur à celui obtenu en 2021 (1111108474 FCFA). Cette contre-performance peut être imputable à celle des mandats émis, qui ont connu une baisse drastique de leur montant de 79,2% entre 2020 et 2021(4253768295 FCFA en 2020 contre 882788608 FCFA en 2021). Une analyse spatiale montre une détérioration des montants des mandats émis dans tous les départements de la région.

Cependant, seuls les mandats émis par RIA et l'inscription des étudiants ont connu une hausse entre 2020 et 2021. En effet,le montant des mandats émis par RIA sont passés de 20501958 FCFA en 2020 à 32063034 FCFA en 2021, soit un accroissement de 56,3%. Le montant des mandats émis par l'inscription des étudiants quant à lui, s'est amélioré de 42,5%(11565000 FCFA en 2020 contre 16485000 FCFA en 2021).

S'agissant des mandats payés, le montant global enregistré en 2020 (4603297039 FCFA) est 2 fois supérieur à celui enregistré en 2021 (2112158065 FCFA), soit une régression de 54,1%. Cette diminution du montant des mandats payés est observée chez tous les types de mandats, mis à part les subventions Covid-19 et Bred payés. En effet, le montant des mandats payés pour subvention Covid-19 s'est amélioré de plus de 4 fois en passant de 20784241 FCFA en 2020 à 91800000 FCFA en 2021. Les mandats payés de type Bred quant à lui a vu son montant triplé en 2021, en passant de 1543512 FCFA en 2020 à 3334321 FCFA en 2021.

Aussi, une analyse spatiale des mandats payés révèle que les départements de Kaffrine et Koungheul absorbent la quasitotalité du montant des mandats payés dans la région en 2020 et 2021. En effet, ces deux département totalisent 73,6%(dont 51,4% pour Kaffrine et 22,2% pour Koungheul) du montant en 2020. En 2021, ils absorbent 88,3% du montant (dont 39,9% pour kaffrine et 48,4% pour Koungheul).

Définitions :

- **Mandat-poste :** Titre de paiement émis par l'administration des Postes en représentation de fonds remis par un particulier qui désire les faire acheminer. On distingue les mandats ordinaires qui sont envoyés par l'intéressé au destinataire et dont ce dernier va percevoir le montant dans un bureau de poste ; les mandats-cartes payables à domicile par les préposés jusqu'à une certaine somme, les mandats-cartes de versement à un compte courant postal, les mandats-contributions adressés à un comptable public en règlement d'impôts, enfin les mandats télégraphiques.

-

En savoir plus :

- Poste de Kaolack

Tableau XV-4: Évolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative (montant en million de FCFA)

Tableau XV-5/ Structure de transfert d'argent	KAFFRINE		MBIRKELANE		KOUNGHEUL		MALEM HODDAR	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Mandats CHP émis	3 309 013 667	308 605 602	111 184 433	71 199 622	490 251 261	184 323 765	343 318 934	318 659 619
Mandats Poste-One émis	9 606 500	1 561 998	1 880 500	288 276	6 697 000	14 730 000	5 440 000	5 220 000
CNE versements	67 943 572	54 080 824	24 466 722	11 709 500	51 051 766	29 640 300	86 449 143	77 194 190
Recharge cartes Postcash	10 391 355	268 850	2 973 850	8 800	4 217 000	10 000	130 000	
mandats western émis	48 732 283	1 434 929	7 757 877	2 682 914	43 932 666	9 504 124	3 470 917	
RIA EMIS	10 557 042	11 191 269	2 664 435	4 596 775	7 280 481	16 274 990		
money gram emis			2 526 056	130 500		946 927		
Inscriptions Etudiants	5 810 000	11 890 000	1 700 000	1 245 000	3 655 000	2 910 000	400 000	440 000
total	3 462 054 419	389 033 472	155 153 873	91 861 387	607 085 174	228 699 806	439 208 994	401 513 809

Source : POSTE, 2021

Tableau XV-6: Évolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative (Montant en million de FCFA)

Structure de transfert d'argent	KAFFRINE		MBIRKELANE		KOUNGHEUL		MALEM HODDAR	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Mandats CHP payés	429 438 364	271 835 750	77 539 412	64 685 560	143 247 027	93 942 710	218 974 556	254 855 551
Mandats Poste-One payés	48 034 073	23 763 482	6 487 401	3 267 229	21 361758	11 751 259	7 486 605	5 890 485
CNE remboursements	116 499 687	65 491 502	25 391 896	15 530 500	52 970 259	26 818 982	65 492 094	72 283 727
BSF payés	382 325 000	287 600 000	164 625 000	166 425 000	308 225 000	184 325 000	187 550 000	139 000 000
subvention covid19	18 414 000	58 500 000	891 000	10 350 000	891 000	13 050 000	588 241	9 900 000
Retrait sur cartes Poste Cash	27 272 150	2 176 500	5 394 750	65 000	9 613 400	1 234 500	1 767 700	198 500
Retrait Tiers PosteCash	2 649 940	59 020	70 000		130 300			
BRED payés		303 096	1 543 512	3 031 225				
Transfert Western Union payés	469 270 364	23 275 970	79 201 690	8 354 245	142 257 292		78 728 220	18 702 857
SMALL WORLD	187 635 037	32 788 249	14 688 366	898 298	51 990 083		10 456 597	7 891 182
Mandats ENIM payés	867 874		133 762					
R I A	427 384 920	23 733 886	109 370 943	15 145 990	173 538 787	36 441 413	82 834 640	56 809 379
Cash minute Payés	63 884 176	26 186 922	4 070 817	1 090 120	15 190 990	9 721 780	6 208 084	976 684
Transfast payés	2 352 520	1 405 720	2 974 485		5 414 927	2 333 513	520 330	
SIGUE								
MONEYGRAM Payés	146 435 833	2 935 959	34 356 707	3 382 207	91 259 432	24 986 557	15 018 281	
JUBA EXPRESS								
World Rémit	2 449 895	1 003 651				310 220		
omnex	42 794 201	22 067 864	4 401 009	284 549	5 569 312	4 355 947	2 049 623	417 110
eurogiro								
MT Pay	2 908 576	323 225	654 632		1 550 509			
Total								

Source : POSTE, 2021

Chapitre XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

XVI.1 Recettes des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales utilisent principalement deux types de recette pour mener leurs activités. Il s'agit des recettes de fonctionnement et d'investissement. En 2021, le montant total des recettes (fonctionnement et investissement) des collectivités territoriales de la région s'élève à 8 585 337 317 FCFA, contre 7 414 905 912 FCFA en 2020, soit une hausse de 15,8%. Cette hausse due en partie par la hausse enregistrée par les recettes d'investissement (23,8% contre 9,0% pour les recettes de fonctionnement).

Une analyse des recettes collectées en 2021 par les collectivités territoriales de la région selon le département, indique que Kaffrine et Koungheul détiennent les plus grandes parts. En effet, ces deux départements occupent 59,3% du montant global des recettes en 2021(30,7% pour Kaffrine et 28,6% pour Koungheul). Cette situation pourrait etre expliquée par le fait que Kaffrine et Koungheul possèdent plus de communes que les deux autres départements à savoir Birkélane et Malem Hodar.

Par ailleurs, on note une augmentation des récettes de fonctionnement et d'investissement des collectivités territoriales dans tous les départements et une hausse de 9,0% des recettes de fonctionnement et de 23,8% des recettes d'investissement au niveau régional.

La hausse des recettes de fonctionnement est plus importante dans le département de Malem Hodar(15,7%) et plus faible dans le département de Koungheul (5,5% seulement). Les départements de Kaffrine et Birkelane ont vu leurs récettes de fonctionnement augmenté de 8% chacun entre 2020 et 2021.

Quant aux recettes d'investissements, les hausses sont plus importantes dans les départements de Kaffrine et Koungheul (soit 32,2% pour Kaffrine et 26,7% pour koungheul).

Concernant les financements externes des collectivités territoriales (fonds de dotation de la décentralisation et fonds d'équipement des CT) une tendance haussière est également notée entre 2020 et 2021 au niveau de la région. Le montant global des FDD est passé de 1 559 306 088 FCFA en 2020 à 1 634 493 177 FCFA en 2021, soit une légère augmentation de 4,8% au niveau de la région. A l'exception de Malem Hodar qui a connu une baisse de ses FDD de 5,5% entre 2020 et 2021, les départements de Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar ont enregistré une hausse du montant de leur FDD entre 2020 et 2021, soit 8,9% pour Kaffrine et Koungheul chacun et 5,9% pour Birkélane.

En ce qui concerne les FECT, une hausse plus importante de 13,5% est notée. En effet, le montant globat des FECT au niveau de la région en 2020 était estimé à 2 526 140 925 FCFA contre 2 867 137 974 FCFA en 2021. Cette hauuse est due en partie par la hausse du montant des FECT enregistrée dans le département de Koungheul(32,4%).

Définitions :

- **Fond de dotation de la décentralisation(FDD)** : le fonds de dotation à la décentralisation est le principal transfert effectué par l'Etat central aux collectivités territoriales pour prendre en charge le fonctionnement lié à la gestion des compétences transférées
- **Fond d'équipement des collectivités territoriales (FECT) :** le Fonds d'équipement des collectivités territoriales est le principal instrument mis en œuvre par l'Etat central pour permettre à ces entités de pouvoir réaliser des programmes d'investissement.

En savoir plus :

- https://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/cours_de_finances_publiques_locales.pdf
- https://www.sentresor.org/

Tableau XVI-1: Evolution des recettes des collectivités territoriales

Rubrique		Département Kaffrine	Département Birkelane	Département Koungheul	Département Malem hoddar	Région Kaffrine
Fonctionnement	Recettes 2020 (FCFA)	1 269 828 827	844 311 608	1 149 651 281	759 828 429	4 023 620 145
	Recettes 2021 (FCFA)	1 379 082 383	915 007 474	1 212 649 157	879 461 825	4 386 200 839
	Variation (%)	8,6	8,4	5,5	15,7	9,0
Investissement	Recettes 2020 (FCFA)	950 286 936	680 858 111	983 844 511	776 296 209	3 391 285 767
	Recettes 2021 (FCFA)	1 255 839 878	800 378 090	1 246 448 019	896 470 491	4 199 136 478
	Variation (%)	32,2	17,6	26,7	15,5	23,8
Financement externe	Fonds de dotation de la décentralisation 2020 (FCFA)	480 189 220	328 436 060	375 189 220	375 491 588	1 559 306 088
	Fonds de dotation de la décentralisation 2021 (FCFA)	523 078 820	347 858 262	408 656 393	354 899 702	1 634 493 177
	Variation (%)	8,9	5,9	8,9	-5,5	4,8
	Fonds d'équipement des CT 2020 (FCFA)	804 346 874	497 557 967	637 819 587	586 416 497	2 526 140 925
	Fonds d'équipements des CT 2021 (FCFA)	820 276 843	588 286 241	844 720 548	613 854 342	2 867 137 974
	Variation (%)	2,0	18,2	32,4	4,7	13,5

Source : Trésor, Payeur régional Kaffrine, 2021

Graphique XVI-1: Evolution des recettes des collectivités territoriales selon les rubriques

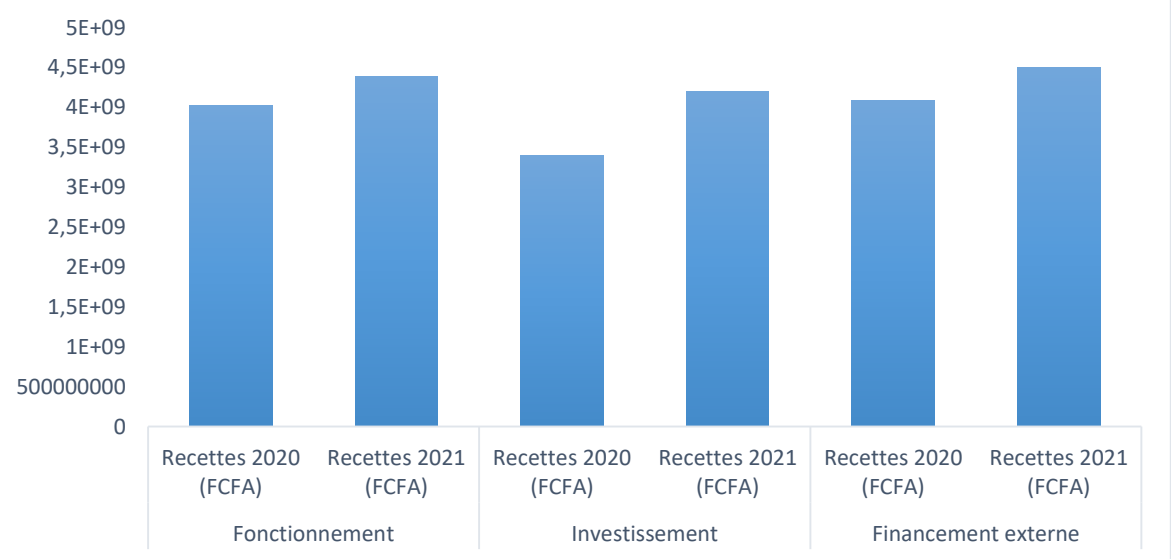

Source : Trésor, Payeur régional Kaffrine, 2021

XVI.2 Dépenses des collectivités territoriales

Comme pour les recettes, on distingue deux types de dépenses des collectivités territoriales : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. En 2021, le montant total des dépenses (fonctionnement et investissement) des collectivités territoriales de la région est estimé à 8 572 613 993 FCFA contre 7 471 556 439 FCFA en 2020, soit une hausse de 14,7%.

Plus de la moitié des dépenses des collectivités territoriales de la région de kaffrine est allouée au fonctionnement (51,0% du montant global des dépenses) contre 49,0% pour celles d'investissement. Ainsi, quel que soit le type de dépense (fonctionnement ou investissement), on note une augmentation du montant entre les années 2020 et 2021. Mais cette augmentation est plus importante pour les dépenses dites d'investissement(soit 22,4%) qui sont passées de 3 431 075 805 FCFA en 2020 à 4 199 136 478 FCFA en 2021 en valeur absolue. Les dépenses de fonctionnement quant à elles ont connu une hausse de 8,2% au niveau de la région.

Une analyse des dépenses par département révèle que les départements de Kaffrine et Koungheul enregistrent le plus de dépenses. En effet, ils concentrent 59,4% du montant global des dépenses en 2021, dont 30,7% pour Kaffrine et 28,7% pour Koungheul. Cette situation pourrait etre expliquée par le fait que ces deux département regroupent le plus grand nombre de commune dans la région.

La hausse des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales de la région est portée par le département de Malem Hodar qui a connu une hauuse de 14,5% du montant de ses dépenses de fonctionnement. Il est suivi par Kaffrine et Birkelane avec respectivement 8,7% et 5,7%.

S'agissant des dépenses d'investissement, la hausse de 22,4% observée au niveau régional est due en partie aux situations des dépenses dans les départements de Kaffrine et Koungheul qui ont enregistré des hausses importantes du montant global des dépenses d'investissement de 29,7% et 26,7% respectivement.

Définitions :

- **Dépenses de fonctionnement :** elles concernent les opérations courantes des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elles regroupent principalement : les frais de rémunération des personnels, les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts des emprunts, les dépenses d'entretien et de fourniture, les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité.
- **Dépenses d'investissement :** elles concernent des opérations en capital. Elles comprennent : les remboursements des emprunts, les travaux d'équipement, les acquisitions immobilières et mobilières.

En savoir plus :

- https://foad-mooc.auf.org/IMG/pdf/cours_de_finances_publiques_locales.pdf
- https://www.sentresor.org/

Tableau XVI-2: Evolution des dépenses des collectivités territoriales de la région par département

Rubrique		Département Kaffrine	Département Birkelane	Département Koungheul	Département Malem hoddar	Région Kaffrine
Fonctionnement	Dépenses 2020 (FCFA)	1 269 828 827	852 911 608	1 149 651 281	768 088 918	4 040 480 634
	Dépenses 2021 (FCFA)	1 379 982 383	901 384 150	1 212 649 157	879 461 825	4 373 477 515
	Variation (%)	8,7	5,7	5,5	14,5	8,2
Investissement	Dépenses 2020 (FCFA)	968 286 936	702 648 149	983 844 511	776 296 209	3 431 075 805
	Dépenses 2021 (FCFA)	1 255 839 878	800 378 090	1 246 448 019	896 470 491	4 199 136 478
	Variation (%)	29,7	13,9	26,7	15,5	22,4

Source : Trésor, Payeur régional Kaffrine, 2021

Graphique XVI-2: Evolution des dépenses des collectivités territoriales de la région

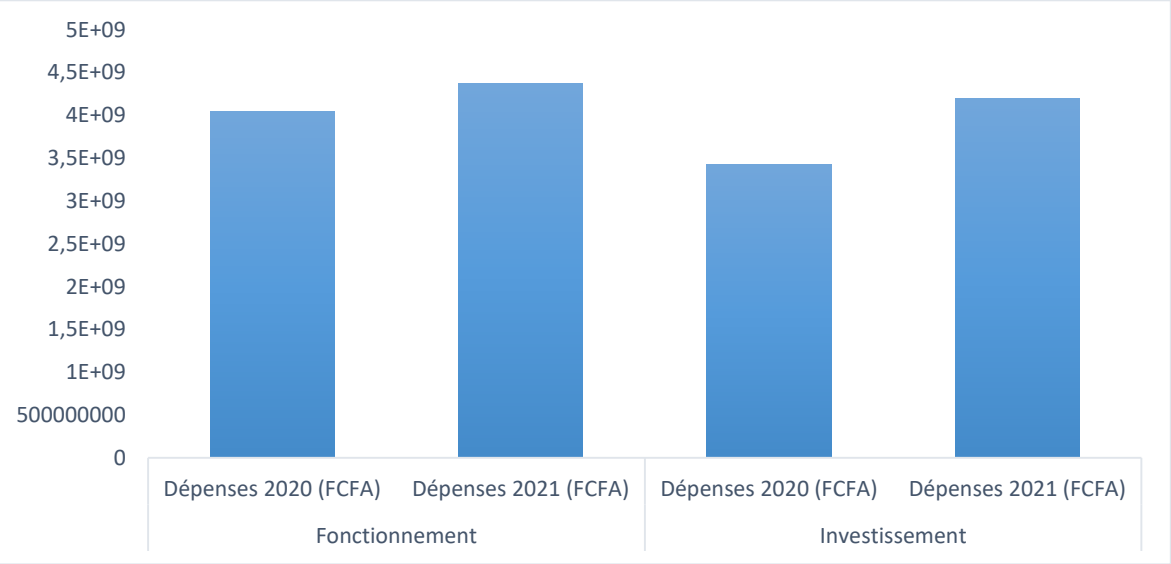

Source : Trésor, Payeur régional Kaffrine, 2021

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF

CHAPITRE XVII : ENTREPRISES

CHAPITRE XVIII: AGRICULTURE

CHAPITRE XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

CHAPITRE XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

CHAPITRE XXI : COMMERCE - SERVICES

Chapitre XVII : ENTREPRISES

XVII.1 Formalisation des entreprises

La formalisation ouvre aux entreprises des opportunités de financement , de service et technonologie d'appuie. Elle permet aux entreprises d'echapper au sanction de l'Etat et la rendre moins exposée aux risques. Cette reconnaissance peut participer aux appels d'offre public , devenir fournisseur ou distributeur des grandes sociétés.

Dans la région de Kaffrine, on note une tendance haussière des immatriculations au NINEA. Selon le type d'entreprise ouvert, on remarque que les entreprises individuelles sont les plus fréquentes En effet, 597 entreprises individuelles ont été crées dans la région en 2021 contre 391 en 2020 soit une hausse de 52,7%. La meme tendance est notée pour les immatriculations de types propriétaires fonciers et groupement d'intérêt économique(GIE) avec respectivement des hausses de 368,6% et 53,5% au niveau de la région entre les années 2020 et 2021.

Une analyse des immatriculations selon le secteur d'activité montre que la plupart des entreprises créées dans la région en 2021 évoluent dans le secteur du « COMMERCE DE DETAIL, DE GROS ET ACTIVITES DES INTERMEDIAIRES ». En effet, plus de la moitié des entreprises(soit (52,5%) sont répertoriées dans ce secteur. Il est suivi par le secteur d'activité « ACTIVITES INDIFFERENCIEES AUTOPRODUITES DES MENÂGES » qui absorbe 27,3% des entreprises créées en 2021

Le restant des entreprises sont localisées dans les secteurs d'activité « AGRICULTURE, ELEVÂGE, CHASSE ET ACTIVITES DE SOUTIEN », « FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES » et « AUTRES SECTEURS D'ACTIVITES ».

Par ailleurs, si on s'intéresse à l'âge des responsables des entreprises, on constate que la quasitotalité des entreprises créées dans la région en 2021 appartiennent à des jeunes. En effet, 69,3% des responsables ont un âge compris entre 19 ans et 45 ans. Les jeunes responsables de la tranche d'âge 19-35 ans sont les plus représentés avec 38,5% de l'effectif total des responsables d'entreprise au niveau de la région en 2021. Cette situation épouse celle de la composition démographique de la région marquée par la prédominance des jeunes.

Définitions :

- Une entreprise individuelle : c'est une entreprise dirigée par une seule personne, et qui n'a pas de personnalité morale, bien qu'elle soit parfois inscrite au répertoire des métiers, au registre du commerce et des sociétés, ou exercée en profession libérale.
- Groupement d'Intérêt Economique (GIE) : est le regroupement de plusieurs personnes au moins deux ,ayant une personnalité morale qui permet à ses membres de mettre en commun certaines de leurs activités afin de développer, d'accroitre ou d'ameliorer les resultats de celle-ci à but lucratif ou non-lucratif.
- Propriétaire foncière : c'est une entreprise qui détient un parc immobilier en vue de le valoriser et/ou de le commercialiser.

En savoir plus :

- Economie | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal

Tableaux et Graphiques

Graphique XVII-1: Evolution des entreprises créées selon le type entre 2020 et 2021

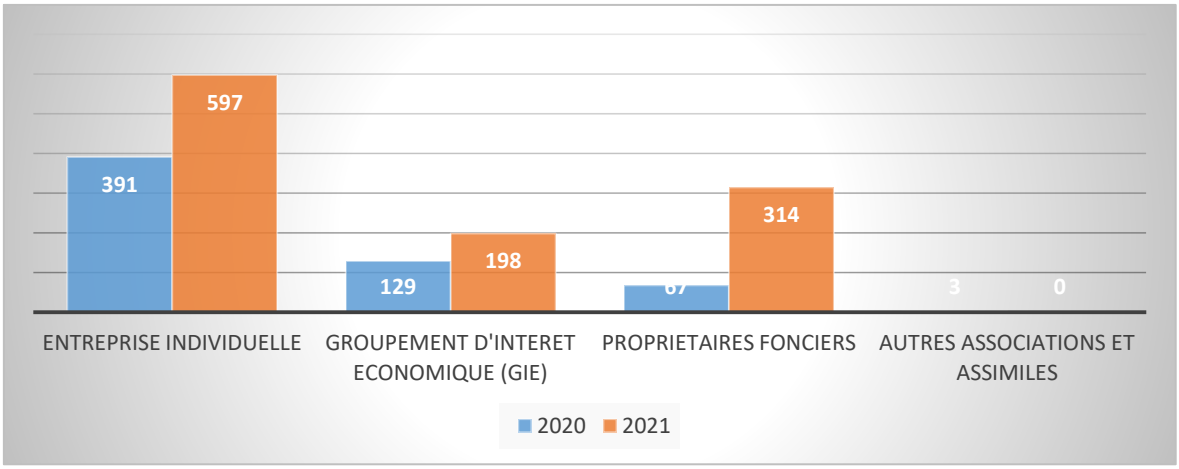

Source : ANSD, Immatriculation au NINEA

Tableau XVII-1: Répartition des gérants d'entreprise par classe d'âge en 2020 et 2021

Classe d'âge	2020	2021
19 à 35 ans	187	362
36 à 45 ans	134	290
46 à 55 ans	91	172
56 à 65 ans	45	96
66 à 75 ans	13	21
76 et plus	0	0
Total	***470***	***941***

Source : ANSD, Immatriculation au NINEA

Tableau XVII-2: Evolution des entreprises créées selon le secteur d'activité

Activités	2020	2021
ACTIVITES INDIFFERENCIEES AUTOPRODUITES DES MENÂGES	67	314
AGRICULTURE, ELEVÂGE, CHASSE ET ACTIVITES DE SOUTIEN	55	72
COMMERCE DE DETAIL, DE GROS ET ACTIVITES DES INTERMEDIAIRES	400	604
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	14	20
AUTRES	78	141

Source : ANSD, Immatriculation au NINEA

XVII.2 Caractéristiques des entreprises

Les entreprisent formelles qui s'activent dans la region de Kaffrine sont dominées par la présence des petites entreprises avec 39,1 %. s'ensuivent les tres petites entreprises qui constituent 34,8% des entreprises. Les grandes entreprises ne sont pas légion, elles ne représentent que 4,3 % des entreperises dites formelles.

Par ailleurs, l'effectif des entreprises formelles de 2020 est identique à celui de 2021. Lanalyse des caracteristiques des entreprises formelles par secteur montre la dominance du secteur du commerce avec 68,7% de charges personnelles suivi par le secteur des services qui prends en charge 26,9 % de personnel.

En 2021, on note la même structuration avec des légères hausses par rapport à 2020 notamment un écart de 3 millions de charges personnelles dans le secteur du commerce et 1,4 millions dans les services.

La contribution à la production de richesse dans la région de Kaffrine est dominée par le secteur des BTP qui génère 49,8% du taux de la valeur ajoutée suivi par les activités commerciales qui fournissent 42,7% de la valeur ajoutée..

L'analyse des chiffres d'affaires des entreprises formelles dans la région de Kaffrine illustre une faible performance financière en comparaison des années 2020 et 2021. En effet avec un chiffre d'affaire de 17 millards 486,2 de franc CFA pour l'année 2021 et 16 millards 693,2 de franc CFA on note un bond de .4,7 % avec comme locomotive le secteur du commerce qui contribue à plus de 90% du chiffre d'affaire de l'activité économique de la région. .Cependant l'activité industielle qui devait generer beaucoup plus de chiffres d'affaires est absente dans la région de kaffrine.

L'excedent brut dexploitation (EBE) a connu une légere hausse avec un surplus de 12,6 million de franc CFA entre 2020 et 2021. Ainsi, cette hausse est notée pour dans tous les secteurs d'activité.

Définitions :

- **Valeur ajoutée :** Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Elle correspond à la richesse créée par l'entreprise lorsqu'elle transforme les matières premières en produits finis.

-**Le taux de valeur ajoutée :** c'est le rapport de la valeur ajoutée (VA) au chiffre d'affaires (CA). Il mesure la contribution de l'entreprise à la valeur de la production. Il permet de mesurer le niveau d'intégration de l'entreprise et l'importance des transformations qu'elle effectue. Un taux de valeur ajoutée égale à 10% signifie qu'à chaque fois que l'entreprise vend pour 100 FCFA, elle génère 10 FCFA de valeur ajoutée.

-**Chiffre d'affaires (CA) :** le chiffre d'affaires (CA) est la somme des ventes de biens ou de services d'une entreprise. Il est égal au montant (hors taxes) de l'ensemble des transactions réalisées par l'entreprise avec des tiers dans le cadre de son activité normale et courante.

En savoir plus :

- https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1950
- BDEF, ANSD 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau XVII-3: Répartition des entreprises par taille (chiffre d'affaire) en 2020 et 2021 à Kaffrine

TAILLE DES ENTREPRISES	Grandes entreprises	Moyennes entreprises	Petites entreprises	Très petites entreprises
Pourcentage d'entreprises en 2020	4,3%	21,7%	39,1%	34,8%
Pourcentage d'entreprises en 2021	4,3%	21,7%	39,1%	34,8%

Source : BDEF/Edition 2021

Tableau XVII-4: Taux de valeur ajoutée en 2020 et 2021 dans la région de Kaffrine

SECTEUR	Taux de valeur ajoutée 2020	Taux de valeur ajoutée 2021
BTP	49,8%	49,8%
COMMERCE	42,7%	42,7%
INDUSTRIE		
SERVICES	20,3%	20,3%
TOTAL	**39,1%**	**39,1%**

Source : BDEF /Edition 2021

Tableau XVII-5: Evolution des chiffres d'affaire des entreprises de commerce 2020-2021

Année	2020	2021
Chiffre d'affaires **COMMERCE** (En millions de FCFA)	16 446,7	17 227,6
Evolution	11,8%	4,7%

Source : BDEF/2021

Tableau XVII-6: Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité dans la région de kaffrine en 2020/2021 (montant en million de CFA)

SECTEURS	Années	Charges de personnel	Chiffres d'affaires	Valeur ajoutée	Excédent brut d'exploitation
BTP	2020	5,1	77,1	28,3	23,2
	2021	5,3	80,7	29,6	24,3
	Variation%	3,9	4,7	4,6	4,7
COMMERCE	2020	77,2	16 446,7	305,8	228,7
	2021	80,2	17 227,6	320,1	239,9
	Variation%	3,9	4.7	4,7	4,8
SERVICES	2020	30,2	169,8	34,5	4,3
	2021	31,6	177,9	36,2	4,5
	Variation%	4 ,6	4,7	4,9	4,6
TOTAL 2020	2020	**112,4**	**16 693,6**	**368,6**	**256,2**
TOTAL 2021	2021	**117,2**	**17 486,2**	**385,9**	**268,8**
	Variation%	4,3	4,7%	4,7	4,9

Source : BDEF 2021

Chapitre XVIII : AGRICULTURES

XVIII.1 Caractéristiques des exploitations

L'analyse de la répartition des chefs de ménages agricoles selon l'âge et le sexe met en évidence une large prédominance des hommes. En effet de 2017 à 2021, la proportion de chefs de ménages agricoles de sexe masculin avoisine les 92,5% dans la région. Les femmes sont faiblement représentées (moins de 15%) à une exception prés en 2019 où elles représentent 15,1% de l'effectif des chefs de ménages agricoles. Une analyse selon l'âge montre que, quelle que soit l'année, près de huit (08) chefs de ménages agricoles sur dix (10) sont dans la tranche d'âge 35-64 ans. Les chefs de ménages agricoles moins de 35 ans occupent moins de 10% de l'effectif, quelque soit l'année, avec une proportion plus faible en 2019 (4,9%). Quant aux chefs de ménages agricoles du troisième âge (64 ans et plus) leur proportion passe de 18,3% en 2017 , puis diminue en 2018 (15,5%), avant de passer à 20,6% en 2019 pour connaitre une chute en 2020 (17,2%) puis connaitre à nouveau une petite hausse de 17,4% en 2021.

Les ménages agricoles de la région sont de taille élevée. Elle varie entre 9 et 10 individus sur la période 2017-2021. Une analyse des caractéristiques des ménages agricoles sur la période 2017-2021 révèle un certain nombre de changements. En effet, la proportion de ménages agricoles qui pratiquent l'irrigation au cours des années 2017 et 2018 (environ 12%), est largement dépassée durant l'année 2019 et 2020 (environ 61%). La plupart des ménages agricoles ont exploité moins de 3 parcelles en 2019 (98,9%),une proportion largement supérieure à celles enregistrées en 2017 (17,6%), 2018 (18,7%), 2020 (18,7%) et 2021 (28,8%). Une situation inverse est notée s'agissant du nombre de ménages agricoles qui ont exploité un nombre de parcelles variant entre 3 et 5 et chez ceux exploitants plus de six (06) parcelles. En 2017 , les proportions les plus élevées sont occupées par ces deux types de ménages (respectivement 57,5% et 24,9%). La superficie moyenne de ces parcelles varie entre 0,82 et 8,035 hectares. La proportion de ménages agricoles devient plus faible en 2019 (7,47%), 2017 (9,04%), 2021 (10,3%) et 2020 (10,9%) par rapport à l'année 2018 (10,9%). S'agissant de l'utilisation des engrais et des produits destinés à la restauration des sols, on note que sur la période sous revue, une proportion relativement importante de ménages agricoles ont utilisé le fumier (99,3% en 2017 et 70,1% en 2020) et le NPK (95,6% en 2017 et 69,6% en 2020) même si pour ces deux types de fertilisants l'utilisation a été moindre en 2019 (9,2% pour le premier et 27,9% pour le second.On note une faible utilisation du composte et du phosphate dans la région quelle que soit l'année qui est moins de 10% environ. L'urée a été faiblement utilisée par les ménages agricoles en 2021 et 2018 respectivement (7,9%) et 11,6%) contrairement en 2020 (20,9%) en 2019 (44,5%) et 99,2% en 2017. On constate l'absence de ménage pratiquant l'horticulture dans toute de la région. Presque 84% des chefs de ménage dans la région qui n'ont pas d'éducation formelle. S'agissant de l'analyse des proportions en terme de pourcentage en ordre croissant (71,6%) en 2017 ;(77,9%) en 2021 ;(81,1%) en 2020 ; (83,3%) en 2019 et 83,6% en 2018.

Le taux d'alphabétisation des chefs de ménage est près de moins 45% dans la zone. La proportion des chefs de ménage ayant subi une formation en agriculture va de 2,03% en 2018 suivi de 3,7% en 2019 puis une hausse 6,3% en 2021, puis 14,9% en 2017 et 15,9% en 2020. On note moins de 14% sont formés en élevâge avec une faible proportion 5,9% en 2021, une insignifiante en 2019(6,2%) et en 2020 une pertinente hausse avec 13,7%.Les chefs de ménage ayant fait les études secondaires ou superieures sont près de moins 9% dans la région.

En savoir plus :

- https://www.dapsa.gouv.sn/
- https://agriculture.gouv.sn/

Tableau XVIII-1: Caractéristiques des ménages agricoles de la région de Kaffrine

Indicateur	2017	2018	2019	2020	2021
Ménages ayant pratiqué l'irrigation (%)	0	11,2	59,6	1,8	4,1
Ménages exploitant moins de 3 parcelles (%)	17,6	18,7	98,9	18,7	28,8
Ménages sous la médiane de la distribution de superficie agricole (%)	14,3	10,0	96,2	10,6	16,3
Ménages utilisant du fumier (%)	99,3	87,4	9,2	70,1	65,0
Part de la superficie agricole totale détenue par les ménages du dernier quintile de la distribution de superficie	5,9	84,8	34,2	77,7	78,6
Quantité moyenne de lait produite par ménage durant l'année (litres)	368	76,547	0	1061,73	939,2473
Superficie moyenne des parcelles par ménage en hectare	4,86	8,035	0,82	6,700857	5,950183
Taille moyenne des ménages	9,04	10,93	7,41	10,88126	10,32972
Ménages ayant subi un choc relatif aux prix des intrants ou des récoltes (%)	30,5	39,815	0	52,86405	62,2275
Ménages exploitant 3 à 5 parcelles (%)	57,5	56,552	0	57,57007	49,93978
Ménages exploitant plus de 6 parcelles (%)	24,9	24,713	0	23,72127	21,27476
Ménages utilisant de l'urée (%)	99,2	11,635	44,5	20,97334	7,958271
Ménages utilisant du NPK (%)	95,6	68,407	27,9	69,60411	49,27568
Ménages utilisant du composte (%)	2,77	4,4921		5,66642	5,078539
Ménages utilisant du phosphate (%)	3,02	3,5182	17,7	0	0
Ménages ayant accès au crédit (%)	0	18,0		10,8	15,8

Source : DAPSA, 2021

Tableau XVIII-2: Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages agricoles de la région de Kaffrine

Indicateur	2017	2018	2019	2020	2021
Chef de ménage de sexe masculin %	90,6894989	94,4698486	84,8569336	96,8015594	95,6901169
Chef de ménage de sexe féminin %	9,31050396	5,53015709	15,1430635	3,19843936	4,30987835
Chef de ménage âgé de moins de 35 ans %		11,8178406	4,92325258	12,0502768	11,1708899
Chefs de ménage âgés de 35 à 64 ans %	77,9769745	72,6385269	74,4559555	70,707962	71,3717651
Chef de ménage âgé de plus de 64 ans %	18,3018169	15,5436296	20,6207867	17,2417603	17,457346
Chefs de ménage sans éducation formelle (%)	71,606575	83,6200027	83,3199997	81,0500031	77,9599991
Chefs de ménage ayant achevé l'enseignement élémentaire ou moyen (%)	24,6986485	14	15,2799997	14,6999998	13,6999998
Taux d'alphabétisation des chefs de ménage (%)	31,8471165	25,1499996	24,0400009	44,5999985	32,6699982
Chefs de ménage ayant reçu une formation en agriculture (%)	14,8766146	2,03999996	3,67000008	15,8599997	6,26000023
Chefs de ménage ayant reçu une formation en élevage (%)			6,21000004	13,7399998	5,90999985
Chefs de ménage ayant achevé leurs études secondaires ou supérieures (%)		2,36999989	1,39999998	4,25	8,32999992

Source : DAPSA, 2021

XVIII.2 Production

La production agricole est essentiellement dominée par les cultures pluviales très vulnérables aux aléas climatiques, entrainant une dépendance des résultats agricoles à la pluviométrie. Par ailleurs, l'augmentation des superficies emblavées, d'une part, et l'équipement du monde rural en matériels agricoles ainsi que la mise à leur disposition d'intrants d'autre part semblent impactés positivement sur les résultats de la campagne 2019/2020.

La production des cultures vivrières a augmenté par rapport à la campagne précédente ; elle est estimée à 347 131 tonnes pour 250 492 tonnes pour la campagne 2018/2019 correspondant à un écart de 96 639 tonnes, soit 38,5%. Toutes les spéculations ont enregistré des variations positives de superficies emblavées 249 555 hectares contre 196 448 hectares pour 2018 soit une hausse de 53 107 hectares, soit 27%. Pour les rendements à l'hectare, le maïs et le sorgho ont connu une tendance baissière mais faible de 0,5% et 0,7% respectivement. La production céréalière de la région, reste dominée par le département de Malem hodar avec 107 885 tonnes pour toutes les spéculations citées dans le tableau ci-dessus, il est suivi de Kaffrine avec 86 332 tonnes. La contribution de Birkelane dans la production régionale reste la plus faible avec 69 452 tonnes.

La campagne agricole de l'année 2021 à 2022 a été plus fournie en intrants agricoles comparée à la précédente malgré une chute relative des quantités d'arachide et de niébé reçues et vendues. Les quantités de semence en maïs, sésame et sorgho reçues et vendues ont doublé voir même triplé par rapport à la campagne précédente. Les taux de mis en place et de cessation sont satisfaisants.

Pour l'arachide, son taux de mis en place est 99%. La superficie totale occupée par la culture des céréales est estimée à 198640 ha contre 181150 soit une hausse de près de 10%.

Près de 70% de cette superficie est appropriée à la culture du mil (140478ha) et près de 20% à celle du maïs.

Il est noté une faible progression des productions pour l'ensemble des spéculations suivies entre 2020 et 2021. Ainsi, la production céréalière est de 398 370 tonnes en 2021 contre 396 864 tonnes en 2020 dépassant largement la cible de 2021 qui était de 350.000 tonnes. Ce qui donne un taux de réalisation de 113, 82 %.

La même remarque est notée lors de la dernière campagne. Sauf le sorgho dont la surface cultivée est plus influent dans le département de Kaffrine.

Définitions :

-Campagne agricole : Une campagne agricole est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.

-Production agricole : La production agricole est le résultat de l'exploitation de la terre pour obtenir des biens, principalement des aliments tels que des céréales et divers types de légumes. En d'autres termes, la production agricole est le fruit des semailles et des récoltes au champ. Ceci, pour obtenir, avant tout, des produits comestibles pour la consommation humaine, même si une partie peut être utilisée pour une industrie qui apporte de la valeur ajoutée

En savoir plus :

- https://www.dapsa.gouv.sn/
- https://agriculture.gouv.sn/

Tableau XVIII-3: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine		
		2018/ 2019	2019/ 2020	2018/ 2019	2019/ 2020	2018/ 2019	2019/ 2020	2018/ 2019	2019/ 2020	2018/ 2019	2019/2 020	Var. %
Mil	**Sup (Ha)**	22 422	32 735	31 660	35 904	35 508	35 508	32 309	50 000	121 899	154 147	26,5
	Rdt (Kg/Ha)	900	1364	782,5	1172	1200	1200	1500	1500	1115,9	1 326	18,8
	Prod (T)	20 180	44 651	24 774	42 079	42 610	42 610	48 464	75 000	136 028	204 340	50,2
Sorgho	**Sup (Ha)**	15 900	17 225	12 400	20 462	0	8 502	12 800	12 800	41 100	58 989	43,5
	Rdt (Kg/Ha)	1200	1300	825,6	1275		1263	2000	1500	1336,2	1 329	-0,5
	Prod (T)	19 080	22 392	10 238	26 088	0	10 738	25 600	19 200	54 918	78 418	42,8
Maïs	**Sup (Ha)**	9 500	9 500	9 500	9 500	5 660	8 630	8 500	8 500	33 160	36 130	9
	Rdt (Kg/Ha)	2 000	2000	928	1610	1 800	1866	2 500	1610	1 787	1 774	-0,7
	Prod (T)	19 000	19 000	8 819	15 295	10 188	16 104	21 250	13 685	59 257	64 084	8,1
Riz	**Sup (Ha)**	289	289	0	0	0	0	0	0	289	289	0
	Rdt (Kg/Ha)	1000	1000	0	0	0	0	0	0	1000	1 000	0
	Prod (T)	289	289	0	0	0	0	0	0	289	289	0

Source : Direction régionale du Développement rural de Kaffrine

Tableau XVIII-4: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Kaffrine		Koungheul		Birkelane		Malem Hodar		Région de Kaffrine		
		2020/ 2021	2021/ 2022	2020/ 2021	2021/ 2022	2020/ 2021	2021/ 2022	2020/ 2021	2021/ 2022	2020/ 2021	2021/ 2022	Var en %
Mil	**Sup (Ha)**	48978	36584	41987	39080	34841	30315	45879	44005	171685	149984	12.64
	Rdt (Kg/Ha)	1297	1443	1239	1430	1250	1425	1544	1493	1339	1450	-8.29
	Prod (T)	63524	52780	52022	55884	43551	43201	70814	65682	229912	217546	5.38
Sorgho	**Sup (Ha)**	17529	18115	18998	18704	14679	12583	15678	17908	66884	67309	-0.64
	Rdt (Kg/Ha)	1459	1529	1355	1346	1567	1579	1398	1500	1439	1480	-2.85
	Prod (T)	25575	27691	25742	25183	23002	19872	21918	26862	96237	99607	-3.50
Maïs	**Sup (Ha)**	8957	11260	11884	15343	8790	7834	9786	8158	39417	42595	-8.06
	Rdt (Kg/Ha)	1957	1640	1879	2460	1890	1644	1398	1487	1780	1907	-7.13
	Prod (T)	17529	18468	22330	37743	16613	12877	13681	12128	70153	81217	-15.77
Riz	**Sup (Ha)**	206	208	95		222		92	72	614	281	54.23
	Rdt (Kg/Ha)	945	955	872		935		842	830	915	923	-0.87
	Prod (T)	195	199	83		208		77	60	562	259	53.91

Source : Direction régionale du Développement rural de Kaffrine

Chapitre XIX : ÉLEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

XIX.1 Elevage

L'Elevâge est la seconde activité économique de la région de Kaffrine après l'agriculture.

La composition du cheptel montre la présence de plusieurs espèces animales avec toutefois des disparités selon les effectifs. Les ovins, les bovins et les caprins apparaissent comme les espèces dominantes avec respectivement 57,83%, 42,6%, 28,8% de l'effectif du cheptel. La présence des éleveurs transhumants est surtout constatée dans les départements de Koungheul, Malem Hodar et Kaffrine et dans une moindre mesure à Birkelane.

En 2020, la région a vu ses entrées en espèces baissées d'une proportion de 8,5% par rapport à 2019.Quant aux sorties une hausse de 26% a été enregistrée en comparaison avec l 'année 2019. Cependant il faut noter que ces entrées et sorties s'observent surtout à l'occasion de la fête de tabaski. La région, à travers le marché de Birkelane et celui de Missirah, est un lieu privilégié dans le commerce du bétail. Des entrées et des sorties s'observent dans la région tout au long de l'année pour alimenter les flux vers les autres régions du pays. En effet, on note d'importantes sorties, souvent vers les autres régions du Sénégal, en majorité d'ovins, de caprins et d'équins.

S'agissant de l'analyse de la répartition spatiale du bétail selon le nombre total de têtes, le département de Koungheul et de Kaffrine sont devant le classement avec respectivement 244 225 têtes et 178 155 têtes. S'ensuivent Birkelane (137 173 têtes) et Malem Hodar (73 792 têtes). L'élevâge de volaille suit la même dynamique que le bétail en comparant les effectifs par département.

En comparaison des deux années 2019 et 2020 l'estimation de l'effectif du bétail a connu une baisse de 22% ; pour la volaille la tendance est haussière de 14,65%.Les performances de la région, dans ce sous-secteur, sont appréhendées à travers les abattâges contrôlés, la production de lait et d'œufs de consommation ainsi que la production de peaux et cuirs. Le tableau suivant retrace l'évolution de ces indicateurs pour la période 2019, 2020-2021. La production de viande contrôlée a baissé de 2,2% en 2020 par rapport à 2019, mais elle a connu une légère hausse en 2021 avec la diminution des effets et impacts de la COVID-19.

La production de lait contrôlée a augmenté en 2021. Cette hausse est imputable à la mise en service de la laiterie de Lour Escale dans le département de Koungheul financée par le PRAPS-SN dans sa première phase.

Les cuirs et peaux contrôlés, contrairement à la production de viande contrôlée, ont connu une légère baisse par rapport à 2020, cette situation peut s'expliquer par le bon état d'engraissement des animaux abattus si on se réfère à la production de viande. La production d'œufs de consommation contrôlés, quant à elle, s'est considérablement améliorée. Cependant, il n'y a qu'une seule ferme avicole spécialisée en élevâge de poules pondeuses et localisée à Sikilo (Commune de Kahi)

Définition

- **-L'élevage :** désigne l'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la production, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'en obtenir différents produits ou services.
- **Bétail :** Ensemble des animaux élevés pour la production agricole, lapins et volailles exceptés. On distingue le gros bétail (les bovins, les chevaux) du petit bétail (les ovins, les porcins).

En savoir plus :

- https://elevage.sec.gouv.sn/

Tableau XIX-1: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce en 2020 et 2021

Espèces		Campagne 2019 / 2020	Campagne 2020 / 2021	Variation en %
Bovins	**Entrées**	13 089	**8 933**	-31,75
	Sorties	10 333	10 056	-2,68
	Solde	2 756	-1123	-140,7
Ovins	**Entrées**	135 426	146 735	8,35
	Sorties	171 837	238 870	39
	Solde	-36 411	-92 135	-153,04
Caprins	**Entrées**	38 310	**19 748**	-48,45
	Sorties	38 289	**31 123**	-18,71
	Solde	21	-11 375	-54,26
Equins	**Entrées**	5 546	**1 037**	-81,3
	Sorties	3 764	**2927**	-22,23
	Solde	1 782	-1890	-206,06
Asins	**Entrées**	880	**37**	-95,79
	Sorties	969	**758**	-21,77
	Solde	-89	-721	-710,11
TOTAL	**Entrées**	193 251	176 490	-8,5
	Sorties	225 192	283 734	26
	Solde	-31 941	-107 244	-235,75

Source : Service régional de l'élevage de Kaffrine, 2021

Tableau XIX-2: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce en 2020 et 2021 par département

Espèces	DEPARTEMENTS				REGION
	Kaffrine	**Birkelane**	**Koungheul**	**Malem Hodar**	
Bovins	57 910	44 148	64 022	23 144	189 225
Ovins	68 711	52 437	108 232	27 510	256 889
Caprins	34 181	26 146	53 898	13 647	127 871
Asines	7 588	6 955	7 904	5 585	28032
Equins	9 765	7 487	10 199	3 906	31 357
Total bétail	178 155	137 173	244 255	73 792	444 149
Volaille	480 754	382 158	554 344	172 729	1 589 985

Source : Service régional de l'élevage de Kaffrine, 2021

XIX.2 Pêche – Aquaculture

Les produits de la pêche occupent une place prépondérante dans l'économie de la région eue égard à la valeur commerciale générée durant l'année 2021. La région présente de réelles perspectives pour le développement des activités piscicoles et la redynamisation de la pêche continentale avec les programmes de mise en place de bassin de rétention.

Ainsi, en 2021, le secteur de la pêche a généré 1 859 669 590 FCFA dans la région dont, 1 457 484 790 FCFA pour le mareyâge, 396 523 850 FCFA pour les produits transformés (tels que le Kéthiakh, le Guedji), 5 163 700 FCFA pour la production locale et 497 250 FCFA pour l'aquaculture. C'est dire que malgré les faibles ressources en eaux de surface, la pêche joue un rôle non négligeable dans l'économie de la région et constitue un véritable pourvoyeur d'emplois surtout pour les femmes à travers le mareyâge.

Les principales espèces constituant les apports extérieurs en poissons sont les sardinelles (yaboy en wolof) avec 76, 62% du poids total commercialisé.

L'analyse du tableau XIX-4 montre que le département de Kaffrine est le plus ravitaillé avec 1 381,803 tonnes sur un total de 1 968,737 tonnes, soit 70,18 % du poids total commercialisé dans la région, puis celui de Koungheul avec 277,164 tonnes soit 14,08% en valeur relative, ensuite Birkelane avec 72,625 tonnes soit 3,69 % et enfin, Malem Hodar 237,145 tonnes représentant ainsi 12,05 % du volume total commercialisé.

Par rapport à 2020, nous avons constaté une diminution des débarquements au niveau de la région qui sont passés de 1 990, 770 t en 2020 à 1 968,737 t en 2021. Contrairement pour la valeur commerciale estimée qui a connu une augmentation en passant de 1 326 243 837 F CFA en 2020 à 1 457 484 790 F CFA en 2021 due à la raréfaction du poisson et au prix relativement élevé des principales espèces consommées que sont les sardinelles.

Les quantités les plus importantes ont été enregistrées au mois de janvier et les plus faibles pendant l'hivernâge surtout aux mois d'aout et septembre. Cette situation s'explique par la baisse de la production due à des conditions météorologiques peu favorables à l'activité de pêche ; ce qui affecte les marchés de l'intérieur comme ceux de Kaffrine. Il faut également noter que durant l'hivernâge beaucoup de mareyeurs et micros mareyeurs cessent leur activité au profit des travaux champêtres.

Le poids de débarquement de la pêche artisanale en 2021 a subi une forte baisse par rapport à l'année 2020 dû au degré de salinité très élevé du plan d'eau du baobolong après l'hivernâge.

Définitions :

- **Aquaculture :** ensemble des activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevage. Elle regroupe la pisciculture (élevage de poissons), la conchyliculture (élevage de coquillages marins : huîtres, moules, praires, coques, etc.), l'algoculture (culture d'algues) et la carcinoculture (élevage de crustacés, essentiellement crevettes et écrevisses).
- ***La pêche maritime (PM) :*** *la pêche maritime est pratiquée en mer ou en estuaire*
- ***-La pêche continentale :*** *la* pêche continentale est pratiquée en eau douce (étang, rivière).

En savoir plus :

- Service régional de la pêche de Kaffrine

Tableau XIX-3: Evolution des indicateurs de la Pêche entre 2020 et 2021

INDICATEURS	REALISATIONS		Ecart en %
	2020	2021	
Débarquements de la pêche artisanale (en T)	**31,595**	**13,111**	**-58,5%**
Volume de la production aquacole (en tonne)	0 T	370,5 kg	
VEC de la production halieutique et aquacole	8.031.715	5.660.950	-29,5%
Nombre de complexes frigorifiques	0	0	
Nombre d'airs de transformation de produits halieutiques	0	0	
Nombre d'Unités de production de glace	0	0	
Nombre de marchés modernes aux poissons	0	0	

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance Maritime de Kaffrine

Tableau XIX-4: Tableau de synthèse des apports extérieurs en frais dans la région de Kaffrine en 2021

Mois	Quantités de poissons commercialisés par département (en kg)				Total mois (en kg)
	Kaffrine	**Koungheul**	**Birkelane**	**Malem Hodar**	
Janvier	149 054	15 445	8 275	10 550	183 324
Février	120 216	18137	7 650	7 575	153 578
Mars	121 553	19 160	3 450	2 520	146 683
Avril	128 559	29 775	6 450	43 000	207 784
Mai	130 120	25 630	2 950	35 000	193 700
Juin	131 671	34 575	5 100	24 250	195 596
Juillet	111 120	10 334	4 700	16 000	142 154
Août	77 710	15 518	7 050	4 000	104 278
Septembre	94 999	22 388	5 850	22 350	145 587
Octobre	82 025	22 933	7 650	20 280	132 888
Novembre	98 243	34 228	7 150	30 000	169 621
Décembre	136 533	29 041	6 350	21 620	193 544
Total année	**1 381 803 kg**	**277 164 kg**	**72 625 kg**	**237 145 kg**	**1 968 737 kg**

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance Maritime de Kaffrine

Graphique XIX-1: Répartition des apports extérieurs (en kg) par mois en 2021 dans la région de Kaffrine

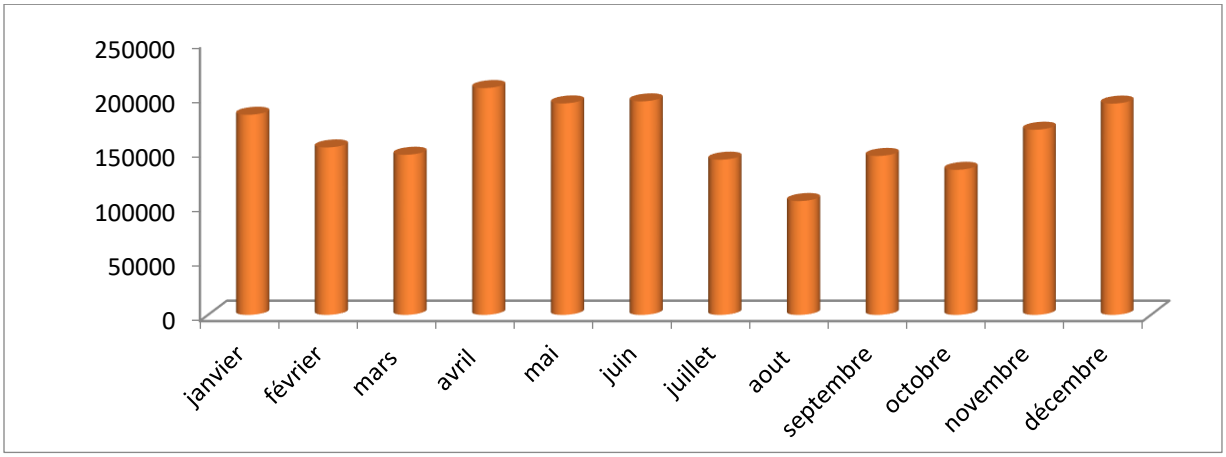

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance Maritime de Kaffrine

Chapitre XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

XX.1 Mines et carrières

La région de Kaffrine fait partie des moins nanties du pays en termes de ressources minières. En effet, la région ne dispose que de sable et de latérite comme ressources minières. Toutefois, ces deux matériaux jouent un rôle important dans la construction des bâtiments et des routes.

Trois carrières publiques de sable sont ouvertes dans la région :

- la carrière de Birkelane dans le département du même nom ;
- la carrière de Kahi située sur l'axe Kaffrine –Touba et fermée pour des raisons de sécurité (très proche de la route secondaire Kaffrine- Touba) ; la carrière de Toune à quelques encablures de Kaffrine, actuellement en pleine exploitation aussi bien pour les exploitants de Kaffrine que ceux des régions avoisinantes (Kaolack, Diourbel, etc.).

Dans le département de Koungheul, il n'existe aucune carrière publique de sable, malgré la forte demande des populations qui utilisent du sable de ramassage pour la construction. Présentement, des sites pouvant abriter des carrières ont été repérés dans les communes de Saly- Escale (Keur Aly lobé) et de Ida Mouride (Keur Nghaye).

Le sable est l'une des principales substances minérales exploitées dans le secteur minier. Il est exploité sous forme de carrières dans les localités de Birkelane, Kahi et Toune. Durant l'année 2020, 150 000 m^3 de sable ont été extraits. L'exploitation de sable dans la région a généré des ressources financières de 45 000 000 FCFA en 2019.

Définitions :

- **Sable :** c'est un matériau granulaire composé de particules (quartz, micas, feldspaths) issues de la dégradation de roches. La dimension des grains de sable est comprise entre 1/16^e de millimètre et 2 millimètres.
- **Carrière :** endroit d'où l'on extrait, à ciel ouvert, du sable et du gravier, à partir d'un dépôt naturel, à des fins commerciales ou industrielles.

En savoir plus :

- Service régional des mines et de la géologie de Kaffrine
- https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=1989

Tableau XX-1: Situation des ressources minières dans la région de Kaffrine en 2021

Type	Nombre	Localisation
Sable	03	Birkelane, Kahi et Toune
Calcaire	00	
Basalte	00	
Latérite	01	Katakel
Argile	00	
Argile et Calcaire	00	
Calcaire et Basalte	00	
Total Année 2020	04	
Total Année 2021	04	
Variation %	0	

Source : *Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2021*

Tableau XX-2: Situation de la production des carrières en volume et en valeur en 2020

Type	Année 2020	
	Volume (en m3)	Valeur (en 1000 FCFA)
Sable	150 000	45 000 000
Argile	36 000	18 000 000
Total	186000	63 000 000

Source *: Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2020*

Chapitre XXI : COMMERCE - SERVICES

XXI.1 Commerce

Dans la région de Kaffrine, l'activité marchande est dominée par le commerce de détail qui s'effectue dans les marchés et autres établissements de commerce. Dans l'ensemble, en 2020, la région dispose de 37 marchés dont vingt-six (26) hebdomadaires ou « louma » et onze (11) permanents. Le nombre total de marchés dans la région a augmenté de 5 unités en 2020.

Pour les marchés permanents, comparé à 2019, le département de Koungheul a connu l'ouverture de trois (3) nouveaux marchés en 2020. Dans les autres départements la situation des marchés permanents est restée stable entre 2019 et 2020.

Pour les marchés hebdomadaires, nous avons relevé la création d'un (1) nouveau marché dans le département de Kaffrine, de deux (2) nouveaux marchés dans le département de Koungheul et la fermeture d'un (1) marché dans le département de Malem Hodar entre les années 2019 et 2020.

Les chiffres d'affaires des entreprises formelles qui sont localisées dans la région de Kaffrine ont connu une légère hausse en comparaison des années sous revue. En effet on note une variation de 4,7%. Cependant le taux de valeur ajoutée de ces entreprises commerciales n'a pas connu d'évolution entre l'année 2020 et 2021 ; il s'est stagné au taux de 42,7 %. Ainsi cette hausse des chiffres d'affaires et de la valeur ajoutée de ces entreprises dites commerciales s'est accompagnée d'une légère hausse de leur charge de personnel qui est 3,9% entre 2020 et 2021.

Concernant les marchés permanents, on peut retenir les nombreux problèmes relatifs à la vétusté des installations et des équipements et des aménagements plus ou moins anarchiques. Cela pose le problème de la sécurisation des marchés avec tous les risques liés. Pour la plupart des marchés hebdomadaires, il faut souligner comme facteurs négatifs les difficultés d'accès pour certaines localités enclavées qui constituent des goulots d'étranglement.

Définitions :

- **Commerce :** consiste à acheter des produits à des tiers pour la revente en état, sans transformation (ou après transformations mineures). L'activité des intermédiaires du commerce qui mettent en rapport les acheteurs et les vendeurs (ou bien exécutent des opérations commerciales pour le compte d'un tiers), sans être propriétaires des produits concernés, fait partie du commerce.
- **Marché :** Pour l'économiste, le marché est défini comme le lieu de rencontre des vendeurs et des acheteurs de biens et de services où, de la confrontation entre l'offre et de la demande, va naître le prix d'échange. Il peut ainsi être un lieu, physique ou virtuel, où les échanges commerciaux ont lieu
- **Marché permanent :** C'est un marché où l'on note des activités des activités et des échanges commerciaux de manière permanente.
- **Marché hebdomadaire :** C'est un marché dans lequel les activités des activités économiques et des échanges commerciaux s'effectuent dans l'intervalle d'une semaine (plus connu sous le nom de Louma au Sénégal).

En savoir plus :

- Banque de données économiques et financières (BDEF) 2021, ANSD
- Service régional du commerce de Kaffrine

Tableau XXI-1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Département Birkilane	**Année 2019**	2	3	5
	Année 2020	2	3	5
Département Kaffrine	**Année 2019**	3	7	10
	Année 2020	3	8	11
Département Koungheul	**Année 2019**	1	8	9
	Année 2020	4	10	14
Département Malem-Hodar	**Année 2019**	2	6	8
	Année 2020	2	5	7
Région	**Année 2019**	8	24	32
	Année 2020	11	26	37

Source : Service régional du Commerce, 2020

Tableau XXI-2: Evolution des infrastructures et acteurs du commerce entre 2020 et 2021

INDICATEURS	REALISATIONS	
	2020	2021
Nombre de marchés permanents	11	11
Nombre de marchés hebdomadaires	26	26
Nombre centres commerciaux	00	00
Nombre de grossistes	11	11
Nombre de grandes surfaces et/ou épiceries	02	02
Distributeurs de carburant	14	14
Nombre de boulangeries	18	19

Source : Service régional du Commerce, 2020

Tableau XXI-3: Caractéristique des entreprises commerciales formelles du secteur du commerce en 2020 et 2021

ANNEE	Charges de personnel (en millions de FCA)	Chiffre d'affaires (en millions de FCA)	Valeur ajoutée (en millions de FCA)	Excédent brut D'exploitation (en Million de FCA)	Taux de valeur ajoutée (%)
2020	77,2	16 446,7	305,8	228,7	42,7%
2021	80,2	17 227,6	320,1	239,9	42,7%
Variation %	3,9	4,7	4,7	4,8	

Source : Banque de données économiques et financières (BDEF) 2021, ANSD

Tableau XXI-4: Evolution des chiffres d'affaire des entreprises de commerce 2020-2021

Année	2020	2021	Variation %
Chiffre d'affaires **COMMERCE** (En millions de FCFA)	16 446,7	17 227,6	4,7

Source : Banque de données économiques et financières (BDEF) 2021, ANSD

XXI.2 Transport

Le secteur des transports est d'une importance capitale dans le développement économique et social d'un État,voire d'une communauté économique.

Ainsi, forte de sa position stratégique, la région de Kaffrine joue un rôle prépondérant dans les échanges entre le Sénégal et les pays limitrophes, mais aussi entre les différentes localités du pays.

Le desenclavement des zones de production participe au développement socio-économique de la région. Cependant cette circonscription est marquée par la faible présence de routes bitumées. Hormis la Route Nationale 1 qui la traverse d'Est en Ouest sur une longueur de 145 km, la Route Nationale 11 longue de 49 km et l'axe Kaffrine – Nganda long de 34,4 km, il n'existe pas d'autres tronçons de ce type.

Quant aux pistes de production, il faut noter que le réseau de la région de Kaffrine est assez dense avec un linéaire global de plus de 700 km. Entre 2015 et 2021, l'Etat du Sénégal ainsi que ses partenaires ont réalisé (axes en cours inclus) plus de 440 km de piste de production avec notamment le PUDC (218,93 km dont 85 km en cours de réalisation), le PDZP (108 km réalisés), le PASA LouMaKaf (80 km réalisés), le PAFA Extension (05 km réalisés), le FERA (25 km réhabilités) et l'ÂGEROUTE (36,3 km déjà réhabilités, 25 km en cours de réalisation sur l'axe Birkelane - Mabo).

Ces réalisations ont également permis d'améliorer l'accessibilité géographique à une infrastructure de désenclavement dans la région de Kaffrine. Concernat le lineaire de route revetue 35 km ont été construites et 08 km ont été réhabilités en 2020 et 110 km ont été réfectionnés en 2021. Le taux d'accès à une route/piste de production tourne actuellement à 44,6%. Ce qui signifie, en outre, que 504 localités de la région font moins de 02 kilomètres pour accéder à une voie de désenclavement (soit une route ou une piste).

Ce taux cache, cependant, des disparités surtout au niveau du département de Koungheul où le taux d'accès enregistré est de 37,4%. Seul le département de Birkelane présente une situation assez acceptable avec 53,3% des localités couvertes par une infrastructure de désenclavement sur un rayon de 02 kilomètres.

Définitions :

- **Parc automobile :** désigne un ensemble d'actifs présentant des caractéristiques similaires qui sont gérés conjointement. Une flotte de véhicules est un groupe de véhicules gérés utilisés pour atteindre un objectif opérationnel particulier.
- **Réseau routier :** Ensemble des routes aménagées et entretenues par l'administration publique pour l'utilisation au profit du public

En savoir plus :

- AGEROUTE de Kaolack

Tableau XXI-5: Pistes de production réalisées entre 2015 et 2021

Partenaires	Axes	Linéaires	Montant
ÂGEROUTE	• Réhabilitation de la piste Malèm – Delby • Réalisation de la piste Boulel – Médina Cheikh • Réalisation de la piste Gniby – Darou Salam	36,3	1 254 600 541
FERA	• Réhabilitation de la piste Mbaye Mbaye-Darou Kaffat	25,00	300 000 000
PAFA Ext.	• Construction de la piste Hanène et Nguérane Fass	5	101 750 000
PASA	• Réalisation de pistes rurales	80	1 684 800 000
PDZP	• Construction de la piste Kaffrine - Santhie Wanar – Mbeuleup • Construction de la piste Selly – Ndiobène – Paffa • Construction de la piste RNI – Koukoto • Construction de la piste Nganda - Médinatoul Salam 2	108	3 362 103 702
PPC	• Réalisation de la piste Katakel – Kathiotte • Réalisation de la piste RNI - Diockoul Mbelbouck • Réalisation de la piste Sinthiou Wanar - Diamagadio - Keur Ndianghane		
PUDC	• Réalisation de la piste Koungheul - Maka Gouye • Réalisation de la piste Koungheul - Fass Thiéckène • Réalisation de la piste Missirah - Dimiskha - Pathé Thiangaye • Réalisation de la piste Kaffrine – Nganda (Pose latérite) • Réalisation de la route Ribot - TaïfThiéckène	114,93	5 064 017 920
Etat	Réalisation du bitumâge de l'axe Kaffrine – Nganda	34,43	11 302 879 438
TOTAL	**REGION DE 2015 à 2022**	**386,36**	**23 070 151 601**

Source : AGEROUTES et Direction des routes 2021

Tableau XXI-6: Evolution des linéaires de route entre 2020 et 2021

Indicateurs (km)	REALISATIONS		CIBLES
	2020	2021	2022
Linéaire de routes revêtues construites	35	00	00
Linéaire de routes revêtues réhabilitées	08	110	00
Linéaire de routes non revêtues construites	00	00	00
Linéaire de routes non revêtues réhabilitées	00	25	00

Source : AGEROUTES et Direction des routes 2021

XXI.3 Tourisme

Le tourisme est un secteur transversal qui peut impacter sur beaucoup d'autres secteurs d'activités et avoir un effet d'entrainement sur l'ensemble de l'économie d'un pays. Dans la région de Kaffrine, l'activité touristique n'est pas très développée, faute d'organisation des acteurs touristiques. Ce qui est à l'origine d'un manque d'information sur le secteur.

Le tourisme culturel (visites de sites historiques, guides touristique, fabrication et vente d'objets d'art) pouvait être bien développée car la région de Kaffrine dispose d'un patrimoine culturel (musique traditionnelle, jeux de l'esprit, sites religieux…) et de sites historiques (sites mégalithiques, tombeaux de Mbeuleup à Lougue…) qui pourraient être exploités et valorisés à des fins touristiques.

La région de Kaffrine bénéficie de 116 réceptifs avec un total de 63 chambres comprenant au total 177 lits. On note une constance du nombre de réceptif dans la région entre les années 2020 et 2021. La région compte 03 hotels en 2021 contenant 38 chambre et 76 lits au total. Tous ces hotels sont répertoriés dans le département de Kaffrine. Les campements touristiques, principalment localisés dans le département de Koungheul sont au nombre de 30 dans la région en 2021. Il en est de meme pour les campements de chasse qui sont tous localisé à Koungheul(soit au nombre de 80).

Les lits dans les hotels ont connu une augmentation en 2021 comparée à 2020. En effet, le nombre de lits des hotels est passé de 52 lits en 2020 à 76 lits en 2021, soit une hausse de 46%. Le nombre de lits des autres réceptif est resté constant entre 2020 et 2021.

Définitions :

- **Tourisme culturel :** le tourisme culturel est une forme de tourisme qui a pour but de découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants
- **Tourisme :** activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

En savoir plus :

- Service régional du tourisme de Kaolack

Tableau XXI-7: Évolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative en 2020 et 2021

Réceptifs		KAFFRINE			Birkelane			Koungheul			Région		
		2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %	2020	2021	Variation %
Hôtel	**Réceptifs**	**03**	**03**	**00%**	00	00	00%				**03**	**03**	
	Chambres	38	38	00%	00	00	00%	00	00	00%	**38**	**38**	00%
	Lits	76	76	00%	00	00	00%	00	00	00%	**76**	**76**	00%
Auberge	**Réceptifs**	03	03	00%	00	00	00%	00	00	00%	**03**	**03**	00%
	Chambres	21	21	00%	00	00	00%	02	02	00%	**23**	**23**	00%
	Lits	41	41	00%	00	00	00%	20	20	00%	**61**	**61**	00%
Campement touristique	**Réceptifs**	00	00	00%	00	00	00%	30	30	00%	**30**	**30**	00%
	Chambres	00	00	00%	00	00	00%	02	02	00%	**02**	**02**	00%
	Lits	00	00	00%	00	00	00%	40	40	00%	**40**	**40**	00%
Campement de chasse	**Réceptifs**	00	00	00%	00	00	00%	80	80	00%	**80**	**80**	00%
	Chambres	00	00	00%	00	00	00%	00	00	00%	**00**	**00**	00%
	Lits	00	00	00%	00	00	00%	00	00	00%	**00**	**00**	00%
Relais	**Réceptifs**	00	00	00%	00	00	00%	00	00	00%	**00**	**00**	00%
	Chambres	00	00	00%	00	00	00%	00	00	00%	**00**	**00**	00%
	Lits	00	00	00%	00	00	00%	00	00	00%	**00**	**00**	00%
Gite (Motel)	**Réceptifs**	00	00	00%	00	00	00%	00	00	00%	**00**	**00**	00%
	Chambres	00	00	00%	00	00	00%	00	00	00%	**00**	**00**	00%
	Lits	00	00	00%	00	00	00%	00	00	00%	**00**	**00**	00%
Total	**Réceptifs**	**03**	**03**	**00**				**110**	**110**	**00**	**116**	**116**	**00**
	Chambres	**59**	**59**	**00**	**00**	**00**	**00**	**4**	**4**	**00**	**63**	**63**	**00**
	Lits	**117**	**117**	**00**	**00**	**00**	**00**	**60**	**60**	**00**	**177**	**177**	**00**

Source : Service Régional du Tourisme de Kaolack

Tableau XXI-8: Évolution de l'occupation des réceptifs par circonscription administrative

Réceptifs		Région			
		2019	2020	2021	Variation %
Hôtel	**Nb de lits**	52	52	76	46%
Auberge	**Nb de lits**	71	71	71	00%
Campement touristique	**Nb de lits**	00	00	00	00%
Campement de chasse	**Nb de lits**	80	80	80	00%
Gîte (motel)	**Nb de lits**	00	00	00	00%

Source : Service Régional du Tourisme de Kaolack

SECTION G. ANNEXES

CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRES

CHAPITRE XXV: INDEX MOTS CLES

Chapitre XXII : GLOSSAIRES

Aides familiaux : Ce sont par définition des personnes non salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'emploi.

Aquaculture : ensemble des activités de culture de plantes et d'élevâge d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevâge. Elle regroupe la pisciculture (élevâge de poissons), la conchyliculture (élevâge de coquillâges marins : huîtres, moules, praires, coques, etc.), l'algoculture (culture d'algues) et la carcinoculture (élevâge de crustacés, essentiellement crevettes et écrevisses).
Budget : document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une structure publique pour une année. Ce document est approuvé par l'assemblée délibérative de la collectivité ou de l'organisme en cause. Le budget est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année financière, toutes les ressources et charges permanentes de la structure publique.

Camps pénaux : *Ce sont des établissements pénitentiaires qui reçoivent les condamnés à une peine ou plusieurs peines dont le restant ou le total est supérieur à un (01) an, condamnés à la réclusion criminelle à temps, à perpétuité et à la détention criminelle à temps.*

Circonscription administrative : l'administration territoriale de la République du Sénégal est assurée par les circonscriptions administratives et les Collectivités locales. Elle est organisée de manière à favoriser, notamment, le rapprochement de l'Administration des usagers, la qualité du service public et la promotion du développement local dans le respect du principe de la libre administration des Collectivités locales. Les circonscriptions administratives comprennent : la région, le département et l'arrondissement.

Collectivité territoriale : ou collectivité locale est une personne morale de droit public qui exerce sur son territoire certaines compétences qui lui sont dévolues par l'État dans un processus de décentralisation.
Culture : c'est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation. On distingue généralement trois grandes formes de manifestation de la culture : l'art, le langâge et la technique.
Chef de ménage : le chef de ménage est le membre du ménage qui a la responsabilité de l'organisation des repas, et plus généralement, de l'organisation de la vie du ménage. Son autorité est reconnue et acceptée par tous les membres du ménage. Le chef de ménage est nécessairement un résident, c'est-à-dire un membre qui vit en permanence dans la concession du ménage.

Densité de population sert à mesurer l'importance de l'occupation d'un territoire par les hommes. C'est l'indicateur par excellence de mesure du niveau de concentration des individus dans un territoire donné. Elle est représentée par un nombre d'habitants par kilomètre carré.

Dynamique de population : elle suppose l'existence d'interrelations entre mortalité, natalité, migration. Ce qui fait que pour toute population il y a passage par diverses phases ou transition démographique résultante de ces variables natalité, mortalité, migration.

Électricité : vecteur d'énergie ayant de multiples usages. L'électricité peut être produite à partir de diverses sources primaires (nucléaire, combustibles fossiles ou renouvelables, géothermie, hydraulique, énergie éolienne, photovoltaïque, etc.).

Électricité moyenne tension : les lignes moyennes tension permettent le transport de l'électricité à l'échelle locale vers les petites industries, les PME et les commerces. Elles font également le lien entre les clients et les postes de transformation des compagnies de distribution du courant. Les lignes MT ont une tension comprise entre 15kV et 30kV.
Électricité basse tension : les lignes basses tension sont les plus petites lignes du réseau. Leur tension est de 230V ou 400V. Ce sont celles qui nous servent tous les jours pour alimenter nos appareils ménagers, et c'est sur elles que les électriciens interviennent le plus fréquemment. Elles permettent donc la distribution d'énergie électrique vers les ménages et les artisans

Encours : Un encours est le montant total et global des crédits souscrits par un emprunteur ou co-emprunteur calculé à un moment précis et donné. Il représente donc le montant global à l'instant T des crédits en cours, en fonction des échéances sur des clients ou sur des fournisseurs. En d'autres termes, **l'encours est le montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés. Il s'agit donc d'un stock.**

Établissements pénitentiaires : Ce sont des lieux privatifs de liberté gérés par l'administration pénitentiaire. On distingue deux catégories d'établissements pénitentiaires : les maisons d'arrêt et les établissements pénitentiaires.

Finance publique : Les finances publiques concernent les activités financières de l'État, des collectivités territoriales et de tous les organismes publics.

Finances publiques locales : selon une définition étroite, les finances locales sont la branche de la science financière qui traite du financement des collectivités territoriales. Elles étudient les aspects juridiques, politiques et économiques des recettes et des dépenses des budgets des administrations publiques décentralisées. L'analyse de finances locales est donc celle du budget de la collectivité territoriale.

Impôts locaux: ce sont les impôts perçus au profit du budget des collectivités locales. On peut en citer : l'impôt minimum fiscal (IMF), la taxe représentative de l'impôt minimum fiscal (TRIMF), la contribution des patentes, la contribution des licences, la contribution foncière des propriétés bâties (CFPB), la contribution foncière des propriétés non bâties (CFPNB), la taxe foncière, etc.

Immatriculation à la sécurité sociale: l'immatriculation est obligatoire pour chaque travailleur salarié qui dispose d'un numéro de Sécurité sociale, élément indispensable pour permettre à l'entreprise de procéder aux déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles. Concrètement, la Sécurité sociale attribue à chaque personne un numéro unique, individuel qui permettra l'identification de la personne dans les différents organismes.
Insécurité alimentaire aiguë : selon le cadre de classification de la sécurité alimentaire, l'insécurité alimentaire aiguë présente cinq phases à savoir la phase 1 (minimale), la phase 2 (stress), la phase 3 (crise), la phase 4 (urgence) et la phase 5 (famine). On parle de phase 1 (minimale) lorsque les ménages parviennent à combler leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies atypiques ou non viables d'accès à l'alimentation et au revenu. On parle de phase 2 (stress), lorsque les ménages ont une consommation alimentaire minimale adéquate. Toutefois, ils ne peuvent se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans recourir à des stratégies d'adaptation de stress. Pour les autres phases, se référer aux sites énumérés ci-dessous.

Patrimoine culturel : il désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du patrimoine naturel.

Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) : *Ce sont des établissements pénitentiaires qui reçoivent des détenus provisoires (inculpés, prévenus et accusés) et des condamnés à une peine inférieure ou égale à (01) an.*

Mandat-poste : Titre de paiement émis par l'administration des Postes en représentation de fonds remis par un particulier qui désire les faire acheminer. On distingue les mandats ordinaires qui sont envoyés par l'intéressé au destinataire et dont ce dernier va percevoir le montant dans un bureau de poste; les mandats-cartes payables à domicile par les préposés jusqu'à une certaine somme, les mandats-cartes de versement à un compte courant postal, les mandats-contributions adressés à un comptable public en règlement d'impôts, enfin les mandats télégraphiques.

Ménage agricole : un ménage est dit ménage agricole si un de ses membres au moins pratique l'agriculture (au sens large du terme), sans être uniquement un salarié dans l'agriculture. On parle d'agriculture au sens large si l'une au moins des activités suivantes est pratiquée : Cultures pluviales ou grandes cultures ; cultures de décrue ; cultures de bas-fonds ; cultures maraîchères ; plantations fruitières ; élevâge.

Population : le mot **population** peut désigner toute collection d'unités distinctes : il est alors synonyme d'**univers**. On emploie plus communément le mot **population** pour désigner l'ensemble des **habitants** d'un certain territoire, parfois même une fraction seulement de cet ensemble (ex. : *population d'âge scolaire*, *population mariable)*, auquel cas il s'agit, à proprement parler, d'une **sous-population.**

Population en âge de travailler : elle comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis pour pouvoir participer à l'activité de production économique telle que définie par le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Dans le cas du Sénégal, cette population est constituée d'individus âgés de 15 ans ou plus, tous sexes confondus.

Population en emploi : elle comprend toutes les personnes participant à la production de biens et de services en contrepartie d'une rémunération (bénéfice ou salaire), ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence (les sept derniers jours qui précédent le jour de l'interview), et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur.

Population carcérale : elle comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans les établissements pénitentiaires ou sous *contrôle de l'administration pénitentiaire par l'intermédiaire du bracelet électronique à un moment précis de l'année. On prend comme référence le 31 décembre.*

Population pénale : *C'est l'effectif de la population carcérale à la date du 31 décembre à laquelle on ajoute le nombre de détenus qui s'ajournent dans les prisons depuis le 31 décembre jusqu'au jour-j.*

Personne écrouée : On dit qu'une personne est écrouée, **lorsqu'elle est mise en détention, en prison**. On emploie souvent ce mot au sujet d'une personne qui fait l'objet d'une mise en examen, avant même qu'elle ait été jugée. Exemple : le suspect a été mis en examen et écroué (il est donc détenu en attendant son procès). C'est 'ensemble des personnes qui sont entrées en détention au cours d'une année civile.

Personne au chômage : les chômeurs comprennent, au sens du Bureau international du Travail (BIT), toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et à la recherche d'un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 10 ans ou plus. Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. À cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent

pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et pris ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays.
Population active : les chômeurs et les personnes occupées constituent la population active. Les personnes occupées sont celles qui exercent un emploi ou qui exploitent une entreprise.

Projection de population : fournit une image de ce que pourraient être la taille et la structure à venir de la population par sexe et âge. Elle s'appuie sur la connaissance du passé, et, pour le futur, sur des hypothèses pour trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Différentes hypothèses d'évolution sont faites pour chaque composante, constituant différents scénarios. Les projections servent de base à la réflexion de long terme, notamment en termes d'aménagements collectifs. Elles permettent d'analyser l'évolution de la population si les hypothèses se vérifiaient, mais ne sont pas des prévisions. Les projections démographiques sont réalisées à partir des résultats du recensement de la population et des données d'état civil. Elles peuvent être réalisées sur l'ensemble du territoire ou sur toute zone composée de plusieurs communes. Il peut s'agir de département, pays, aire urbaine, grandes agglomérations… ou de tout territoire ad hoc.

Programmes de santé : *C'est un ensemble organisé, cohérent et intégré d'activités et de services réalisés simultanément ou successivement avec les ressources nécessaires dans le but d'atteindre des objectifs déterminés en rapport avec des problèmes de santé précis et ce pour une population définie. Ce sont des programmes qui visent à assurer l'accès de l'ensemble de la population à un minimum de soins. On y retrouve les programmes de prise en charge intégrée de l'enfant, de lutte contre le paludisme, les IST-SIDA, la tuberculose, les infections respiratoires aigües, les programmes de promotion de la maternité sans risque etc.*

Pyramide des âges : répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celles-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de la fécondité.

Ratio de dépendance démographique : le ratio de dépendance démographique désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – moins de 15 ans et 65 ans et plus – au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans.

Rapport de masculinité : Le rapport de masculinité dans une population ou un groupe d'âge est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Ainsi, une valeur du rapport inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Risques environnementaux : Le risque environnemental peut se matérialiser par une pollution de l'eau, de l'air ou encore des sols, des sous-sols ou des eaux souterraines.
Recettes d'investissement (finances locales) : sont constituées des dotations et subventions, tels que les fonds de la compensation de la TVA, la dotation globale d'équipement, les autres subventions d'investissement et les emprunts
Recettes de fonctionnement (finances locales) : proviennent de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti, taxe d'enlèvement des ordures ménagères et impôts économiques prélevés aux entreprises), des recettes fiscales indirectes, des dotations versées par l'État, des ressources d'exploitation des domaines, des produits financiers

Ressources forestières : les ressources forestières sont les éléments qui proviennent des forêts et peuvent être utilisés pour satisfaire certains besoins humains. Elles peuvent être consommées directement (comme dans le cas des fruits) ou ils peuvent passer par un processus de production pour obtenir un dérivé, comme c'est le cas avec le bois.

Ressources fauniques : les ressources fauniques sont divisées en quatre groupes : la grande faune, la petite faune, les animaux à fourrure et les oiseaux forestiers. La grande faune, ou gros gibier, est composée des grands mammifères chassés par l'homme ; la petite faune, ou petit gibier, se compose principalement des petits mammifères et des oiseaux.
Sécurité alimentaire : selon la définition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies, une personne est en situation de « sécurité alimentaire » lorsqu'elle a la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active**.**

Système Financier Décentralisé : Institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitée aux termes de la présente loi à fournir ces prestations.

Le taux d'abandon est calculé en faisant le rapport entre le nombre d'individus n'ayant pas terminé un cycle scolaire donné et le nombre d'individus l'ayant démarré.

Taux d'achèvement du cycle primaire : c'est le nombre total d'enfants qui achèvent avec succès la dernière année du primaire exprimé en pourcentage du nombre total d'enfants de l'âge théorique correspond à cette dernière année.

Taux de redoublement : pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans un niveau, qui y sont à nouveau inscrits l'année n.

Taux d'urbanisation : ***C'est le pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines (définies selon les critères nationaux appliqués lors du dernier recensement de la population). Cet indicateur montre la concentration des populations dans les villes.*** Indirectement, il décrit les modes de vie, l'équilibre des populations dans le territoire et le pouvoir attractif des villes. La délimitation des zones urbaines est généralement définie par les pays dans leur procédure de recensement, et est habituellement basée sur la taille des localités, la classification des zones en centres administratifs ou selon des critères spéciaux comme la densité de population ou le type d'activité économique des résidents**.**

Taux brut de scolarisation : c'est le nombre total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Taux d'occupation : *C'est un indicateur qui permet d'apprécier la surpopulation carcérale. En effet, selon les normes du Comité international de la Croix Rouge, la surface minimale par détenu est de 3,4 m² en tenant compte de la surface des toilettes. Le taux d'occupation est calculé en rapportant le nombre de détenus à la capacité d'accueil réelle.*

Température minimale : la température minimale est la plus basse observée au cours d'une journée de 24 heures, plus exactement entre 18 heures U.T.C. la veille et 18 heures le jour même. Elle se produit le plus souvent vers le lever du jour ou dans l'heure qui suit.
Température maximale : la température maximale est la plus élevée observée au cours de la journée, plus exactement entre 6 heures U.T.C. et le lendemain 6 heures. Elle se produit le plus souvent en cours d'après-midi.
Le taux d'emploi : il mesure la part des personnes en emploi, c'est-à-dire ayant un emploi rémunéré, parmi les personnes en âge de travailler. Il constitue une mesure de l'utilisation de la main-d'œuvre disponible dans l'économie pour la production de biens et services au sens de la comptabilité nationale.

Trésor public : service de l'État qui assure le maintien des grands équilibres monétaires et financiers, en effectuant des opérations de caisse, de banque et de comptabilité nécessaires à la gestion des finances publiques et en exerçant des actions de tutelle, de financement et d'impulsion en matière économique et financière.

Travailleur familial : Personnes qui occupent un « emploi indépendant » dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais qui ne peuvent pas être considérées comme associés, parce que leur degré d'engagement dans l'exploitation de l'établissement, en termes de temps de travail ou d'autres facteurs à déterminer selon les conditions nationales, n'est pas comparable à celui du dirigeant de l'établissement.

Vulnérabilité : l'expression « vulnérable » vient du latin « *vulnérabilis, de vulnerare* » qui signifie blesser. Il fait référence aussi au talon d'Achille : le point de faiblesse, la potentialité d'être blessé. Le sens de l'adjectif « vulnérable » a connu quelques évolutions au fil temps. Dans tous les domaines de recherche : médecine, psychologie, économie, géographie des risques, il est devenu le qualificatif d'une situation négative en relation à l'ensemble d'un groupe social ou d'une société. Autrement dit, La vulnérabilité traduit une situation de faiblesse à partir de laquelle l'intégrité d'un être est ou risque d'être affectée, diminuée, altérée.

Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire : la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire fait référence à toute la gamme des facteurs qui mettent les personnes en danger d'insécurité alimentaire. Le degré de vulnérabilité pour un individu, un ménage ou un groupe de personnes est déterminé par son exposition aux facteurs de risque et par son aptitude à affronter les situations de crise et à leur survivre.

Chapitre XXIII : INDEX MOTS CLES

Agriculture 34, 38
climat 28
collectivités territoriales 124
commerce 116
Commerce 34, 38, 116
culture 83, 111, 123, 124
densité 123, 127
département 16, 57, 77, 123, 126
eau 111, 123, 126
éducation 65
élevage 110, 111, 123
Élevage 77, 125
emploi 33, 34, 37, 39, 125, 126, 127
énergie 123, 124
enseignement 75, 77, 78
Guinguinéo 62, 95
hydraulique 123
indice synthétique de fécondité 22
insécurité alimentaire 56, 57, 124, 128
Kaolack . 25, 29, 57, 62, 74, 76, 77, 78, 80, 95, 106
Ménage agricole 125
ménages 37, 56, 61, 62, 105, 123, 124
mortalité 18, 22, 23, 123, 126
Nioro 62, 95
Nutrition 77
patrimoine culturel 124
pêche 111
Pêche 77
population 17, 18, 22, 31, 33, 39, 123, 125, 126, 127
poste 65, 94, 125
Préscolaire 32, 34, 38, 40
Rapport de masculinité 126
ratio de dépendance démographique 126
Recettes 126
région 3, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 44, 46, 47, 48, 56, 59, 61, 62, 65, 66, 67, 68, 71, 73, 75, 77, 79, 83, 85, 92, 93, 94, 103, 104, 105, 107, 109, 111, 113, 114, 115, 118, 120, 123
Ressources fauniques 26, 127
Ressources forestières 26, 126
santé 65
Sécurité alimentaire 56, 127
Sénégal 16, 31, 39, 123, 125
superficie 16, 105, 106
taux d'abandon 53
taux de réussite 53
TBS 74
Tourisme 120, 121
transport 124
Urbanisme 25